

La Cour suprême dit NON au Québec et au Manitoba

— page A-6

la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, ●
JEUDI 13 DÉCEMBRE 1979,
95^e ANNÉE, no 291
76 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$17.50

METEO

Ensoleillé, ennuagement en soirée
Maximum: -10 Minimum: -5
Demain: Neige
Détails à la page A 2

— pages B 1 et B 2,
B 9 et B 13

Les réactions au budget

Catastrophe
pour le taxi

●
\$2 millions
de plus pour
la CTCUM

●
Victoire
pour les
femmes,
dit l'Afeas

●
Camionnage:
les prix
grimpent

●
Chez Gaz
Métropolitain
c'est...
l'euphorie!



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Même sous la pluie battante, les garagistes se sont empressés hier matin de régler leurs pompes pour appliquer la hausse de 18 cents le gallon d'essence annoncée dans le budget fédéral de mardi soir.

«Odieux pour le Québec» Qu'Ottawa annule sa taxe sur l'essence

— Parizeau

par Louis FALARDEAU
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Qualifiant le budget fédéral de «particulièrement odieux pour le Québec», le ministre des Finances, Jacques Parizeau, a demandé hier à Ottawa d'annuler sa taxe sur l'essence.

Si le gouvernement fédéral acceptait de se retirer d'un champ de taxation où il s'est «ingéré temporairement en 1975», le Québec s'engage en contrepartie — puisqu'un des buts visés est de diminuer la consommation d'essence — à imposer la même taxe. Mais puisqu'il n'en a pas besoin pour financer son déficit, parce qu'il a «géré ses finances avec une certaine rigueur», le gouvernement du Québec en redistribuerait totalement le produit à ses contribuables en abaissant d'autres impôts.

M. Parizeau s'est même permis de donner quelques exemples de réductions de taxes que pourraient permettre les revenus supplémentaires de quelque \$600 millions qu'amènerait la taxe sur l'essence. La taxe de vente pourrait être portée de 8 à 5 p. 100, ou l'impôt des particuliers être réduit de 12 p. 100, ou encore les taxes foncières être diminuées du quart.

M. Parizeau juge très sévèrement le budget fédéral qui, en augmentant de \$600 millions les

taxes des Québécois, «annule les deux tiers de toutes les réductions d'impôt et de taxes qu'avec persévérance et à travers un contrôle serré des dépenses, le gouvernement du Québec avait accordées aux citoyens d'ici depuis deux ans».

Selon lui, le conservatisme fiscal qui caractérise le budget Crosbie n'a pas de sens quand on attend pour l'an prochain une stagnation de l'économie. «Il va appliquer les freins au moment où l'économie est en train de freiner beaucoup trop», a dit le ministre.

Si le ministre trouve le budget Crosbie particulièrement odieux pour le Québec, c'est qu'une autre mesure fiscale d'Ottawa, le crédit d'impôt pour les intérêts payés sur les hypothèques, favorisait beaucoup moins les Québécois que les autres Canadiens.

— Voir PARIZEAU, page A 6

édito

● Le budget
vise un
faux objectif

par Ivan GUAY — page A 4

La crise iranienne

Nouvelles pressions US

Au 39^e jour de la crise, Washington expulse 183 diplomates iraniens, Ted Kennedy nie avoir écrit à Khomeiny et les affrontements donnent lieu à des négociations sur le front intérieur iranien.

Carter remonte; Tokyo s'explique

Le président sortant poursuit sa remontée dans l'opinion américaine et, pour la première fois, devance Kennedy dans la course à l'investiture démocrate, avec 48 pour cent contre 40 pour cent. Par ailleurs, le Japon, craignant que la crise n'affecte ses relations avec les États-Unis, dépêche un haut fonctionnaire à Washington pour s'expliquer avec l'administration Carter.

— page A 10

OUI, LES SERVICES
ESSENTIELS SONT
EFFICACES

BON, BEN! SI CES
SERVICES SUFFISENT,
ALORS...
SUPPRIMEZ LES
AUTRES, ON FERA
DES ÉCONOMIES.



Girerd

Boum-Boum, les traits ravagés: «C'est la fin de mon rêve...»

par Réjean TREMBLAY

L'appartement est beaucoup trop vaste; sur les murs blancs que Marlene Geoffrion n'a pas encore eu le temps de décorer, une seule peinture accroche le regard, portrait d'Howie Morren, le père de Mme Geoffrion.

Appuyée sur le sofa, une autre grande toile, une toile représentant un paysage du Québec, que vient tout juste d'apporter Danny Geoffrion pour le cadeau de Noël de sa mère; Danny est là, c'est sa deuxième visite à ses parents depuis que Bernard Geoffrion est, était devrais-je dire, le coach du Canadien de Montréal.

Bernard Geoffrion, les traits

ravagés, est assis au bout de la de l'appartement; il enlève et

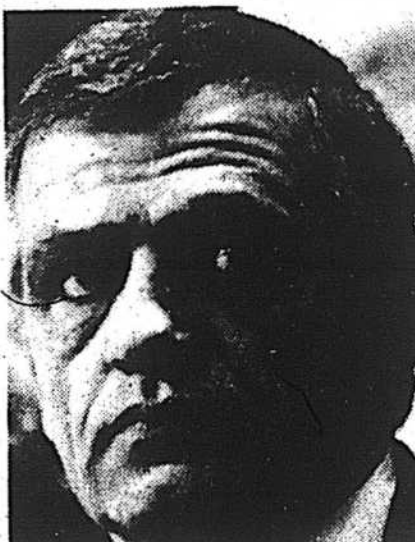


photo Armand Trotter, LA PRESSE

remet ses lunettes, frotte ses yeux rougis par le manque de sommeil, se lève pour aller répondre au téléphone qui sonne continuellement dans une pièce qui lui sert de bureau; un fauteuil familial dans la cuisinette

— Voir PERSONNE, page D 2

● Le pourquoi
et
le comment
de la
démission

— pages D 1 et D 3

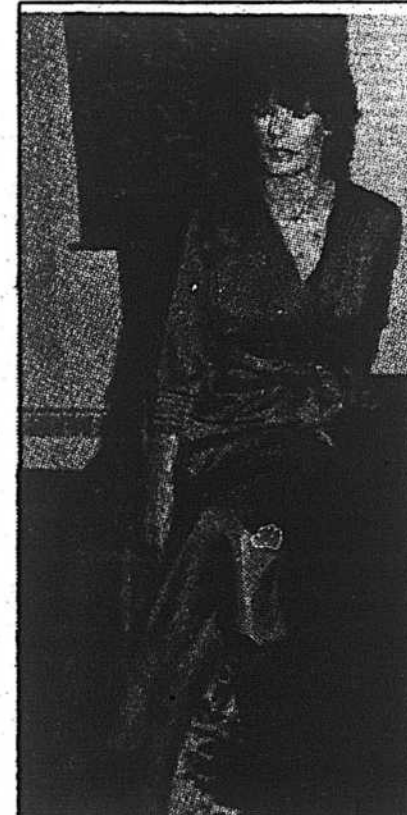


photo Robert Nadeau, LA PRESSE

Des fêtes brillantes

Les fêtes qui s'en viennent verront, aux quatre coins de la ville, les Montréalais se parer cette année de vêtements, d'accessoires, de bijoux particulièrement brillants. Madeleine Dubuc est allée rencontrer cette semaine des personnalités du monde de la mode. Personnalités vêtues de leurs plus beaux atours.

— page C 1

Un séisme en Colombie fait 300 morts

— page A 18

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: B 11, B 12
— Horaires: B 15
Bandes dessinées: D 14
Carrières et professions: B 9
Décès, naissances, etc.: C 19
Économie: B 1 à B 8
Êtes-vous observateur?: C 14
FEUILLETON «Sophia Loren»: C 15
Horoscope: D 14
Le monde: A 10, A 11
Mot mystère: D 14
Mots croisés: D 14
Petites annonces: C 12 à C 18
Pleins feux: A 9
Quoi faire aujourd'hui: B 15
Radio et télévision: B 15
Sports: D 1 à D 12
— Le ski: D 5
— Canne et fusil: D 10
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 7, C 10
— La loi et vous: C 6

Advenant une défaite en Chambre...

Trudeau au caucus libéral: «Ne comptez pas sur moi»

par Gilbert LAVOIE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le chef libéral, M. Pierre Elliott Trudeau a averti hier matin les membres de son caucus qu'il n'est pas dans ses intentions de revenir sur sa décision et de diriger le parti dans une autre campagne électorale, advenant une défaite en Chambre des conservateurs sur le budget de M. John Crosbie.

«J'avais pris une décision personnelle en annonçant ma démission, et il n'est pas question de revenir en arrière», a déclaré en substance le chef libéral à ses députés.

LA PRESSE a appris que des membres du caucus, dont deux anglophones, ont soulevé une telle possibilité lors de la réunion d'hier matin, suggérant que M. Trudeau pourrait bien «écrire une nouvelle page dans l'histoire parlementaire canadienne» en conservant le leadership du parti advenant une défaite des conservateurs en Chambre et le déclenchement de nouvelles élections. Le refus de M. Trudeau a été catégorique, et il a indiqué qu'advenant la dissolution du Parlement, le parti n'aurait d'autre alternative que de se choisir un leader intérimaire pour la durée de la campagne électorale.

Cette prise de position ferme du chef libéral réduit considérablement

la possibilité d'un effort véritable de la part du parti pour renverser le gouvernement Clark. «Je trouverais aberrant de faire une campagne électorale avec un chef intérimaire», a confié un membre du caucus. Ce qui n'a pas empêché le leader en Chambre des libéraux, M. Allan MacEachen, d'annoncer hier après-midi à Ottawa, qu'on déploierait tous les efforts possibles pour renverser le gouvernement. M. MacEachen a déclaré que tous les députés avaient été priés d'être présents aujourd'hui aux Communes lors du premier vote sur le budget, qui portera sur un sous-amendement présenté par les néo-démocrates. Le whip néo-démocrate a également déclaré qu'on a demandé à tous les députés d'être présents à l'occasion du vote.

La possibilité d'un retour de M. Trudeau à la tête de son parti, à la faveur d'un vote de non confiance à l'endroit des conservateurs, relevait plus de la science-fiction que de l'hypothèse sérieuse dès le départ. Une partie importante de la députation anglophone était trop heureuse de l'annonce de sa démission il y a un mois pour accepter de faire les conservateurs en Chambre et de s'engager dans de nouvelles élections sous son leadership.

La situation serait toutefois

bien différente si les libéraux avaient déjà choisi leur nouveau chef. M. Clark pourrait difficilement se maintenir au pouvoir advenant un vote massif de l'opposition contre le budget de son ministre des Finances.

Peu d'alternatives

Un expert en matières constitutionnelles, M. Gérard Beaudoin, de l'Université d'Ottawa, a révélé hier que le droit et les précédents établis laissent peu de discrétion au Premier ministre, devant une défaite en Chambre sur des sujets aussi importants que le Discours du Trône et le Discours du budget. M. Clark pourrait toujours décider de conserver le pouvoir, mais il s'attirerait immédiatement un vote de non-confiance en règle de la part de l'opposition, a-t-il expliqué. Le 19 février 1968, le Premier ministre M. Lester B.

Pearson avait été défait en Chambre sur un projet de surtaxe de 5 p. cent, en plein milieu d'une course au leadership au sein de son parti. Comme le vote ne portait pas sur une question aussi fondamentale que le budget M. Pearson avait refusé de dissoudre le Parlement, et pris le risque de faire face à un vote de non-confiance, qu'il avait remporté par 84 voix contre 82. Mais sur un point aussi fondamental que le budget, M. Beaudoin voit mal comment le Premier ministre pourrait refuser de dissoudre le Parlement.

L'autre intervenant dans un tel scénario est le gouverneur général, M. Ed Shreyer, qui aurait à accepter une éventuelle requête de dissolution des Chambres. M. Beaudoin a expliqué qu'après deux ou trois mois de pouvoir d'un nouveau gouvernement, le gou-

verneur-général jouit d'une certaine discrétion pour refuser de dissoudre le Parlement et demander au chef de l'opposition de diriger le gouvernement. «Mais dans un tel cas, il doit être excessivement prudent et s'assurer que le nouveau Premier ministre aurait vraiment des chances de conserver la confiance de la Chambre». Selon M. Beaudoin, M. Ed Shreyer pourrait difficilement prendre une telle décision, après six mois de pouvoir tory.



M. Trudeau

La Cour suprême et la Loi 101

Québec est prêt à faire face à un jugement négatif

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Un projet de loi d'urgence pourrait être présenté, dès cet après-midi, à l'Assemblée nationale, pour régulariser la situation la plus rapidement possible à la suite du jugement de la Cour suprême sur la constitutionnalité de la loi 101 en ce qui concerne la langue des tribunaux et du Parlement.

Comme on sait, ce jugement tant attendu doit être rendu au cours de la journée et, s'il devait être négatif à l'égard du gouvernement du Québec, il obligerait ce dernier à amender sans délai la loi 101 et à faire adopter dans leur version anglaise toutes les lois qui n'ont été adoptées qu'en français depuis la promulgation de la loi 101.

Hier, au bureau du leader du gouvernement, on indiquait que l'hypothèse la plus probable est qu'un projet de loi d'urgence soit déposé dès cet après-midi, à l'Assemblée nationale, projet de loi dont la nature dépendra nécessairement du contenu du jugement de la Cour suprême.

Rien n'était toutefois encore définitif dans la mesure où cette question a fait l'objet de discussions, une bonne partie du temps, durant la réunion du Conseil des ministres qui se tenait hier.

Au bureau du ministre Claude Charron, on a affirmé à LA PRESSE que le ou les «palliatifs» présentés par le gouvernement pour obéir au jugement de la Cour suprême devraient être adoptés rapidement — normalement à l'intérieur d'une journée — mais que, en cette matière, il faut toujours tenir compte de l'attitude de l'opposition.

Chose certaine, toutefois, un adjoint du ministre Charron a soutenu que cette ou ces lois «palliatives» devraient être débattues «toutes affaires cessantes», à moins que le jugement de la Cour suprême n'accorde des délais prolongés à l'Assemblée nationale.

En congé le 20 ?
La possibilité que l'Assemblée nationale siège entre Noël et le Jour de l'An demeure envisageable, a-t-on affirmé à LA PRESSE, mais peu probable: ou bien le jugement est exécutoire immédiatement et, dans ce cas, un ou des projets de loi «palliatifs» seront présentés rapidement à l'Assemblée nationale, ou bien un délai est accordé et, dans ce cas, le gouvernement pourra toujours remettre à plus tard, peut-être à la fin de janvier, la présentation de ces textes législatifs.

Dans un cas comme dans l'autre, pensait-on hier, la marche des travaux parlementaires, d'ici la fin de la semaine prochaine, ne devrait pas être trop perturbée. D'ailleurs, contrairement aux autres années, la marche des travaux parlementaires va si bien qu'on envisage sérieusement, au bureau du leader parlementaire, de pouvoir mettre un terme aux travaux de l'Assemblée nationale dès jeudi prochain, le 20 décembre.

Si on excepte cette question du jugement de la Cour suprême, qui pourrait malgré tout causer quelques surprises, il semble que le

Renouvellement du contrat d'impression de «Télé-Presse»

La Presse Ltée a renouvelé hier le contrat qui la lie avec l'Imprimerie Canadienne Gazette pour l'impression de son magazine d'horaires de télévision «Télé-Presse» distribué dans son édition du samedi.

Ce contrat, comme les précédents d'une durée d'un an, prévoit que La Presse Ltée paiera à l'Imprimerie Canadienne Gazette une somme globale de plus d'un million et demi de dollars pour la livraison hebdomadaire d'au moins 400.000 exemplaires de «Télé-Presse», qui est également distribué dans Le Droit, d'Ottawa, La Tribune, de Sherbrooke, Le Nouvelliste, de Trois-Rivières, et La Voix de l'Est, de Granby.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN
Minimum: -10	Maximum: - 5	Neige
Ensoleillé ennuagement en soirée		

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-11	Ensol. pass. nuageux	Neige	Neige
Outaouais	- 5	Ensoleillé	Neige	Neige
Laurentides	-10	Ensoleillé	Neige	Neige
Cantons de l'Est	- 5	Ensol. pass. nuageux	Neige intermittente	Neige intermittente
Mauricie	- 1	Ensol. pass. nuageux	Neige intermittente	Neige intermittente
Québec	- 7	Ensol. pass. nuageux	Neige intermittente	Neige intermittente
Lac-Saint-Jean	- 1	Ensol. pass. nuageux	Neige intermittente	Neige intermittente
Rimouski	-10	Quelques chutes neige	Neige	Neige
Gaspésie	-10	Quelques chutes neige	Neige	Neige
Baie-Comeau	-12	Ensol. pass. nuageux	Neige	Neige
Sept-Îles	-12	Ensol. pass. nuageux	Neige	Neige

au Canada

Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Victoria	- 2	7
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Edmonton	-13	-11
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Regina	-17	- 2
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Winnipeg	-28	-20
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Toronto	- 3	6
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Fredericton	-11	8
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Halifax	- 1	12
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Charlottetown	- 5	8
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Saint-Jean	- 8	5

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	7	16	Chicago	-2	0	Nlle-Orléans	18	27
Washington	9	21	San Francisco	2	14	Miami	20	28
Boston	9	20						

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE:		285-7272	
Lundi au samedi	\$1.75	285-7070	
Lundi au vendredi	\$1.25	285-7100	
Samedi seulement	0.75	285-7383	
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Nombre de semaines		Commandes	
par courrier: Canada	13 26 52	du lundi au vendredi 9h à 17h	
Lundi au samedi	\$37.00 \$74.00 \$148.00	du lundi au vendredi 9h à 16h30	
Lundi au vendredi	\$24.00 \$48.00 \$96.00	Pour changer ou annuler	
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00 \$52.00	du lundi au vendredi 9h à 16h30	
ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS		GRANDES ANNONCES	
Nombre de semaines		Détailants	
par courrier:	13 26 52	285-7202	
Lundi au samedi	\$55.25 \$110.50 \$221.00	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	
Lundi au vendredi	\$34.45 \$68.90 \$137.80	285-7306	
Samedi seulement	\$20.80 \$41.60 \$83.20	Carrières et professions, nominations	
		285-7320	
		COMPTABILITÉ	
		Grandes annonces	
		285-6892	
		Petites annonces	
		285-6901	

Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 9h à 16h) 285-6911

La Quotidienne
Tirage d'hier
4-8-6

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR SESSION: HIVER 1980

ARTS:			
510-210	Recherche et documentation II		mardi
510-902	Organisation spatiale		mardi
520-906	Histoire de l'Art québécois		mercredi
LETTRES			
604-201	ANGLAIS (test de classement, le lundi 14 jan.)		lundi
607-101	ESPAGNOL élémentaire I		jeudi
607-201	ESPAGNOL élémentaire II		lundi
607-301	ESPAGNOL intermédiaire I		mardi
607-401	ESPAGNOL intermédiaire II		mercredi
601-302	FRANÇAIS Roman		mardi
601-911	FRANÇAIS écrit		mercredi
601-935	FRANÇAIS: Analyse du phénomène québécois dans la littérature		lundi
MATHÉMATIQUES			
201-101	Compléments de mathématiques		lundi et mercredi
SCIENCES HUMAINES			
381-901	ANTHROPOLOGIE: Origine et évolution de la culture		mardi
320-216	GÉOGRAPHIE et tourisme		jeudi
330-951	HISTOIRE du Québec (1867-nos jours)		mercredi
330-972	HISTOIRE des relations internationales (1914-nos jours)		jeudi
340-301	PHILOSOPHIE: L'homme et la philosophie		mercredi
340-401	PHILOSOPHIE: Ethique et politique		mardi
385-942	POLITIQUE: Systèmes politiques du Québec et du Canada		lundi
350-903	PSYCHOLOGIE sociale		mardi
387-962	SOCIOLOGIE: introduction à la société		jeudi
387-976	SOCIOLOGIE de l'éducation		jeudi

Debut des cours: Semaine du 14 janvier

Renseignements, prospectus, inscriptions: Secrétariat de l'Éducation permanente Collège André-Grasset 1001 est, boul Crémazie Montréal, Qué. H2M 1M3 Tél.: 381-4293

OFFRE SPÉCIALE DE NOËL qui fera la joie de toute la famille

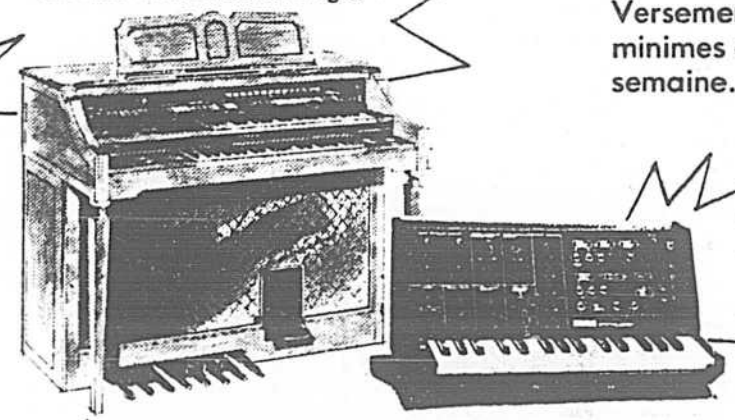
SYNTHÉTISEUR GRATUIT \$1,895

à l'achat de certains modèles d'occasion à partir de

OU TAXE DE VENTE ENLEVÉE \$1,195

sur des orgues d'occasion à partir de

GRATIS!
SYNTHÉTISEUR KORG MS10 — VALEUR \$600 (à l'achat de certains modèles d'occasion) tout un monde de sonorités nouvelles au bout de vos doigts.



AUTRES MODÈLES À PARTIR DE \$995

Versements faciles, aussi minimes que \$10 par semaine.

LOWREY - YAMAHA

HAMMOND — KIMBALL — WURLITZER

LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES! FAITES VITE! PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE!

Deux magasins pour mieux vous servir: 5030 ouest, rue Sherbrooke, (à l'est de Décarie) Tél. 487-6980
4069, boul. St-Jean (au nord du Centre Fairview) Tél. 620-6801



la boutique du clavier

Votre satisfaction est la clé de notre succès.

Les «bons gars» d'Hydro en ont gros sur le coeur Une grève «propre, propre, propre»

par Huguette ROBERGE

Les syndiqués d'Hydro-Québec affectés aux services essentiels en ont gros sur le coeur. Et quand le premier ministre fait publiquement appel à leur «sens des responsabilités», ils ne le prennent pas! Reprenant à leur compte un ancien slogan publicitaire de leur employeur, ils affirment que leur grève est «propre, propre, propre».

Dans chacune des dix régions administratives d'Hydro à travers la province, un comité syndical des services essentiels fonctionne 24 heures par jour depuis le début de la grève. Au bureau de Montréal où LA PRESSE a fait une incursion-surprise hier, les deux préposés de faction ne se sont pas fait prier pour fournir l'information demandée.

Ainsi, selon M. Jean-Paul Perreault, les «beaux cas pénibles» que les médias se sont plu à rapporter au cours des derniers jours risquent de donner au public une bien fautive image du travail accompli par les secouristes volontaires parmi les grévistes, et ne seraient pas étrangers au fait que les «bons gars» des services essentiels sont de plus en plus mal reçus par les abonnés qu'ils vont dépanner.

«Une fois sur dix, nous recevons des menaces, se plaint un monteur assez «démonté». Les gens sont agressifs, c'est pas possible! Et c'est parce qu'ils sont mal informés.»

Des chiffres

Des chiffres, on en veut? On va en avoir.

Par exemple, dans l'île de

Charlesbourg

«Tuile» de \$500,000 par jour

«La mise hors service du compensateur de Charlesbourg ne risque absolument pas de plonger des régions entières du Québec dans la grande noirceur, comme Hydro-Québec et le gouvernement l'ont laissé entendre au cours des derniers jours. Ce qui fait mal à Hydro-Québec et incite le gouvernement à crier à l'urgence, c'est la perte de \$500,000 par jour en exportation de courant électrique aux États-Unis que cette «tuile» signifie pour eux!»

Voici comment les grévistes d'Hydro expliquent, eux, l'inquiétude du gouvernement et le vibrant appel au sens des responsabilités des syndiqués que lançait encore hier le premier ministre du Québec à l'Assemblée nationale.

«Le compensateur de Charlesbourg est relié aux lignes de 735,000 volts de la Manic, de Québec et de Montréal, tandis que celui de Beauharnois en est séparé et fournit de l'électricité aux États-Unis. Or, depuis que le compensateur de Charlesbourg est hors de service, il a fallu relier celui de Beauharnois aux lignes du réseau, ce qui a pour effet de couper l'exportation chez nos voisins du sud. C'est ça qui est «dramatique» pour Hydro et le Québec! Quant aux menaces de «black-out», c'est de la plus haute fantaisie, mais ça fait peur au monde», ont dit les grévistes.

Montréal, sur les quelque 150 monteuses (ceux qui grimpent dans les poteaux) et jointeurs (ceux qui descendent sous terre), la moitié ont inscrit leur nom à la liste des dépanneurs volontaires des services essentiels.

Dimanche dernier, dixième journée de cette grève, le bureau syndical de Montréal avait reçu d'Hydro exactement 281 signalements de pannes. Or, 109 de ces «cas» ont été annulés par la société d'Etat après avoir été signalés. Que s'est-il passé? Une vérification des troubles a dû être faite par les cadres d'Hydro, lesquels ont pu, dans certains cas, trouver la solution au problème. Les syndiqués se posent quand même des questions: «Des pannes semblent s'être réparées toutes seules!» disent-ils.

Toujours après 10 jours de grève, les «bons gars» affectés au dépannage d'urgence avaient réglé 143 cas et redonné du service à 38,386 abonnés, tandis que 28 pannes attendaient encore d'être réglées et touchaient 774 abonnés.

Hier, après 14 jours de grève, le total des pannes signalées s'élevait, toujours dans l'île de Montréal, à 357.

Pourquoi les délais?

Depuis le début de cette semaine, le service est plus rapide et même les cas jugés moins urgents sont traités en moins de 48 heures.

«Si les gens ont dû attendre si longtemps au début, explique M. Gilles Lamoureux, c'est qu'il y a eu une tempête de vent dès la première journée de grève. Nous avons enregistré ce jour-là plus de 100 pannes, alors que la moyenne quotidienne est de 20.»

«Il faut comprendre, ajoute son confrère Perreault, que bien souvent les pannes que les gens rapportent à Hydro nous sont signalées huit et même douze heures plus tard. Ensuite, il nous faut faire plusieurs appels pour trouver trois dépanneurs disponibles, parfois jusqu'à 30 appels. Il faut ensuite que les hommes aillent chercher l'équipement nécessaire. Tout ça prend du temps.»

Les critères

Au bureau des services essentiels, chaque cas est évalué au mérite. La priorité est donnée aux hôpitaux (une demi-douzaine à Montréal ont été desservis par les grévistes secouristes depuis le début de la grève), aux services de police et d'incendie, aux usines d'épuration, aux foyers de personnes âgées. En général, le courant est rétabli en deux ou trois heures.

Les autres, jugés non prioritaires, doivent attendre leur tour. Preuve que les syndiqués sont «responsables» dans la dispense des services essentiels: plusieurs d'entre eux ont dû, comme les autres, attendre deux et même trois jours pour qu'une panne les affectant personnellement soit réparée! Hier, on répondait aux appels reçus lundi, et il est possible que les abonnés privés d'électricité depuis hier bénéficient du service dès aujourd'hui.

«Les gars sont sérieux et honnêtes. Cette grève est certainement la plus propre qu'on a connue!» lancent à l'unisson les deux «dispatchers».

Les intentions des dépanneurs volontaires (payés par Hydro pour les heures travaillées) sont d'autant plus pures que l'employeur, assisté de la police, effectue un contrôle assez scrupuleux des dépannages d'urgence...



Au Centre Laval, on se débrouille tant bien que mal: ce n'est pas une panne «prioritaire».

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Rapport des médiateurs aujourd'hui

par Pierre VENNAT

C'est aujourd'hui (au plus tard à 18 heures ce soir) que les quatre médiateurs extraordinaires nommés par le ministère du Travail pour trouver une solution au conflit d'Hydro-Québec doivent remettre leur rapport aux parties.

M.M. Yvan Blais, Raymond Désilets, Bernard Crevier et Denis Tremblay ont rencontré tour à tour les deux parties avant de rédiger leur recommandation dont le ministre Pierre-Marc Johnson a dit, à l'avance qu'elle serait «juste, équitable et acceptable» par les deux parties, ce qui revient à dire qu'elle sera à prendre ou à laisser.

Pendant ce temps, les pannes se multiplient. Hier après-midi, selon une compilation du ministre Yves Bérubé lui-même, il y avait 284 pannes affectant 10,800 abonnés, dont trois pannes majeures, impliquant 7,000 abonnés, d'une durée de moins de 24 heures.

Ceci dit, il est évident que la période où les services essentiels, dans ce domaine comme dans d'autres, est laissée à la discrétion des abonnés, tire à sa fin.

Le premier ministre René Lévesque a répété à l'Assemblée nationale qu'il y a eu pas mal de «réflexions» publiées dans les journaux là-dessus et qu'il est évident que cette expérience de la responsabilité confiée aux syndicats en dernière analyse n'est pas un succès. Donc, il va falloir y repenser.

Quant aux professionnels, ils ont débrayé hier, mais en soirée, leurs dirigeants syndicaux ordonnaient un retour au travail pour ce matin. En dépit de la présence d'un important dispositif policier, le syndicat des professionnels affirme que ses lignes de piquetage ont été assez bien respectées.

Centre Laval dans le noir...

Certaines pannes d'électricité jugées non prioritaires n'en causent pas moins bien des embêtements aux abonnés qui les subissent. Les administrateurs et marchands du Centre Laval en savent quelque chose, privés qu'ils sont d'électricité depuis deux jours. Pour eux, la panne signifie une perte quotidienne évaluée entre \$300,000 et \$400,000.

C'est mardi, première journée de la période des Fêtes où les magasins restent ouverts le soir, que la panne s'est produite, plongeant la majorité des magasins de cet important centre commercial dans l'obscurité et l'insécurité...

Si les «grandes surfaces» (Woolco, Steinberg, La Baie) n'ont pas fermé leurs portes, se satisfaisant de l'éclairage insuffisant dispensé par les génératrices d'urgence, les effectifs de surveillance ont été quadruplés, tandis que la police de Laval assure un contrôle accru.

Hier, l'administration tentait de louer d'autres génératrices. Le problème était d'en trouver d'assez puissantes pour rétablir une situation à peu près normale à l'intérieur du vaste mail intérieur. On essaya de se débrouiller. Pas question de fermer.

Quarante-huit heures après le signalement de la panne à Hydro-Québec, on n'avait pas encore vu l'ombre d'un réparateur pointer à l'horizon.

Le Centre est quand même resté ouvert hier soir. Il attend la foule des magasiniers de Noël aujourd'hui. Les clients sont invités à se rappeler qu'au bout du compte, l'honnêteté finit par payer!

Démonstration des produits PHILLIPS
«Comment construire vos enceintes acoustiques» chez Payette Radio.
Le samedi 15 décembre 1979 de 9h a.m. à 13h.
Les représentants seront sur place.

ORDINATEUR ÉLECTRONIQUE
Logix
modèle 7100
Pouvant programmer 40 opérations. Instructions en français.
PRIX PAYETTE \$1135

ORDINATEUR ÉLECTRONIQUE
Logix
modèle 600
pouvant programmer 50 fascinantes opérations. Instructions en français.
PRIX PAYETTE \$2295

La télévision KV-1911
SONY
Ecran de 20" mesuré diagonalement
— Contrôle de canal instantané avec 12 boutons-poussoirs à système électronique.
— Economie d'énergie.
— Bouton individuel pour contrôle des couleurs et commande d'accord précis (AFT).
— Postes UHF et VHF.
Prix spécial en magasin seulement PAYETTE

Module stéréo pour cassette
SONY TCK 60 Changement frontal (avec retour en douceur). Recherche automatique des programmes (mémoire). Système Dolby. 3 positions pour les sélecteurs. Têtes ferrite et ferrite. Bias + EQ.
Prix suggéré: \$749.95 \$499⁹⁵
PRIX PAYETTE

SONY
ICF-810W
Radio AM-FM plus cadran digital électronique avec éclairage fluorescent. Sélection d'alarme de 24 heures. Touche sensitive pour reveil graduel.
Prix sugg.: \$79.95 \$55⁹⁵
PRIX PAYETTE
Quantité limitée sur tous les produits annoncés.

CASSETTES POUR ENREGISTREMENT
TDK
DC-60 Prix ord. \$3.05 ch
SPECIAL PAYETTE 2/\$360
DC-90
2/\$545

TAP-A-LINE
Multi-prises de courant
PRIX PAYETTE \$315

payette radio
730 St-Jacques, Montréal
Tél.: 878-4771 (face à la Place Victoria)
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI
8h30 à 17h30
SAMEDI:
8h30 à 13h

NOUS ACCEPTONS TOUTES CARTES
CHARGEX
VISA
PLAN DE FINANCEMENT BCN

AGENCES No.1 offre à des conditions particulières

20% À 50%

de RABAIS SUR LES PRIX EN COURS

Nous vous assurons de voyager à des prix FORMIDABLES à l'une de nos 12 DESTINATIONS SURPRISES

PLAN ÉPARGNE GARANTI
demandez à nos conseillers en voyages

agences de **VOYAGES No.1 inc**

Opérant momentanément sous le permis d'Agence de Voyages Escapade Mill. Ltée

1182, rue Crescent, Suite 02
Montréal, Québec H3G 2A9
TÉL.: (514) 866-4681

Panorama Draperies Inc.
Service de décorateurs experts
La vraie économie c'est de faire affaire avec un professionnel

- Rideaux
- Tapiserie
- Couvre-lit
- Tapis et prélatris

85%, rue Lajeunesse, Montréal
389-8288
Métro Crémazie

Le budget vise un faux objectif

Le ministre fédéral des Finances, M. John Crosbie, a présenté mardi soir aux Communes son premier budget, dont le poste des dépenses s'élève à \$57.3 milliards, soit plus de 10 pour cent supérieur au budget actuel produit par les libéraux. Si l'on fait abstraction des budgets supplémentaires qui seront probablement ajoutés à ce budget de base, cette hausse des dépenses gouvernementales est déjà suffisante pour étonner les citoyens qui cherchent une certaine cohérence entre les paroles et les actes du gouvernement.

Bien sûr, M. Crosbie prévoit une inflation de 11 pour cent pour l'an prochain. Les quelque \$6 milliards de plus que son budget viendra chercher dans les poches des contribuables correspondent ainsi à une légère baisse des dépenses budgétaires. Mais ce que M. Crosbie n'avoue pas, c'est que les nouveaux impôts, en particulier la taxe d'accise sur le pétrole, accroissent de façon sensible le taux d'inflation. On arrive alors à ce paradoxe qu'en accroissant des impôts dont les répercussions sur l'inflation sont importantes on peut donner l'impression «comptable» de réduire les impôts. On pourrait ainsi presque indéfiniment hausser les impôts

tout en soutenant, chiffres à l'appui, qu'on les réduit... proportionnellement.

Ce jeu intellectuel ne trompe évidemment personne, surtout pas les contribuables des classes moyennes sur qui repose le plus lourd du fardeau fiscal. Ces contribuables se rappellent que le gouvernement Clark a été élu par la promesse expresse, entre plusieurs autres, de réduire les dépenses de l'État. Or le budget de M. Crosbie trahit cette promesse. Ce n'est d'ailleurs pas la première promesse que les conservateurs ravalent depuis qu'ils sont au pouvoir. Évidemment un gouvernement est justifié de ne pas tenir une promesse quand il se rend compte qu'elle ne serait pas dans l'intérêt public parce qu'elle contredit sa politique globale. Mais quelle est cette politique globale des conservateurs? Au cours de la campagne électorale c'était la relance de l'économie du pays par la réduction du rôle de l'État et l'accroissement du rôle du secteur privé. On veut d'ailleurs remettre au secteur privé la plupart des sociétés d'État. Il y avait là une certaine cohérence.

Mais on est maintenant en pleine incohérence. Le crédit d'impôt pour les intérêts hypothécaires, par exemple, qui avait pour but de

relancer l'industrie de la construction a été annulé par les hausses successives d'intérêt de la Banque du Canada. Les \$2 milliards de réductions fiscales promises, qu'on avait qualifiées de «déficit stimulant», ne figurent pas dans le budget de M. Crosbie. L'objectif avoué de ce budget n'est plus la relance de l'économie mais la lutte à l'inflation. Il s'agit là d'un faux objectif, car l'inflation n'est qu'un symptôme d'une économie en difficulté, en l'occurrence une productivité insuffisante, une balance commerciale insuffisante pour compenser les sorties de capitaux, etc. M. Crosbie s'imagine qu'en s'attaquant à un symptôme il va corriger le mal. Il y a à peine deux semaines il a déclaré au Canadian Club de New York que la priorité du gouvernement devait être accordée aux répercussions du budget sur l'inflation et le déficit de la balance des paiements. Or c'est seulement par la réduction des dépenses gouvernementales qu'un budget peut avoir un effet positif sur l'inflation. Mais c'est par la productivité et le dynamisme de l'économie que l'on accroît les exportations et qu'on finit par réduire le déficit de la balance des paiements.

Il y a évidemment quelques aspects positifs dans le budget Crosbie, tel le crédit d'impôt

pour les intérêts hypothécaires et les taxes foncières. Mais comme on l'a souligné précédemment cet allègement fiscal a été annulé en majeure partie par les hausses d'intérêt et l'inflation continue. Il y a aussi un crédit d'impôt pour le coût de l'énergie, destiné à certaines catégories de citoyens et d'entreprises. Mais les citoyens n'en jouiront qu'au printemps de 1981 après avoir fait leur rapport d'impôt. Certains crédits seront accordés aux petites entreprises, aux pêcheurs, etc. On peut noter aussi la création d'un Régime de placements dans les entreprises canadiennes qui permettra d'éviter les impôts sur les gains de capital tant que ces gains seront réinvestis dans ce régime.

Cependant la taxe d'accise sur l'essence, la hausse des primes de l'assurance-chômage, la surtaxe de 5 pour cent sur les profits des entreprises, etc. font globalement de ce budget une ponction fiscale inutile pour la relance de l'économie et illusoire pour la lutte à l'inflation. M. Crosbie a visé carrément à côté de la cible. S'il a la chance de corriger son tir avec d'autres budgets, il finira peut-être par l'atteindre. Au grand soulagement des contribuables.

Ivan GUAY

bloc-notes

Et les usagers, eux?...

Dès le 29 novembre, le Premier ministre René Lévesque déclarait à l'Assemblée nationale qu'on ne saurait tolérer une bien longue grève de la part des employés d'Hydro-Québec. Cette grève dure déjà pourtant depuis plus de deux semaines et, à part une timide menace d'intervention de la part du même chef de gouvernement, avant-hier, la population continue de vivre dans la plus grande insécurité.

Il ne faudrait plus qu'un débrayage généralisé chez les distributeurs de mazout pour que les jours froids qui s'annoncent nous glacient tous d'effroi. Et ce débrayage n'est malheureusement pas à exclure.

Mais, au fait, combien de temps peut-on permettre à des grévistes de perturber un service aussi vital que celui de l'électricité? Il n'est pas facile de répondre à pareille question. Cela peut dépendre de la saison où l'arrêt de travail se produit et du zèle plus ou moins grand que les grévistes déploient pour réparer les pannes possibles.

Mais, chose certaine, et quelle que soit la justesse de la cause défendue par les employés en débrayage, on ne saurait accepter qu'ils prennent les citoyens en otage pendant des semaines. La grève, dans un domaine comme celui-ci, devrait, tout au plus, constituer une façon brutale de saisir l'opinion publique de l'existence d'un problème. Une durée,

de vingt-quatre heures, est bien suffisante à cet égard.

Ce n'est pas la conception, il faut le reconnaître, que s'en font certains dirigeants syndicaux. Ils se servent de cette arme, exactement comme le font leurs collègues du secteur privé, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils aient réussi à faire plier l'employeur. Que cela prenne un mois, deux mois, la chose n'a pas d'importance. Seul compte l'objectif à atteindre, comme s'il n'y avait pas d'autres moyens plus civilisés de poursuivre une honnête négociation.

Avec de telles idées en tête, le soi-disant respect des services dits essentiels n'a rien de bien rassurant. Si on répare trop vite les pannes d'électricité, si on ne fait pas assez souffrir les usagers, ce ne sera plus l'épreuve de force dont on se délecte.

L'abus d'un droit, ou la mauvaise interprétation qu'on en fait, pourrait bien forcer éventuellement même les esprits les plus progressistes à s'interroger sur le libéralisme de notre législation en la matière.

Nous avons des défenseurs des droits de l'homme qui sont étrangement muets quand des syndicats sont en cause. Pourrait-on leur demander de se pencher sur le cas des plus démunis de leurs semblables qu'on prive d'électricité ou de soins hospitaliers?

Vincent PRINCE

APRÈS TOUT, AU MEXIQUE, ILS ROULENT BIEN À L'ALCOOL, NON ?!



Droits réservés

La mission de M. Vance

La visite en Europe du secrétaire d'État américain Cyrus R. Vance se déroule sous le signe d'une double préoccupation: obtenir la collaboration des partenaires des États-Unis dans un certain nombre d'actions visant à «punir» l'Iran et en arriver à une décision de principe au conseil de l'OTAN, quant à l'installation sur le sol européen d'armes nucléaires nouvelles. Les réticences des alliés s'annoncent très considérables vis-à-vis de ce double objectif, même si l'accord de principe est acquis en ce qui concerne l'armement.

Que Washington recherche la sympathie active de tous ceux qui se disent ses amis est tout à fait naturel quand on pense à la gravité de l'outrage et de l'humiliation infligés par l'Iran à la plus grande puissance du monde. On se demande même si l'ayatollah et les siens n'ont pas, par l'assaut donné le 4 novembre contre l'ambassade américaine à Téhéran, inauguré une phase absolument inédite de terrorisme international, consistant à humilier sans frais excessifs la fière Amérique.

Ce que cherche M. Vance, c'est le concours des Européens pour la mise au point d'une action concertée qui constituerait une réplique adéquate à l'insolence mesurée de l'Iran. Boycottage économique? Peut-être. Action

militaire calculée et limitée? Officiellement, cette dernière hypothèse est écartée par Washington. Mais personne n'ignore que, depuis plusieurs semaines, le Pentagone a pris ses dispositions.

La réponse des capitales européennes vis-à-vis de toute action concertée dirigée contre l'Iran reste nuancée, c'est-à-dire plus ou moins encourageante pour M. Vance. Certes, on condamne la prise d'otages et la violation du statut diplomatique. Mais de là à donner son aval à une guerre économique en règle contre l'Iran, il y a un pas que tous les interlocuteurs de l'envoyé des États-Unis ne sont pas prêts à franchir.

La position adoptée par Mme Flora MacDonald, dont le voyage en Europe coïncide avec celui du secrétaire d'État américain, est de nature à encourager la tiédeur. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada se déclare opposé à des représailles économiques unilatérales. C'est vraisemblablement une façon de dire que l'initiative, en l'occurrence, devrait venir des Nations unies.

Sur ce sujet la position du Canada apparaît proche de celle de la France, tandis que l'Allemagne soutient les Américains.

En revanche, en ce qui concerne le déploiement sur le sol euro-

péen de missiles de croisière et de Pershing-2, les oppositions les plus fermes ne viendront assurément pas du Canada. (La réaction ne sera vraisemblablement pas la même le jour où des sous-marins nucléaires américains seront immergés dans les Grands Lacs. Impossible? Possible, au contraire, selon certaines sources.)

Des pays comme la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark envisagent sans enthousiasme l'accroissement de l'armement nucléaire américain dans les pays membres de l'OTAN. Deux écoles, deux «lectures» différentes de la situation s'affrontent. Les uns pensent qu'aux prises avec de sérieux problèmes économiques la Russie souhaite réduire son budget militaire et qu'avant de pousser à une nouvelle dissémination des armes nucléaires il vaudrait mieux rechercher les chemins d'une négociation. D'autres, au contraire, et c'est le point de vue américain, jugent que la formule ancienne voulant qu'on fait la paix en préparant la guerre est encore la meilleure, d'autant plus qu'à leurs yeux la Russie a pris une avance intolérable. Le conseil de l'OTAN ne pourra pas conclure sans tenir compte des vives appréhensions que suscitent les propositions américaines.

Guy CORMIER

La contagion islamique

On conçoit sans peine qu'aux yeux d'un musulman, la révolution iranienne apparaisse comme une éclatante réussite. Dirigée de l'Irak, puis de Paris, par un haut personnage de la hiérarchie chiite, cette révolution s'est déroulée à l'enseigne d'Allah, du Coran et du retour aux sources vives de l'Islam. Se pourrait-il qu'en vertu de son succès justement, cette révolution ait un effet contagieux sur d'autres pays musulmans du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique?

C'est la question que nous amenons à poser les désordres incessants qui bouleversent présentement le Pakistan, l'Afghanistan et la Turquie. Les troubles qui agitent ces trois pays prennent, de toute évidence, une teinte d'intégrisme religieux visiblement empruntée à la révolution iranienne. La contagion est-elle sensible?

Essayons de disséquer quelques faits. La révolution iranienne se révèle une affirmation discrète mais ferme de la suprématie chiite sur les autres sectes islamiques. Les musulmans d'obédience chiite se perçoivent comme plus articulés et plus dynamiques que leurs frères des autres sectes. Ils se croient dépositaires de traditions plus authentiques et plus vénérables. On croit comprendre que l'un des grands objectifs de

l'Iran consiste à établir un certain leadership sur l'ensemble des communautés chiites afin que ce leadership puisse éventuellement s'affirmer sur le reste du monde musulman.

Les grands remous auxquels donne lieu ce qu'on appelle la renaissance islamique autorisent une hypothèse: celle selon laquelle le monde musulman aurait éventuellement la tentation de rejeter globalement l'influence occidentale en coupant tous les liens culturels et économiques qui s'y rattachent.

Pareille hypothèse se justifie à la lumière de certaines caractéristiques de la révolution iranienne, laquelle est visiblement dirigée contre l'Occident et ce qui, aux yeux des révolutionnaires, en est l'esprit et le symbole: les États-Unis. Il est significatif de voir la réaction en chaîne à laquelle la prise d'otages américains par des étudiants iraniens a donné lieu dans plusieurs pays musulmans. C'est en effet aux ambassades, aux consulats ou aux missions des pays occidentaux, et en particulier des États-Unis, qu'on s'en est pris au Pakistan, en Libye, en Afghanistan, au Koweït, au Bangladesh, en Thaïlande, aux Philippines. Pareille unanimité dans la stratégie anti-américaine a de quoi impressionner.

Nous percevons mal, de ce côté-ci du rideau cartésien, les humeurs du monde musulman. Se jugeant sans défense face aux défis de la technologie moderne, ce monde éprouve le besoin de se regrouper derrière ses chefs religieux. Ces derniers n'ont pas grand mal à communiquer à des foules cuisinées de longue date le mépris d'une civilisation jugée «matérialiste» et «décadente».

Les élites, surtout celles des milieux religieux, se sentent terriblement dépendantes de la technologie occidentale. Aussi, élèvent-elles constamment la voix en vue de provoquer la révolte des masses contre l'influence de l'Ouest chrétien et corrompue, influence qui finira, selon elles, par affaiblir puis détruire le mode de vie musulman.

À force de pincer une corde aussi sensible, le réveil islamique s'est transformé en un simple réveil nationaliste. Ce que les autorités religieuses recherchent, au fond, ce n'est pas tant le retour à la pureté doctrinale du Coran, que la reprise en main d'un pouvoir politique qui leur échappe du fait de l'invasion progressive et inexorable d'une technologie sur laquelle ils n'ont aucun pouvoir.

Jean PELLERIN

Le problème scolaire à Mont-Royal

«Les bonnes clôtures font les bons voisins...»

La Commission scolaire Sainte-Croix a décidé de déménager, le 7 janvier prochain, 267 étudiants du Mount Royal Catholic High School à la Polyvalente française Pierre-Laporte. La décision a provoqué, on le sait, de vives réactions. Dans la lettre ouverte qui suit, adressée aux parents anglo-catholiques des élèves du Mount Royal Catholic High School, Mme Hélène Pelletier-Baillargeon, journaliste et écrivain, dit pourquoi de nombreux francophones de Mont-Royal demandent à la Commission scolaire de revenir sur sa décision.

Depuis deux semaines environ, diverses déclarations publiques et manifestations populaires ont été organisées par notre comité d'action en vue de persuader la Commission scolaire Ste-Croix de suspendre sa décision de déménager le 7 janvier prochain à la Polyvalente française Pierre-Laporte les 267 étudiants du Mount Royal Catholic High School.

Plusieurs d'entre nous ont pu être choqués par les images rapportées par la télévision, de parents, de professeurs et d'élèves manifestant dans la rue avec des pancartes réclamant que l'école Pierre-Laporte demeure intégralement française. Certains même ont cru y voir une manifestation de racisme et d'intolérance qui les a profondément peiné et nous le regrettons sincèrement. Aussi voudrions-nous vous expliquer les motifs qui justifient notre position et nos moyens d'action actuels.

Il est certain que nos enfants respectifs habitent depuis longtemps une localité commune, s'ébaïtissent dans les mêmes terrains de jeu, partagent sans

problèmes des activités sportives et des rencontres familiales entre-voisins des deux cultures. En outre, ils ont, pour la plupart, été baptisés dans la même Église catholique romaine. Partant de cette réalité souvent harmonieuse, beaucoup d'entre nous voyaient d'un bon oeil ce bon voisinage s'étendre au milieu scolaire. Aussi, lorsque la nouvelle se mit à circuler que, non seulement les assemblées respectives des professeurs, parents et étudiants francophones de Pierre-Laporte désapprouvaient majoritairement cette solution, mais encore que les assemblées privilégiaient un projet d'intégration d'élèves franco-protestants de l'école de Roberval, plusieurs d'entre nous ont manifesté leur incompréhension et leur chagrin. Ce sont ces deux sentiments que nous aimerions dissiper ici.

Pour nous, l'école est un milieu de vie qui, en 1979, doit refléter d'abord une réalité culturelle, la nourrir, l'enrichir et la fortifier. Les francophones sont minoritaires à Ville Mont-Royal, ils le sont au Canada, ils le sont en Amérique du Nord. L'histoire de la lente agonie des minorités françaises de la Nouvelle-Angleterre et celle des francophones hors Québec nous a appris depuis longtemps deux vérités pour nous essentielles:

1. Que toute résistance culturelle est illusoire si elle ne repose pas sur l'intégrité linguistique et le contrôle de ses propres écoles.
2. Que là où six francophones cohabitent avec deux anglophones, le phénomène d'entraînement linguistique

joue invariablement en faveur de l'anglais. Six pour deux, c'est à peu de chose près le rapport de forces proposé par la commission scolaire où 680 francophones partageraient leur école avec 267 anglophones.

Certains d'entre vous nous objecteront que les francophones sont majoritaires au Québec, qu'ils se sont donné un gouvernement «nationaliste», voté la loi 101, et qu'en conséquence leurs craintes d'assimilation sont totalement injustifiées. A cela nous répondrons que cette loi 101 a fort peu de griffes et de dents, quoi qu'on en puisse dire, puisqu'elle ne permet en aucune façon au Gouvernement d'intervenir dans la crise actuelle. En outre, cette loi 101 ne saurait s'infiltrer dans les détails de la vie quotidienne d'une école ni, encore moins, empêcher des

adolescents francophones bilingues de parler spontanément anglais avec des condisciples anglophones lorsqu'ils s'aperçoivent que ces derniers sont unilingues. Or ce n'est paradoxalement pas en anglais que nos enfants connaissent des déficiences. Bien au contraire, les élèves de Pierre-Laporte réalisent actuellement les meilleures performances de toute la commission scolaire dans la langue de Shakespeare. Mais c'est leur langue maternelle française qui a, en ce moment, besoin d'être protégée et tonifiée pour résister à la culture anglo-américaine envahissante, depuis l'écran de télévision et le magasin de disques, jusqu'au centre d'achats.

Ce gouvernement «nationaliste» d'ailleurs, toutes les forces politiques canadiennes sont en ce moment ligüées pour obtenir sa défaite au prochain scrutin provincial et, sans doute,

participez-vous privément vous-mêmes à cette vaste entreprise d'opposition... Sa position est donc on ne peut plus fragile et nul ne nous assure que les garanties scolaires de la loi 101 nous seraient maintenues par l'éventuel successeur du docteur Camille Laurin. Il ne saurait donc être question pour nous, en ces années tumultueuses, de nous endormir dans une fausse sécurité à l'égard de notre épanouissement culturel, la partie est loin d'être gagnée.

Les anglophones de Mont-Royal constituent 60% de la population et y possèdent sept écoles primaires et secondaires dans leur propre langue. Est-ce exagéré de demander que les francophones qui constituent 40% de la population puissent conserver l'intégrité linguistique et culturelle de leurs deux écoles élémentaire et secondaire?

Nous ne sommes pas contre la culture anglaise, nous sommes pour notre culture française. Nous ne saurions pas non plus être taxés de racisme ou d'intégrisme puisque nous envisageons d'ouvrir notre école à des Français, des Belges, des Marocains, des Algériens, des Juifs, des Haïtiens de religion protestante. Les élèves anglophones qui fréquentent actuellement nos classes d'immersion française peuvent d'ailleurs témoigner qu'ils n'ont fait l'objet d'aucune brimade de la part de leurs condisciples francophones.

Toutefois, l'opposition ferme et quasi unanime observée au cours de nos assemblées à l'endroit de l'intégration forcée de vos enfants à notre école ne

constitue pas un climat favorable à la bonne entente et à la paix scolaire. Vos enfants ne pourraient que souffrir à l'idée de se sentir indésirables et les nôtres souffrir à l'idée d'être contraints à une situation dont ils ne veulent pas et dont ni les uns ni les autres ne sont responsables. Un proverbe de votre langue dit fort justement que «ce sont les bonnes clôtures qui font les bons voisins». Chacun dans l'école de sa propre culture, n'est-ce pas le meilleur moyen de sauvegarder le respect mutuel et l'estime que nous nous devons les uns les autres?

Nous comptons sur votre compréhension pour ne pas persister à une solution de force à la crise scolaire que nous traversons actuellement. Nous sommes fort conscients que ses manifestations ont dû revêtir un caractère émotivement pénible pour vous et vos enfants. Mais nous savons également qu'en nous imposant par en haut une solution à laquelle nous n'avions pas été appelés à participer, la Commission scolaire nous plaçait dans une situation d'urgence ou nous n'avions plus d'autre recours que celui des moyens de pression exercés sur la place publique pour faire valoir notre point de vue. Nous le regrettons avec vous mais, en même temps, nous nous devons de vous dire avec franchise que nous n'interromprons ces moyens de pression que lorsque nous serons assurés d'avoir obtenu gain de cause.

En toute amitié,
Hélène PELLETIER-BAILLARGEON
Ville Mont-Royal

Protestations chez les étudiants

A l'heure où le gouvernement fait tout en son pouvoir pour faire respecter les droits des francophones à l'intérieur de leur pays, des gens travaillent à empêcher des étudiants francophones de recevoir des cours en français dans des lieux où l'on ne parlerait que le français.

Ne peut-on pas étudier chacun sa religion et parler ensemble français dans une même école?

Est-ce qu'aux yeux des commissaires de cette commission scolaire les considérations d'ordre budgétaire passent avant

l'importance de la langue? Je l'ignore, mais il ne faut pas rester indifférent devant cette situation. Je pense particulièrement aux conseils étudiants des diverses écoles francophones qui se doivent d'appuyer ces étudiants qui luttent pour garder à leur école une étiquette française.

Julie GRIGNON
pour le conseil étudiant

Ecole polyvalente
Henri-Bourassa
Montreal-Nord

En vrac

Les médecins sont-ils trop payés?

Vous publiez en page A 1 de votre édition du samedi 1er décembre un article intitulé «Les médecins empochent 20 cents sur chaque dollar dépensé pour la santé». Vous citez spécifiquement les médecins radiologistes, «les enfants gâtés du système». Une juste information à la population devrait dire que 75 à 80% de ces revenus bruts représentent les frais techniques et administratifs d'opération d'un cabinet de radiologie. Il s'agit donc d'un chiffre très différent de celui que vous publiez. La physiatrice présente un problème similaire.

Quant à la teneur générale de

l'article, l'utilisation de certains termes et le ton laissent croire que les médecins reçoivent trop d'argent pour les services qu'ils rendent à la population. Il serait aussi vrai de dire que «les médecins ne reçoivent que 20% des dépenses de la santé». Ce pourcentage n'a rien de choquant, car il demeure en deca du pourcentage nord-américain. Nous croyons que la population a droit à une information plus objective que celle que vous leur donnez.

Denis MELANCON, M.D.
Président
Association des radiologistes
de la Province de Québec

Du théâtre incompréhensible

Monsieur Jean-Louis Roux
Théâtre du Nouveau Monde
Montréal

Monsieur,
(...) Je suis de ce public qui veut se distraire avant tout en assistant à une pièce de théâtre; tant mieux si en rentrant chez lui il rapporte des émotions fortes et de bons souvenirs qui resteront gravés dans sa mémoire.

Mais permettez-moi de vous dire, Monsieur, que ce n'est pas ce qui s'est passé le samedi 24 novembre lorsque j'ai eu la malchance d'assister à la pièce «L'HIPPOCANTHROPE.»

Étant une abonnée de votre théâtre depuis assez longtemps, c'est la seconde fois qu'on nous

présente une pièce de ce genre (l'an dernier, la pièce Ah! Ah! avait suscité en moi le même sentiment). J'ai nettement l'impression que l'on se moque de nous en nous présentant une telle pièce sous prétexte que c'est une création.

Je ne comprends toujours pas le sens et le pourquoi de cette pièce après mûre réflexion. Et je ne suis pas la seule puisque les trois autres personnes qui m'accompagnaient ce soir-là n'ont rien compris non plus, tout comme les nombreuses personnes qui ont quitté la salle durant l'entracte...

Monique ROBERTSON
Pincourt, Ile Perrot
Qué.

La fierté de nos athlètes

Félicitations à M. Paul Daoust pour sa lettre au sujet du manque de fierté des francophones dans le hockey. Il a toutefois oublié de mentionner l'incident du mois de septembre dernier où deux joueurs francophones, Pierre Lacroix et Michel Goulet, des Nordiques de Québec, ont eu le courage d'exiger un contrat en français. Là aussi nos Lafleur et Savard ne nous ont pas fait honneur.

Il en est de même dans plusieurs domaines où, souvent, les

francophones n'avaient pas et n'ont pas encore assez de fierté pour revendiquer leurs droits. Dans d'autres sports, par exemple en athlétisme et au tennis, il y a eu de nombreux cas de discrimination. La plupart du temps on a laissé tomber l'affaire. Une rare exception a été le cas de Réjean Genois.

Aussi longtemps que tous les francophones ne se tiendront pas debout, nos droits seront bafoués.

Jean SIROIS
St-Jérôme

Pauvres petits chiens savants...

Merci à André Melançon pour le film «Les Vrais perdants». Enfin, les parents sont en vedette. Mais les enfants dans tout cela... comme il est facile de les

manipuler et de leur vendre comptant nos désirs et nos rêves irréalises, notre besoin d'exhibitionnisme.

Les vrais perdants, oui, et les

vraies victimes surtout. Quel triste spectacle, quel cirque! Pauvres petits chiens savants toujours prêts à se dépasser pour que papa, maman et le prof soient fiers d'eux. Que de cœur et d'agressivité ils doivent refouler. Mais les vrais besoins de l'enfant, le respect qu'on lui doit, ce n'est pas important, la tristesse dans leurs yeux, ce n'est pas important, tous ces petits visages au sourire forcé ce n'est pas important. Comment peut-on exiger de telles performances et une discipline aussi rigide à un âge où on a surtout besoin de s'amuser? Pourquoi?

Difficile à entendre et comprendre

Monsieur Yvon Deschamps
monologue

Mon cher Yvon,

Le dimanche 26 novembre, nous sommes allés voir à la Place des Arts et nous en sommes sortis très déçus. C'est à peine si on a compris le quart de votre programme, et au prix que ça coûte, ça fait cher de la minute.

Pourtant, nous vous aimons; nous ne manquons aucune de vos représentations. Mais, hier, c'était le bouquet.

D'abord, la musique. Comment peut-on comprendre les mots de vos chansons quand la musique est si forte?

Pour une politique nataliste

Dans LA PRESSE du 3 décembre, j'ai lu avec intérêt que le Club des Sages retraités (secrétaire Lucienne Nault) demandait au Premier ministre de développer une politique nataliste.

Ce Club porte un jugement sain et c'est touchant de voir des personnes d'un certain âge se préoccuper de la relève. Mais si le gouvernement a le dos large, il ne peut pas vouloir à la place de chacun. Les jeunes, eux, qu'en pensent-ils...? Ce serait à eux de faire leurs preuves.

Mes parents étaient pauvres; ils ont eu sept enfants. Moi-même, mariée dans la trentaine, j'ai eu trois bébés. Mais le «beau» progrès commençait à se faire sentir... «La qualité prime

Et surtout, pour qui? Posez-vous donc la question.

N'oubliez pas, chers pseudo-éducateurs, parents et profs, que le perfectionnisme ce n'est pas une qualité, mais presque une maladie... et que les enfants ne demandent pas tous les sacrifices auxquels vous vous astreignez soi-disant pour eux.

Enfin, je souhaite à tous ces parents de connaître leur heure de gloire, mais surtout pas au détriment des enfants, ni à travers eux.

Margot HARVEY
McMasterville, Qué.

Quant aux monologues, on aurait dit que vous aviez hâte d'en finir; vous parliez tellement vite qu'on a fait comme vous le disiez si bien à propos d'un programme de télévision: «On a regardé, mais on n'a rien entendu.»

Vous qui aimez tellement faire participer les gens dans la salle, demandez-leur donc si on vous entend clairement et si la musique est trop forte. Ce sera ensuite à vous de juger.

M. BASTIEN
J. L. GUIMOND
LUCILLE BASTIEN
L. HOUBART
Duvernay

Une loi qui a fait peu de bruit

Le mercredi 7 novembre dernier, l'Assemblée nationale du Québec sanctionnait la loi 125 sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Cette loi modifie radicalement la pratique de l'aménagement au Québec.

L'Association Québécoise d'Urbanisme, organisme sans but lucratif dont l'objectif est l'amélioration des milieux de vie en suscitant la participation des citoyens à la planification, s'étonne de ce que LA PRESSE n'ait pas souligné cet événement. Les citoyens doivent être informés de leurs nouvelles responsabilités et de leurs nouveaux droits.

La loi 125 ne constitue pas un point final en matière d'aménagement mais bien le début d'une nouvelle philosophie de la planification. De nouvelles règles du jeu sont mises en place et tous les intervenants devront en tenir compte sinon la loi 125 n'aura été qu'un futile exercice.

La loi 125 reconnaît le principe de la participation des citoyens à la définition de leur cadre de vie. En effet la loi prévoit la consultation et l'information des ci-

toyens tout au long du processus devant mener à l'adoption du schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté.

Ce principe a pour mérite de démocratiser la pratique de l'aménagement qui, pendant trop longtemps, n'a été que l'affaire de spécialistes repliés derrière l'hermétisme de leur savoir.

L'Association Québécoise d'Urbanisme s'engage à fournir aux citoyens du Québec le soutien nécessaire à l'exercice de leurs nouvelles responsabilités. En outre, l'AQU mettra tout en oeuvre afin que l'esprit et la lettre de la loi sur l'urbanisme et l'aménagement soient respectés.

Les media d'information ne doivent pas passer sous silence la sanction de cette loi. La loi 125 constitue certes un progrès important en matière de planification, cependant il importe que l'information soit accessible aux citoyens sinon rien n'aura été changé.

Pierre ELIE, directeur
Association Québécoise
d'Urbanisme
Québec, P.Q.

Deux anglophones à l'OPC

Je voudrais simplement rectifier une information publiée dans un article du journal LA PRESSE en date du 17 novembre 1979.

L'article fait état d'un relevé préparé par monsieur Russell Ducasse, du service de recherche de l'Assemblée nationale, à la demande du député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, monsieur Reed Scowen, relevé affirmant qu'on ne compte aucun représentant de langue anglaise au bureau de direction de l'Office de la protection du consommateur.

Or ce bureau, qui compte 13 membres, comprend effectivement deux personnes issues du milieu anglophone, à savoir monsieur David Appel, conseiller juridique affilié à l'Associa-

tion pour la protection des automobilistes (APA), et madame Juanita Westmoreland, professeur de droit à l'Université du Québec à Montréal.

Dans l'étude en question, monsieur Scowen souhaite que le gouvernement fasse en sorte que, pour chaque ministère, la proportion de membres anglophones faisant partie des régies atteigne dans deux ans une moyenne de 15% du total des membres. Un simple petit calcul indique que déjà cette proportion est atteinte au bureau de direction de l'Office de la protection du consommateur puisque effectivement deux anglophones sur 13 membres représentent plus de 15% du total du bureau.

Claude BELANGER
Directeur des communications

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres breves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres, selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Cyclo-plein-air inc.
352 est, rue VILLERAY, près SAINT-DENIS, Montréal
(514) 274-3382
«La boutique que vous recherchez»

SKIEZ EN DOUCEUR AVEC

La chaussure qu'il vous faut

Alps

Les skis Splitkein sont disponibles en fibres de verre ou en bois.

SPLITKEIN

La Cour suprême dit NON au Québec et au Manitoba

Par Gilles PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a déclaré hier que certains articles de la Loi 101 sont inconstitutionnels.

Dans un jugement unanime les neuf juges affirment que les dispositions du chapitre 3 de la loi traitant de la langue de la législation et de la justice contreviennent à l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Selon le tribunal, la Charte de la langue française qui faisait du français la seule langue officielle du Québec est un amendement unilatéral à la constitution canadienne, ce qui dépasse les pouvoirs de la province.

Dans son appel le gouvernement du Québec soutenait qu'il avait la compétence nécessaire pour modifier la loi en ce qui a trait à la langue des institutions en vertu de l'article 92 de la constitution.

La cour note dès le départ qu'elle soutient intégralement le jugement rendu à ce propos par le juge en chef de la Cour supérieure du Québec Jules Deschênes. Les articles 7 à 13 de la loi 101 sont ultra vires, disait-il. Les dispositions législatives viennent en contradiction directe avec l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, il n'est pas du pouvoir de la légis-

lature du Québec d'en modifier unilatéralement les dispositions.

Le chapitre 3 de la Charte du français qui est infirmé par la Cour suprême décrivait le français seule langue de la législation et de la justice; précisait que les lois étaient rédigées seulement en français; que seul ce texte était officiel; que le français était la langue de l'administration et qu'une version anglaise était publiée — ce qui n'était pas le cas du Manitoba où l'on ne faisait pas de copie française officielle des lois.

La loi disait également que les sociétés (personnes morales) devaient plaider en français devant les tribunaux et les organismes quasi judiciaires. Les jugements devaient être rendus en français.

La Cour suprême a par la même occasion rendu un jugement dans le même sens en ce qui a trait à la loi du Manitoba faisant de l'anglais la seule langue officielle de cette province.

Cette loi qui avait été adoptée en 1890 était contestée depuis deux ans par M. Georges Forest de Saint-Boniface. La cour lui donne raison en vertu des dispositions de la constitution du Manitoba qui protègent le français comme l'anglais est protégé au Québec.

Dans le but de sauver la centaine d'emplois

La Caisse de Granby dit avoir fait l'impossible pour l'Atelier du Cuir

par Martha GAGNON

La caisse populaire de Granby a fait l'impossible, allant jusqu'à dépasser sa marge de crédit, pour sauver la centaine d'emplois de l'Atelier du cuir, après l'assassinat de la présidente et propriétaire de l'entreprise Mme Raymonde Parent le 22 octobre dernier.

Voilà en substance ce que l'agent de crédit de la caisse et principal responsable du dossier, M. Pierre Bellefleur a déclaré hier, au juge C. Benoit de la Cour Supérieure qui entendait pour la deuxième journée, la demande d'injonction de l'Atelier du cuir visant à faire rouvrir les usines de Montréal et Acton Vale. Plusieurs employés en chômage depuis le 6 décembre écoutaient attentivement les témoignages.

Selon M. Bellefleur, dans une opération courante et normale, la caisse populaire n'aurait jamais excédé sa marge de crédit de \$125,000 pour financer l'entreprise. Mais, après la mort de Mme Parent, la caisse a voulu démontrer sa volonté de maintenir ouvert l'Atelier du cuir en augmentant la marge de crédit jusqu'à \$132,000 et même \$179,000. Elle avait alors donné à des gestionnaires de la firme Du Temple, Giroux & associés le mandat d'administrer l'entreprise pour une période indéterminée.

Le représentant de la caisse a expliqué au juge qu'il s'agissait d'une prise de possession en vue

d'assurer la gestion intérimaire de l'Atelier du cuir. «Il a toujours été très clair dans notre esprit que nous devions rétrocéder l'entreprise au successeur légal de Mme Parent». M. Bellefleur a ensuite affirmé, comme l'avaient fait les analystes financiers de la SDI la veille, qu'il ne connaissait pas le nouveau propriétaire de l'entreprise.

La caisse populaire savait toutefois que le conjoint de Mme Parent, Fernand Beaudoin (lequel se remettait de ses blessures à la suite de la tentative de meurtre) était susceptible de devenir le seul propriétaire. Elle attendait la preuve légale.

Une convention secrète

Ni la SDI, ni la caisse populaire connaissaient l'existence d'une convention intervenue entre Fernand Beaudoin et Raymonde Parent en septembre 1977, laquelle établit que les actions sont partagées également.

Le représentant de la Société de développement industriel, M. J. Guy Leclerc a déclaré, quant à lui, qu'il n'aurait jamais accordé de prêt à l'Atelier du cuir s'il avait su qu'une telle convention existait. Il a expliqué qu'à l'époque, M. Fernand Beaudoin avait une cause pendante en Cour criminelle, ce qui constitue un empêchement majeur à l'obtention d'un prêt.

Après la mort de Raymonde

Parent qui a toujours été considérée comme l'unique propriétaire de l'Atelier du cuir, la caisse populaire et la SDI ne savaient plus à qui remettre le contrôle de l'entreprise.

Un risque très grand

A plusieurs reprises hier, l'agent de crédit de la caisse populaire a répété que le financement de l'Atelier du cuir a toujours représenté un risque très grand. Il s'agissait d'un dossier complexe et difficile. Les inventaires de l'entreprise étaient les seules garanties financières. «Lors de la prise de possession, le montant dû à la caisse populaire était de \$68,332, à ce moment-là, nous vendions pour environ \$50,000 par semaine et la production coûtait jusqu'à \$70,000».

Pour la caisse populaire, il était évident que toute la structure de l'entreprise reposait sur les épaules de Mme Raymonde Parent. Sa mort a eu pour effet d'augmenter le sentiment d'insécurité des financiers. C'est pourquoi, en vertu de l'acte de fiducie, la caisse populaire a demandé à la Fiducie du Québec de réclamer à l'Atelier du cuir le paiement total de la dette. Devant l'impossibilité de l'entreprise de payer la somme due, les financiers ont convenu de la prise de possession. Il n'était pas question de fermeture.

«Ce n'est que le jour où M. Fer-

mand Beaudoin a décidé de ne plus effectuer ses dépôts à la caisse populaire mais dans un compte de banque in Trust, que nous avons réagi en fermant les portes de l'Atelier du cuir». Dans son témoignage, M. Bellefleur a insisté pour dire que la caisse avait fait plus que son possible pour convaincre M. Beaudoin d'accepter la gestion intérimaire en attendant que la situation se rétablisse et que tout se fasse dans la légalité. Ce dernier a refusé catégoriquement les arrangements de la caisse populaire, alléguant que la prise de possession était illégale, inutile et coûteuse.

Une situation délicate

«Nous avons réellement tout fait pour permettre à l'entreprise d'opérer. Nous avons émis des chèques pour un total de \$406,364 durant la période de gestion intérimaire. À la fermeture, il y avait 1,700 manteaux de cuir qui avaient été confectionnés grâce à l'argent de la caisse populaire». C'est ce qu'a souligné M. Du Temple, le représentant de la firme de gestion qui a reçu le mandat d'administrer l'entreprise après la mort de Mme Parent. Après avoir souligné la grande efficacité des employés, M. Du Temple a cependant précisé que la situation financière de l'Atelier du cuir restait très fragile. Il a parlé de pertes d'opération de \$72,000 pour les mois d'été.

Selon le premier ministre Joe Clark

L'avortement est affaire de conscience personnelle

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Selon le premier ministre Clark, l'avortement est une question qui relève de «la conscience et des convictions personnelles» de chacun.

Dans une lettre circulaire qu'il faisait parvenir à quelque 300 citoyens qui l'interrogeaient à ce propos, M. Clark note également que la loi actuelle est «équitable» et qu'elle doit être appliquée à la grandeur du pays.

Le premier ministre signale d'ailleurs que les députés de son parti sont libres de s'exprimer sans contrainte à ce propos, ce

que plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs fait en s'opposant à la loi.

Rappelant les grandes lignes d'une étude publiée en 1977 par le gouvernement fédéral, M. Clark se dit d'accord avec ses conclusions. Ce document préparé par un groupe d'experts en droit, en sociologie et en médecine sous la direction de M. Robin Badgley révélait que la loi n'était pas appliquée de façon équitable par toutes les provinces.

Les constatations du comité d'enquête à l'effet que la loi elle-même était juste n'ont pas été contestées, écrit M. Clark.

PARIZEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

Parce qu'ils sont plus souvent locataires, les premiers ne touchent que 17 p. 100 du produit de cette mesure. C'est ce qui lui fait dire que les Québécois, «qui ne sont pas égaux aux Canadiens quand il s'agit de toucher l'argent du fédéral pour les crédits d'impôt sur les intérêts hypothécaires, deviennent miraculeusement égaux quand il s'agit de payer la taxe sur l'essence».

M. Parizeau soutient également qu'avec cette ponction de \$600 millions, Ottawa vient chercher au Québec «tout ce qu'il lui accorde comme subventions pour les importations de pétrole étranger», et il en conclut que l'argument principal des fédéralistes, «c'est-à-dire que sans le gouvernement fédéral les Québécois paieraient leur pétrole au prix international, vient en pratique de disparaître».

Quant au crédit d'impôt énergétique annoncé par le fédéral pour réduire l'impact pour les plus pauvres de la hausse du prix de l'essence, le ministre fait remarquer qu'il ne s'appliquera qu'à compter de 1981 et qu'il ne représentera, cette année-là, que le cinquième de la taxe sur l'essence.

M. Parizeau reconnaît que le budget fédéral contient de bonnes mesures mais il soutient que «les mesures bonnes ou mauvaises autres que l'essence s'annulent en pratique sur le plan de la ponction qu'on fait sur le contribuable».

M. Parizeau a enfin annoncé qu'il présentera bientôt une motion demandant que l'Assemblée nationale prie le gouvernement fédéral de se retirer du champ de taxation sur les carburants. Il souhaite que tous les partis votent en faveur parce que, a-t-il dit, «le Québec n'a été fort à l'égard d'Ottawa que lorsqu'il était uni».

L'Opposition

Répondant à la déclaration ministérielle du ministre des Finances, le chef de l'Opposition s'est montré très prudent devant un budget «qui comporte beaucoup d'inconnues» et «qui soulève des inquiétudes véritables».

Relativement à la taxe sur l'essence, M. Ryan la déplore et trouve très dangereux «de risquer de déséquilibrer ainsi le jeu de la fiscalité au Canada». Comme M. Parizeau, le chef libéral regrette qu'on n'en ait pas exempté le transport par camion et par taxi.

Par contre, M. Ryan trouve que le ministre «tourne les coins un peu vite» quand il parle de l'impact sur le Québec. Il établit à bien plus de \$600 millions (plutôt à près de \$2 milliards) les sommes que retire le Québec en vertu de la politique pétrolière du fédéral.

M. Ryan se dit prêt à «étudier en profondeur toutes les implications de ces mesures et à adopter des attitudes claires». «Nous n'avons aucune espèce d'hésitation de ce côté, a-t-il ajouté, mais nous ne voudrions pas être emportés dans une tentative visant à tirer des bénéfices politiques partisans de ce qui s'est passé hier».

Après cette claire allusion à la célèbre affaire de la taxe de vente, il n'était pas étonnant d'entendre M. Ryan refuser de s'engager à l'avance à appuyer la motion Parizeau. Mais il est prêt à l'étudier au mérite tout le temps qu'il faudra.

Quant au chef de l'Union nationale, il s'est porté à la défense du budget Crosbie disant qu'il était temps qu'on restreigne les dépenses et diminue les déficits. Les Canadiens paient leur essence beaucoup moins cher qu'ailleurs, dit M. Biron, et c'est largement à cause des politiques fédérales.

Le chef unioniste a profité de l'occasion pour critiquer les politiques budgétaires du gouvernement québécois et vanter celles du fédéral.

Mais il n'a pas dit un mot du problème que pose le fait qu'Ottawa s'installe dans un champ de taxation où il n'est présent que depuis quatre ans, et qu'il s'était engagé à évacuer. M. Parizeau n'a pas manqué de noter que cette attitude étonnait de la part du chef du parti fondé par Maurice Duplessis.

Confiez votre monde au plus grand

Votre maison, votre auto et tous vos biens, un p'tit monde que vous aimeriez mettre bien à l'abri. S'assurer ce n'est pas tout, il faut être rassuré. Rassuré d'être complètement protégé, de faire affaire avec une compagnie solide et surtout d'être bien traité au moment des dédommagements.

Pour être rassuré, demandez à votre courtier d'assurance de vous recommander ce qu'il y a de mieux. Parmi toutes les compagnies qu'il représente, il devrait vous recommander l'Assurance Royale, le plus important assureur d'automobiles, d'habitations et d'entreprises au pays. Il n'y a personne de mieux placée que lui pour connaître la philosophie de la Royale: vous offrir un service des sinistres et réclamations fiable, équitable et rapide. Mais pour vous faire conseiller l'Assurance Royale, vous devez poser la bonne question: «Pouvez-vous m'offrir ce qu'il y a de mieux?»

Nous sommes vraiment intéressés à ce que vous soyez très prudent dans le choix de votre compagnie d'assurance... c'est aussi à notre avantage.

Rassurez-vous avec ce qu'il y a de mieux.

l'Assurance Royale
Canada

OPTOMETRISTES
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.
 900, SHERBROOKE OUEST (#11) 849-1274
 Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h a.m. à 5 h 30 p.m.
 Jeudi de 9 h a.m. à 9 h p.m. — Samedi fermé.

UNE AUBAINE SANS PAREILLE!
 ACHÉTEZ DIRECTEMENT DE
 L'IMPORTATEUR
 AU PRIX DE GROS OU PRESQUE
 Superbe choix de complets, vestons et blazers fi-
 nis à la main, en tweed écossais.
 Pardessus en cachemire, molair et laine vierge
 conçus par les plus grands COUJUREURS de
 France, Italie et New York.
 Ouvert au public tous les jours y compris le sa-
 medi.
 1470, rue Peel
 Edifice HERMES - 4e étage
 Montréal (514) 282-0415

Selon le directeur de la police de la CUM
Une minorité revancharde
veut détruire l'autorité

par Florian BERNARD
 Il y a au sein de la police de la CUM une «minorité revancharde» qui ne cesse de s'opposer aux directives de la direction et qui refuse de se soumettre au sens de l'honneur et des responsabilités. Cette minorité ne semble poursuivre qu'un seul but: détruire l'autorité de la direction.
 Voilà ce que le directeur Henri-Paul Vignola a déclaré à LA PRESSE, hier, lors d'une entrevue exclusive. Sans nommer d'individus comme tels, M. Vignola a quand même souligné qu'il est surpris et déçu des réactions de la Fraternité chaque fois qu'il est question de rappeler les policiers au sens du devoir, de la courtoisie, de la politesse et de l'efficacité. M. Vignola a déclaré que la très grande majorité des policiers l'appuie dans ses efforts de redressement du service et dans ses projets d'améliorer la qualité des hommes et des services.
 «La majorité silencieuse de la police» — selon sa propre expression — souhaite la restauration de la dignité et du respect au sein du service. Malheureusement, selon M. Vignola, cette «majorité silencieuse» a davantage peur de certains officiers de la Fraternité que de la direction...
Des policiers fiers
 M. Vignola a précisé qu'il ne souhaite aucunement engager la guerre avec la Fraternité. Au contraire, a-t-il souligné, il souhaite que s'établisse un climat de collaboration et de bonne entente, «mais pas au détriment de certains principes». Or, selon lui, il

y a un relâchement dans le comportement policier, et ceci depuis une dizaine d'années. «Le policier doit se rappeler qu'à son engagement, il a accepté d'accomplir son devoir avec conscience professionnelle et de vivre selon des règles et des normes strictes de la profession.»
 Et M. Vignola d'ajouter: «Le policier a aussi accepté de répondre à des obligations morales plus grandes que celles du citoyen moyen. Le policier est constamment un point de mire et un point d'observation au milieu de ses concitoyens et il doit se rappeler qu'il vit, d'une certaine façon, dans une maison de verre au milieu de la collectivité.»
Attitude incompréhensible
 Le directeur Vignola a déclaré qu'il n'arrive pas à comprendre pourquoi la Fraternité s'est montrée aussi en désaccord avec une directive émise au début de la semaine, directive qui dénonçait le relâchement de certains officiers au plan de la discipline et de l'honneur. «La Fraternité — a-t-il dit — fait valoir qu'elle désire offrir des services toujours meilleurs à la population. Elle aurait dû, normalement, être heureuse de mon intervention car ma directive avait précisément pour but d'améliorer les rapports entre policiers et citoyens.»
 Il y a un vieux principe qui dit: «Démolissez la tête et vous démolirez le reste.» M. Vignola croit que pour certaines personnes au sein de la police — une minorité — le but est de démolir la tête, c'est-à-dire la direction, afin de mieux contrôler le reste.

Casal Mendes,
 un joyeux rosé pétillant
 du Portugal

Léger, fruité, pétillant, le Casal Mendes est idéal pour les réunions sociales, les réceptions de mariage et il accompagne bien tous les mets. Le Casal Mendes Rosé est offert au Québec dans des généreuses et élégantes bouteilles d'un litre et d'un demi-litre.
 Essayez le rosé pétillant Casal Mendes, un produit des prestigieuses Caves Aliança, les plus grands vendeurs de vins fins du Portugal.
 Servir froid.



Code 646-F \$4 15
 Code 646-G \$2 35

Depuis plusieurs années, OXFAM-QUÉBEC est présent dans des dizaines de pays du Tiers-Monde.

AUJOURD'HUI,
OXFAM-QUÉBEC
 vient en aide au
CAMBODGE
 et au
NICARAGUA
 grâce à vos dons!

SOYEZ GÉNÉREUX

Veuillez faire parvenir votre don à
 OXFAM-QUÉBEC
 c.p. 4444
 Succursale Place d'Armes
 Montréal, Québec
 H2Y 3R6


Nom _____
 Adresse _____
 Municipalité _____ Province _____
 Code postal _____

Ci-joint la somme de \$ _____
 Un reçu sera envoyé pour tous les dons de plus de \$10

Grand SOLDE DE NOËL
 A LA
MAISON DES 1000 PEINTURES
 (HOUSE OF 1000 PAINTING)

Nous avons en étalage un grand choix de tableaux canadiens.
 Nous vous offrons des rabais allant jusqu'à 50%. Ne rater pas cette occasion unique!

Special \$14.50 (ord. \$36.50)	Special \$28.00 (ord. \$69.00)	Special \$35.00 (ord. \$85.00)	Special \$45.00 (ord. \$105.00)
Special \$70.00 (ord. \$175.00)	Special \$185.00 (ord. \$465.00)	Special \$255.00 (ord. \$645.00)	



Ces prix sont en vigueur jusqu'à Noël seulement.

651, boul. Labelle
 près du centre d'achats Saint-Martin à Chomedey
 Tél.: 331-9700

Galerie des Boutiques

Gratuit... pour toute la famille
 Venez admirer le célèbre groupe Les Sortilèges qui exécutera des danses folkloriques et internationales. Du 7 au 21 déc. Lundi au vendredi à 12 h (5, 13 h, 16 h 30 et 17 h 15).
 Assistez à un concert spécial par l'orchestre civique des jeunes de Montréal... 65 jeunes musiciens donneront un concert de musique classique et de Noël. Samedi le 22 déc. à 12 h 30 et 14 h.
 Venez entendre les cantiques de Noël chantés par quelques-unes des meilleures chorales de Montréal, à compter du 13 décembre.
 Le "Salon des métiers d'art du Québec" la plus importante exposition et vente d'objets d'art et d'artisanat du Canada. Hall d'exposition du 7 au 22 décembre.
 ENTREE GRATUITE.

GAGNEZ
 Gagnez \$500 à dépenser dans n'importe lequel des 150 magasins, boutiques et restaurants de Place Bonaventure.
 Gagnez un superbe week-end pour deux à l'Hotel Bonaventure incluant toutes commodités et un dîner exquis.
 Gagnez un dîner en tête-à-tête pour deux au restaurant Papa Dan's de Place Bonaventure.
 Gagnez un généreux panier de fruits offert par Provi-Soir Verzina, Place Bonaventure.

Pour les petits
 Regardez "Les Pique-Assiette"... marionnettes pleines de vivacité. Niveau Métro à 13 h, samedi le 15 décembre.
 Amusez-vous avec les bouffons Labarouette & Balthazar... magie, mimes, acrobatie, jonglerie, musique et chansons, de midi à 15 h, à la Galerie des Boutiques, samedi le 15 décembre.
 Amenez les enfants bavarder avec le Père Noël. Les samedis de 10 h 30 à 16 h.
 Promenade à bord du train magique... c'est gratuit... une partie de plaisir pour les plus jeunes. Les samedis de 10 h 30 à 16 h 30.

Hotel Bonaventure
 Chambre à tarif spécial... \$20.
 la journée... de 9 h à 21 h.
 En plus... prenez un coupon boni spécial qui vous donnera droit à 1/2 litre de vin à l'achat d'un lunch pour 2 à la Bourgade au "Le Portage" ou crevettes gratuites à l'achat de crêpes pour 2 Place Bonaventure après 17 heures.
 Les coupons bonis sont gratuits dans toutes les boutiques de Place Bonaventure. Faites valider votre coupon à l'Hotel Bonaventure.
 Cette offre est valable jusqu'au 31 décembre 1979.

Emballage de cadeaux
 Vos cadeaux spéciaux méritent un emballage spécial... à bon prix... entrée du "Le Viaduc" du 12 au 24 déc. incluant les samedis.

Découvrez des choses nouvelles et fascinantes pour Noël à Place Bonaventure

Mais oui Place Bonaventure piquera tout de suite votre curiosité... surtout dans le temps de Noël, vous prendrez un plaisir fou à vous laisser séduire par ses 150 boutiques originales, fascinantes... tout scintille et le miracle de Noël se retrouve partout.

Découvrez la mode de la saison à des prix irrésistibles. Trouvez des cadeaux, des objets d'artisanat, rares, personnels, particuliers... des cadeaux dont on se souviendra longtemps.

Et pour les tout-petits... les marionnettes, les clowns, le train magique. Sans compter les distractions, les casse-croûte et les restaurants. Place Bonaventure mettra assurément du piquant dans vos achats des fêtes.

Place Bonaventure

COLLÈGE LAVAL

Dirigé par les Frères Maristes
PENSIONNAT — EXTERNAT
 Reconnu d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation.
 COURS D'ÉTUDE: secondaires 1, 2, 3, 4, 5.

EXAMEN D'ADMISSION:
 pour secondaires 1 et 2 seulement
 samedi 12 janvier 9h00 a.m.
 samedi 19 janvier 9h00 a.m.
 samedi 26 janvier 9h00 a.m.

FRAIS \$10

Pour secondaires 3, 4 et 5 les demandes d'admission se font individuellement par lettre ou téléphone et les candidats sont convoqués personnellement.

Renseignements: Madame Madeleine Trudeau

275, rue Laval
 Saint-Vincent-de-Paul,
 Ville de Laval, Québec
 H7C 1W8

Tel.: 661-7714 ou 321-4578

PARLEZ EN PUBLIC
 Rapidement et aisément
TOUT LE MONDE PEUT:
 • accroître la confiance en soi
 • maîtriser la nervosité
 • s'exprimer et convaincre
 pour hommes et femmes
COURS DALE CARNEGIE
 Tél.: 285-1287
 Présenté par E. J. Glowka et Associés Permis 749749

CUIRETTE TISSUS FINIS VINYLE
 VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
 IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
 "CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
 COUVRE-MURS DE VINYLE
 • Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
 • Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
 • Coussins mousse taillés à la forme et aux dimensions voulues
Plastic Coated Textiles Ltd.
 205 EST, AV. MONT-ROYAL

Si le service est important pour nous et aussi les bons prix... nous sommes là depuis 30 ans.



ZENITH
 Chaîne stéréo
 Zenith modèle IS-40301
 • Ampli-tuner AM/FM stéréo
 • Tourne-disques automatique avec cartouche céramique et levier de repérage
 • Magnétophone à cassettes
 • Haut-parleurs Allegro MC1000

Prix régulier \$449
PRIX DUMOULIN \$399
 Autres choix de modèles en magasin

CENTRE D'AUDIO SPÉCIALE
R.E. Dumoulin TV
 783, rue MISTRAL
 (Angle 8250 Saint-Hubert)
 388-4636 - 4777

L'éclat d'un diamant véritable sans en payer le prix.



L'apparence du diamant
 Nos diamants contrefaits ont l'air si vrais que même les experts en restent bouche bée. Nos pierres ont la beauté des vrais diamants et leur éclat est garanti à vie.

Où se situe la différence?
 Dans le prix. Voilà la seule différence perceptible: l'argent que vous gardez dans vos goussets en achetant nos pierres qui ne se vendent que \$150 et plus.

Montures de 10 et de 14 carats
 Ces mêmes diamantaires qui taillent, polissent les vrais diamants sertissent les nôtres dans des bagues, des pendants d'oreille ou des pendentifs en or de 10 et de 14 carats.

À vous de choisir
 Préférez-vous un modèle conçu par vous? Nos joailliers vous le fabriqueront. Vous voulez des rubis, des émeraudes, des saphirs, nous avons toute une collection de ces vraies pierres contrefaites qui brillent de mille feux.

Nous vous attendons
 Passez chez nous, venez voir de près ces merveilleux bijoux...

Le Diamenteur
 "La perfection dans la contrefaçon"
 Une succursale des Joailliers Windsor
 Les Terrasses, Montréal, près Eaton centre-ville.
 Niveau Orange. Entrée boul. de Maisonneuve.
 (514) 844-0582
 Bermudes Beverly Hills Londres
 Hawaï Melbourne Toronto Vancouver

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Spicer dans la course? «Oui, si on déménage Ottawa à Vancouver...»

Keith Spicer, l'ancien commissaire aux Langues officielles, devenu journaliste, chroniqueur politique et animateur de télévision à Radio-Québec, pose une condition de taille à ceux qui aimeraient le voir être candidat au leadership du Parti libéral.

«Il n'en est pas question à moins qu'on accepte de déménager Ottawa à Vancouver.» A-t-il déclaré hier en riant, mais en spécifiant bien clairement que son refus est catégorique. M. Spicer a révélé avoir été approché par certains libéraux désireux de mousser sa candidature. «Je leur ai donné la même réponse que je viens de vous donner», a-t-il expliqué.



Keith Spicer



Iona Campagnolo

Femme demandée
 Une autre personne, plus susceptible celle-là de brigner les suffrages à la succession de M. Trudeau, est l'ancien ministre du Sport amateur, Mme Iona Campagnolo, devenue également animatrice de télévision à Vancouver, depuis sa défaite du 22 mai.

«Elle n'a pas encore annoncé officiellement sa candidature, mais elle effectue ces temps-ci une tournée de consultations pour vérifier le sérieux de ses appuis.

«Vous pouvez prendre pour acquis qu'elle sera candidate», a révélé un libéral de Vancouver. «Elle a certaines idées à défendre, et de plus le Parti lui aurait demandé de se présenter, afin d'avoir au moins une femme parmi les candidats...»

C'est bien dans le style des libéraux qui se sont assurés d'avoir un Italo-Canadien dans la région de Montréal, pendant la dernière campagne électorale. Cette fois on fait d'une pierre deux coups avec une femme d'origine italo-canadienne.

Et vive la démocratie!
 Le député d'Argenteuil, M. Robert Gourd, convoquera tous les candidats au leadership à une grande assemblée publique dans son comté le 10 février. En annonçant cette nouvelle hier à Ottawa M. Gourd a expliqué que les quelque 2,300 militants libéraux du coin seront appelés à exprimer, par voie de vote, leurs préférences devant les candidatures soumise. «Nos militants sont cons-

tamment appelés à contribuer aux campagnes de financement, mais il n'ont plus un mot à dire quand arrive l'heure des décisions», a-t-il déclaré, en disant espérer que de telles initiatives auront pour effet d'insuffler un nouvel esprit démocratique au parti.

Le hic dans ce beau geste est que M. Gourd déclare par la suite qu'il ne se sentira pas lié par le choix de ses militants, et que le même principe s'applique aux «vrais» délégués de son comté qui auront droit de vote au «vrai» congrès au leadership à Winnipeg. C'est beau de faire semblant en démocratie, mais c'est plus difficile d'agir!

Quoi qu'il en soit, M. Gourd a révélé qu'au moins trois candidats possibles avaient déjà approuvé son idée, et annoncé qu'ils participeraient à son assemblée s'ils se lancent dans la course. Il s'agit de M. Pierre de Bané (qui est déjà en campagne), de M. Jean Chrétien (qui y pense de plus en plus sérieusement), et de M. Francis Fox (qui hésite de plus en plus). Le sénateur Al Graham, président du Parti libéral, aurait accepté, selon M. Gourd, de présider l'assemblée.

Les vrais délégués
 Si les simples militants libéraux

ont peu de chances de participer au congrès de Winnipeg, il n'en est pas de même des «vrais» libéraux, ceux qui ont risqué leur peau pour le parti. Un document interne distribué cette semaine révèle en effet l'importance du vote «ex-officio», c'est-à-dire du nombre de délégués non élu dans ce congrès. On y retrouvera 25 membres du Conseil privé, 70 sénateurs, 12 sénateurs retirés, 144 députés, 168 candidats défaits, 10 leaders provinciaux, 54 membres de l'exécutif national, 48 membres des exécutifs provinciaux, 200 membres des clubs libéraux, 20 membres des représentants provinciaux ou territoriaux et des organisations jeunesse, 186 membres des clubs de femmes libérales, 10 membres des associations provinciales des femmes libérales, 21 membres des comités du parti, les 282 présidents des associations de comté, les 1,974 délégués ELUS des comtés, 167 membres des assemblées provinciales, pour un grand total de 3,364 délégués habilités à voter. On choisira également 1,974 substituts dans les 282 comtés, c'est-à-dire des personnes susceptibles de remplacer les délégués qui ne pourraient pas se rendre à Winnipeg.

Gilbert LAVOIE

Des élus verront à la répartition
 QUÉBEC (PC) — Ce sont des groupes de

camionneurs élus qui désormais administreront les postes chargés de la répartition du travail entre les différents camionneurs en vrac. Voilà en gros le principal effet des modifications au règlement sur le

camionnage en vrac qui ont été adoptées cette semaine par le ministère des Transports. Ces groupes de camionneurs qui devront se conformer au code d'éthique assurant la priorité au premier camion remplacent les anciens postes d'affectations qui n'étaient pas suffisamment représentatifs pour les camionneurs. Le poste régional coordonnera l'activité des divers groupes.

Les certificats de placement

garantis par la Banque de Montréal

12 1/4 %

Taux pour une durée de deux ans* avec paiement annuel des intérêts.

- Capital et intérêt garantis sans condition par la Banque de Montréal.
- Placement minimum de \$5 000.
- Rendement élevé pour tous les modes de placement (taux variant selon la durée et la fréquence des versements d'intérêt).
- Durée: de un à cinq ans, au choix.
- Intérêt versé une ou deux fois par année.
- Capital et intérêt payables à échéance, à toute succursale de la Banque de Montréal.

Renseignez-vous à toute succursale de la Banque de Montréal.

Banque de Montréal

*Durée minimum de 2 ans, durée maximum de 3 ans moins 1 jour. Taux sujet à changement sans préavis.

Pour un Noël tout blanc

Crème de Menthe Blanche DeKuyper



ANNO 1895
 DeKuyper
 DeKuyper
 CRÈME de MENTHE LIQUEUR

5 — Le club des milliardaires On épargne sans s'en apercevoir

CHACQUE FAMILLE QUÉBÉCOISE détenait, en moyenne, des épargnes d'environ \$30,000 en 1978. «Incredible», diront probablement la plupart des consommateurs qui savent trop bien qu'ils n'ont pas la chance d'avoir une telle somme en banque.

Ce chiffre surprenant révèle cependant deux choses: tout d'abord, que les Québécois sont de grands épargnants, ensuite que, souvent, ils le font sans s'en apercevoir, et même sans le vouloir.

Pour la plupart des gens, l'épargne se résume d'habitude à l'argent que l'on ira déposer dans une caisse populaire ou une banque, ou encore à l'obligation que l'on achètera pour se forcer à économiser. En fait, le concept d'épargne est beaucoup plus vaste: un consommateur épargne à chaque fois qu'il met de l'argent de côté pour plus tard.

C'est pourquoi d'autres institutions recueillent l'épargne du consommateur de façon moins évidente que les institutions de dépôt, (les banques, caisses

populaires et fiduciaires), même si c'est là la forme la plus évidente.

C'est ainsi que les sociétés d'assurance-vie, les régimes supplémentaires de retraite de même que la Caisse de dépôt et de placement sont également de grands réservoirs d'épargne, dans lesquels la plupart des Québécois détiennent des sommes coquettes. La seule différence, c'est qu'on ne peut utiliser cet argent à sa guise au moment où on le veut.

De façon beaucoup plus globale, l'épargne totale d'une économie se mesure

par la comptabilité nationale. On la définit alors comme toute la partie du revenu qui n'est pas directement consommée. Les entreprises, les particuliers ainsi que les gouvernements peuvent épargner.

C'est ainsi qu'au Québec en 1975, les particuliers ont été les principaux épargnants, avec \$3,5 milliards, suivis par les entreprises, \$3,1, et les non-résidents, avec \$2,5 milliards, tandis que les gouvernements s'endettaient comme d'habitude, réalisant donc de l'épargne négative.

Pour l'économie dans son ensemble, cette épargne constitue les fonds avec lesquels on investira. Pour les consommateurs, cela pourra se faire de deux façons. Tout d'abord en investissant directement, dans une entreprise ou dans du capital. C'est là chose rare. L'autre façon, celle-là indirecte, sera de placer son argent, pour laisser d'autres investir à votre place. C'est ce que la plupart des gens font.

Les données globales sur l'épargne excluent cependant certaines façons de placer son argent, et ne retiennent que celle où il y a un intermédiaire financier: Cela exclut tout d'abord le bon vieux bas de laine, ou encore l'achat d'une maison ou d'un bien durable et même les achats d'actions et d'obligations.

Reste donc l'argent qui passe des mains des agents économiques à celui d'un intermédiaire financier, dont le rôle sera de canaliser cet argent vers des emplois productifs. Cette épargne

accumulée au fil des années totalisait \$56,054 milliards en 1978, pour probablement atteindre \$65 milliards cette année. Là-dessus, l'épargne des particuliers québécois s'élevait à \$46,2 milliards soit environ \$7,700 par individu ou \$30,000 par famille.

Où va cette épargne?

Neuf groupes d'institutions financières se partagent cette épargne, dont les principales sont illustrées dans le diagramme ci-contre.

D'un côté, celles qui recueillent les \$33,9 milliards d'épargne à court terme, les institutions de dépôt, placent cet argent presque exclusivement dans les prêts, à la consommation, aux entreprises et à l'habitation.

Les institutions qui recueillent l'épargne à long terme, de leur côté, avec \$22,1 milliards, investissent la majeure partie de leur portefeuille dans les actions, les obligations, de gouvernements ou de compagnies, et les hypothèques.

DEMAIN: Le développement.



Laurier CLOUTIER



Alain DUBUC

Les différents types d'institutions

Pour la plupart des consommateurs, il n'y aura pas beaucoup de différence entre déposer ses économies à sa «caisse pop» plutôt que dans la petite succursale bancaire du coin.

Pourtant, le même geste, un dépôt dans un compte d'épargne, aura des répercussions fort différentes sur l'économie selon l'endroit où il aura été placé.

En effet, même si les institutions financières ont un dénominateur commun, l'argent, elles jouent chacune un rôle distinct dans la structure économique: elles ont chacune leurs méthodes spécifiques pour aller chercher votre argent et, surtout, elles ont chacune leur façon, très différentes, de l'utiliser.

LES BANQUES

Les géants choyés

Dans l'univers financier, même au Québec, les banques constituent une classe à part, par leur grosseur, leur importance et leur polyvalence. Au Québec, leurs actifs atteignent à la fin de l'an dernier, \$25 milliards, dans l'ensemble du Canada, \$201 milliards.

En gros, la fonction principale d'une banque à charte, en fait une banque commerciale, est de prendre d'une main et de donner de l'autre: elle recueille l'épargne (surtout des particuliers) et elle la re prête (surtout aux entreprises).

Ce rôle traditionnel s'est toutefois considérablement élargi depuis une décennie, surtout grâce aux modifications à la Loi des banques de 1967, la législation fédérale qui régit de façon très précise leur fonctionnement. Cela leur a permis de reprendre le terrain perdu aux caisses populaires et aux fiduciaires dans le prêt à la consommation et hypothécaire.

Les banques ont une autre fonction, tout à fait unique, soit d'assurer les opérations bancaires et monétaires: elles jouent un rôle important dans la création de monnaie et dans les opérations au jour le jour, de change, du marché monétaire, etc.

La fameuse Loi des banques explique par ailleurs la taille de ces institutions (quatre d'entre elles sur onze dépassent des actifs de \$30 milliards). Elles les a protégées contre la concurrence étrangère et leur a permis, d'ouvrir un nombre illimité de succursales, contrairement aux USA où prévaut la règle de «une banque, une succursale».

Ce sont ces modalités qui expliquent probablement le fait qu'une économie relativement modeste, comme le Canada, abrite un géant bancaire, comme la Banque Royale.

Du côté de l'épargne, les banques vont chercher leur argent à peu près de la même façon que les caisses d'épargne et de crédit ou les fiduciaires, en premier lieu auprès des particuliers.

Grâce à une intensification de la concurrence, cet argent est obtenu par le biais de véhicules fort variés: comptes d'épargne, comptes de chèque, de chèques personnels, dépôts à terme, régimes enregistrés d'épargne-retraite ou d'épargne-logement, comptes à intérêt quotidien, etc.

Les caisses d'épargne et de crédit, de leur côté, font à peu près la même chose, à l'exception près que les dépôts venant des particuliers y sont plus importants, tandis que les fiduciaires, privilégiés surtout les dépôts à terme.

C'est du côté de l'utilisation de ces capitaux que se fera la différence entre institutions. Sur les \$15,5 milliards que les banques détenaient en prêts au Québec en 1978, 55 pour cent étaient destinés aux entreprises sous forme de ligne de crédit, 25 pour cent aux consommateurs

et 20 pour cent en hypothèques. Ainsi, les banques contrôlent virtuellement, avec 62 pour cent, le marché des prêts aux entreprises.

BANQUES À CHARTE

Actifs totaux \$189 milliards
Actifs, Québec \$ 26 milliards
Epargne, Québec \$ 18 milliards
Contrôle franco 40 pour cent
Nombre d'institutions: 11
Nombre de succursales: 1,598
Sources de fonds: épargne personnelle
dépôts à vue

Utilisation des fonds: prêts, entreprises et particuliers

LES CAISSES POP

Les ruraux en ville

Malgré toutes les ressemblances extérieures avec les banques, les caisses d'épargne et de crédit n'ont ni la même structure ni la même philosophie ni les mêmes activités que les banques à charte.

Chaque caisse, (il y en avait 1,786 en 1976), est en effet indépendante. Elle appartient à ses membres, ou sociétaires, et chaque gérant est maître chez lui. Elle a pour fonction de prêter, à ses membres, l'argent qu'ils y accumulent.

Cela s'est en partie fait par le biais des fédérations, surtout la Fédération du Québec du Mouvement Desjardins, qui permettent de centraliser certaines opérations et d'assurer aux caisses locales, similaires à ceux des banques, qu'elles ne peuvent se procurer ailleurs.

À une exception près... Les caisses populaires ne prêtent pas, ou presque, jusqu'ici aux entreprises. (\$148 millions en 1978!). Ce facteur, à lui seul, confère à ces institutions un rôle différent de celui des banques.

Leur argent sert directement aux individus. Elles sont tout d'abord au premier rang québécois pour les prêts hypothécaires, avec \$3,9 milliards, soit 24 pour cent de ce marché, et elles arrivent au deuxième rang derrière les banques pour le prêt à la consommation, avec \$1,5 milliard pour 1978.

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Actifs, Québec \$15 milliards
Epargne, Québec \$9,9 milliards
Contrôle franco 100 pour cent
Nombre d'institutions: 5
Nombre de succursales: 1,786
Source de fonds: épargne personnelle.
Utilisation: prêts aux particuliers, surtout.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

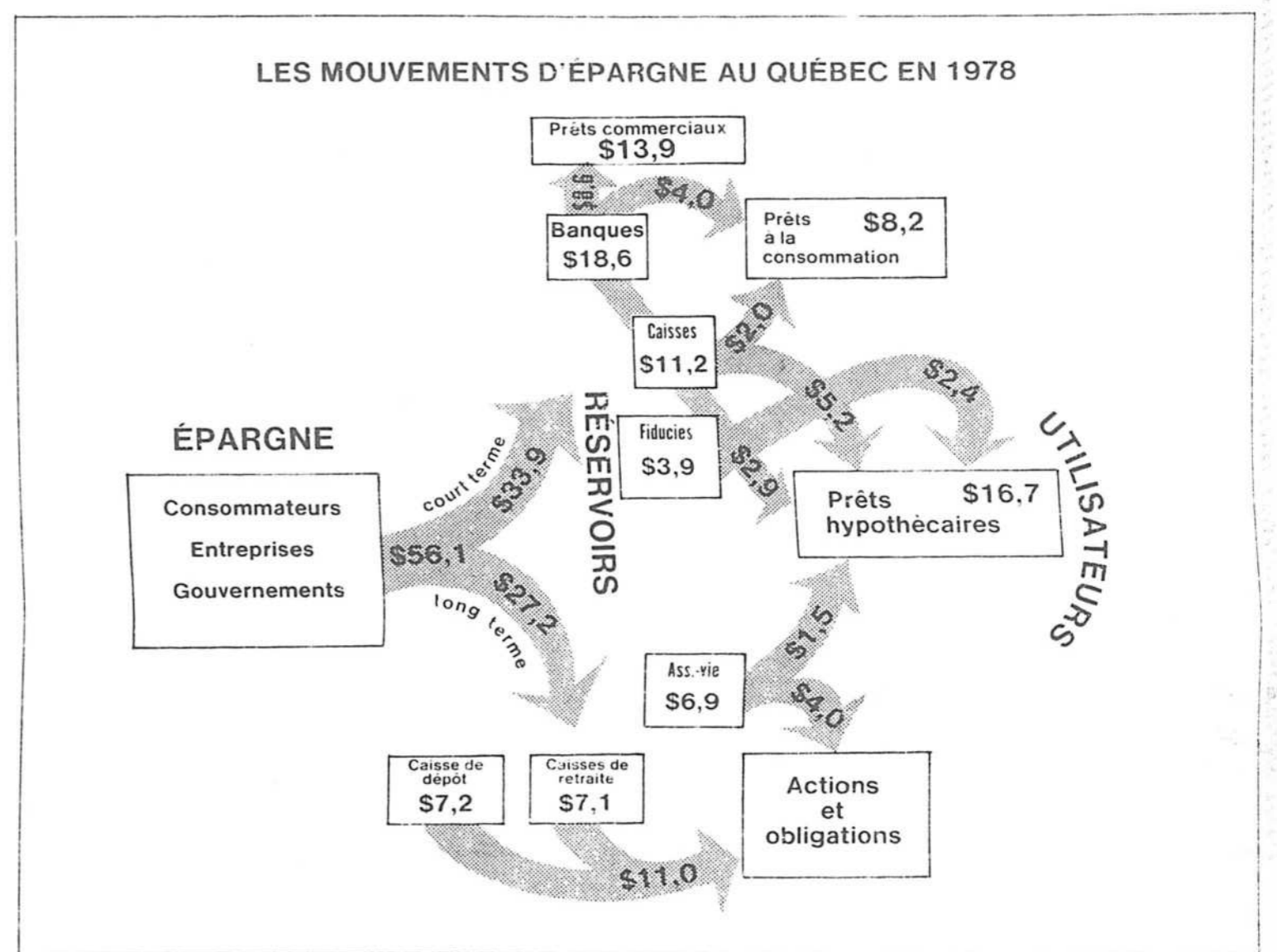
Cavalier seul

Il y a une seule banque d'épargne encore en existence, la Banque d'Épargne, traditionnellement la banque des groupes ethniques, qui a une loi fédérale pour elle toute seule. En gros, elle se situe à mi-chemin entre une banque et une caisse pop, ne jouant pas de rôle monétaire, mais n'étant pas de type coopératif. Elle ressemble aux caisses pop par ses fonctions, surtout consentir des prêts hypothécaires.

LES FIDUCIARIES

Une double personnalité

Les fiduciaires, de juridiction provinciale, jouent un double rôle. Le premier,



que décrit bien mieux le nom anglais de «trust» est celui de fiduciaire: une institution à laquelle l'on fait confiance et à qui l'on confie des biens pour qu'elle les administre.

Elles jouent également un rôle plus général d'intermédiaire financier, de type parabancaire, en acceptant des dépôts des particuliers et en prêtant cet argent. Une fonction où elles sont relativement peu importantes au Québec, puisqu'elles n'y avaient, en 1976, trois fois moins de succursales, qu'en Ontario.

À la différence des caisses et banques, la quasi-totalité de leurs actifs sont consacrés aux prêts hypothécaires, ce qui explique qu'on les classent souvent avec un autre type d'institution similaire, les sociétés de prêts hypothécaires.

Il y a une relation entre la façon dont elles obtiennent leurs fonds et celle dont elles les utilisent. Plus les épargnants déposent leur argent pour longtemps, plus les institutions peuvent en effet le prêter pour longtemps. Dans le cas des fiduciaires, qui offrent souvent des dépôts à terme de 5 ans, elles auront d'importantes sommes à prêter pour cette échéance, soit des hypothèques. C'est l'inverse des banques dont le gros de l'épargne provient de dépôts à vue, que l'épargnant peut retirer quand il le veut.

Dans leur autre activité, celle de fiduciaires, les fiduciaires se comportent très différemment. Elles gèrent pour d'autres des fonds énormes, soit des successions, soit des comptes en fidéicommis, soit des caisses de retraites.

Fiducies

Actifs totaux \$17 milliards
Epargne, Québec \$3,9 milliards
Contrôle franco 31,1 pour cent
Nombre d'institutions: 36
Nombre de succursales: 115
Sources de fonds: dépôts à terme.
Utilisation: prêts hypothécaires.

L'ASSURANCE-VIE

Le roc de Gibraltar

Avec l'assurance-vie, on entre dans le domaine du long terme. De par leur nature même, les contrats d'assurance-vie se prennent pour plus tard (soit le moment de la mort, soit celui de la retraite), même si les assurances person-

nelles temporaires prennent de l'ampleur. Outre ce facteur temps, les sociétés d'assurance doivent être sûres, puisqu'elles ont pour fonction de protéger contre un risque.

Ces deux facteurs ont insufflé à ce secteur une certaine rigidité. «Pour recevoir des épargnes, n'importe quel petit groupe peut s'ouvrir une caisse d'épargne dans un sous-sol d'église», explique Claude Castonguay. «Dans les assurances, les problèmes techniques sont plus complexes et il faut une entreprise aux reins solides avec de l'expertise.» C'est ce que veut suggérer l'image du «Roc de Gibraltar».

Pour ces raisons de prudence élémentaire, l'utilisation des fonds des assurances est très régie par la loi.

En 1974, au Canada, c'est ainsi que 46 pour cent des actifs étaient constitués d'hypothèques, 12 pour cent en obligations d'organismes privés et à peine 32 pour cent en actions ou obligations de compagnies.

Les Québécois sont par ailleurs de grands amateurs d'assurances. En 1974, ils se classaient au deuxième rang pour l'assurance-vie en vigueur par capita, \$9,185 par personne, pas loin derrière les \$9,371 des USA.

Assurance-vie

Actifs totaux \$35,7 milliards
Epargne, Québec \$6,9 milliards
Contrôle franco 30,1 pour cent
Nombre d'institutions: 144
Sources de fonds: polices, individuelles ou collectives.

Utilisation: hypothèques, actions, obligations.

LES CAISSES DE RETRAITE, UN MYSTÈRE

On ne sait presque rien sur les caisses de retraite au Québec, et il est virtuellement impossible de diviser par province les données canadiennes existantes, sinon que l'on dénombrerait dans la province 5,000 régimes supplémentaires de rentes regroupant en 1974 quelque 900,000 cotisants.

Généralement, ces régimes sont ceux auxquels souscrivent les employés dans leur entreprise. Il s'agit là encore de capital à long terme et en 1974, leur actif

était plus orienté vers le risque que celui des assurances-vie: avec 23 pour cent d'actions, 16 pour cent d'obligations de compagnies, 25 pour cent d'obligations provinciales et beaucoup moins d'hypothèques que dans les cas d'assurances, 11 pour cent.

Avec plus de \$7 milliards d'actifs, la Caisse de dépôt et de placement du Québec est unique en son genre. C'est une société d'État québécoise dont le mandat est de gérer l'argent que le gouvernement recueille auprès des contribuables, surtout pour la Régie des rentes, c'est-à-dire le régime de retraite universel québécois.

C'est donc une caisse de retraite collective. Le Québec s'en est doté lorsqu'il a refusé d'adhérer à celle du Canada: il y a donc une contrepartie canadienne qui dessert les neuf autres provinces. C'est le premier instrument financier dont s'est doté l'État québécois lors de la révolution tranquille.

En 1975, la moitié de ses actifs était constitué d'obligations provinciales (du Québec) 10 pour cent en obligations municipales, et 10 pour cent en obligations de compagnies et 18 pour cent en actions.

Caisses de retraite

ACTIFS TOTAUX \$29,3 milliards
Epargne, Québec \$7,2 milliards
Contrôle franco environ 10%
Nombre de régimes: 5,000
Sources de fonds: cotisations.
Utilisation: actions et obligations.

LES AUTRES?

Cette nomenclature exclut cependant bon nombre de sortes d'institutions financières, pour la bonne raison que, même si elles sont des intermédiaires financiers, elles ne recueillent pas l'épargne.

C'est notamment le cas de l'assurance générale, des courtiers ou de nombre d'institutions de prêts qui trouvent leur argent ailleurs qu'auprès des épargnants.

Tout d'abord, les sociétés financières, plus connues ici sous le nom de compagnies de finance, d'autres institutions prêtent directement aux entreprises, tandis que comme les sociétés de crédit-bail, les sociétés de contrôle et de gestion, ainsi que les sociétés d'investissement.

Iran: nouvelles pressions US

● 183 des 218 diplomates iraniens expulsés des Etats-Unis

d'après AP, UPI, AFP et Reuter

Au 39e jour de la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran pour obtenir l'extradition de l'ex-chah, tandis que des indices de stabilisation se dessinent sur le front intérieur iranien, les Etats-Unis envisagent de nouvelles pressions.

Sans aller jusqu'à la rupture des relations diplomatiques, le secrétaire d'Etat a ordonné hier la réduction immédiate du personnel diplomatique iranien accrédité aux Etats-Unis de 218 à 35 personnes, les 183 autres devant quitter le pays.

«L'irréparable»

L'épreuve de force est parvenue à une phase très délicate, estime-t-on à Washington, où l'on laisse entendre de source officielle que la patience du président Carter n'est pas sans limites et que «l'irréparable» pourrait se produire si le problème des otages n'est pas réglé «d'ici une dizaine de jours».

Aucun ultimatum n'est encore adressé, mais la Commission des voies et moyens de la Chambre des représentants a approuvé hier à l'unanimité des 32 membres présents (sur 37) un projet de loi visant à habiliter le président Carter à imposer des tarifs plus élevés aux pays qui ne coopèrent pas avec les Etats-Unis dans un éventuel blocus contre l'Iran.

Après la tournée du secrétaire d'Etat Cyrus Vance en Europe, les dirigeants américains ont conscience que la prolongation de la crise iranienne risque de mettre à rude épreuve les relations des Etats-Unis avec leurs principaux partenaires économiques.

Les frictions, déjà sensibles avec le Japon après l'achat par ce pays du brut iranien boycotté par les Etats-Unis, semblent devoir s'étendre au Mexique qui, en plus de retirer son visa à l'ex-chah, a décidé de ne pas augmenter sa production de pétrole pour compenser la perte des approvisionnements iraniens.

Le ministre canadien de la Défense Allan McKinnon estime que le Canada «est prêt à suivre si d'autres nations en décident ainsi», mais il a ajouté, à Bruxelles, que «nous ne voudrions pas être

les seuls à prendre des mesures contre l'Iran».

Requête de l'OTAN

Les pays de l'OTAN, s'exprimant à titre individuel, ont demandé aujourd'hui aux autorités iraniennes de «libérer immédiatement et sains et saufs tous les membres de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran» et ont souligné que «toute prise d'otages, pour quelque motif que ce soit, constitue un procédé totalement inacceptable...».

L'ayatollah Khomeiny a, de son côté, pressé le ministre iranien des Affaires étrangères à inviter à Téhéran deux missions internationales «indépendantes». La première serait chargée d'étudier «les différents aspects de la politique agressive des Etats-Unis en Iran»; la seconde devrait s'efforcer de «contrecarrer la propagande américaine dans l'affaire des otages».

Aucune précision n'a été fournie sur l'éventuelle composition de ces deux missions.

Bien que des manifestations aient de nouveau eu lieu, aujourd'hui, à Tabriz où des milliers de partisans de l'ayatollah Shariat-Madari ont défilé dans les rues, il semble que les affrontements cèdent maintenant la place aux négociations. Ainsi, hier, le ministre de l'Economie, M. Habolhassan Bani-Sadr, a reçu un «cahier de doléances» des partisans de Shariat-Madari.

Par ailleurs, les quatre principaux ayatollah iraniens se sont réunis, hier, dans la ville sainte de Qom, pour discuter de la situation et empêcher le pays de glisser vers la guerre civile.

Régime fédéral

L'ayatollah Beheshti, ministre de la Justice, déclarait lors d'une conférence de presse à Téhéran que l'Iran pourrait se diriger vers un régime de type fédéral «le plus vite possible» pour accommoder les

importantes minorités culturelles du pays.

Cour d'appel de Washington de suspendre la décision d'un juge

fédéral déclarant anticonstitutionnelles les mesures d'expulsion prises à l'encontre des étudiants iraniens aux Etats-Unis.



L'ayatollah Khomeini, chef des tribunaux révolutionnaires iraniens, s'est dit confiant qu'aucun des otages américains ne serait condamné à mort même s'ils étaient jugés. Ses commandos continueront par ailleurs de pourchasser le chah et ses plus fidèles partisans.

Carter devance Kennedy après une remontée sans précédent en 40 ans

WASHINGTON (AFP, Reuter, UPI) — La cote de popularité du président Carter a remonté d'une manière sans précédent en l'espace d'un mois et il devance maintenant pour la première fois le sénateur Edward Kennedy dans la course à l'investiture du parti démocrate pour les élections présidentielles de 1980.

Selon le dernier sondage Gallup, dont les résultats ont été publiés hier, 48 pour cent des électeurs démocrates sont favorables à Carter contre 40 pour cent à Kennedy. Il y a un mois, peu après la prise d'otages à Téhéran, ce rapport était de 53 pour cent pour Kennedy contre 36 pour Carter.

Un autre sondage, conduit auprès de l'ensemble de l'électorat, donne à M. Carter 60 pour cent des voix contre 36 à M. Ronald Reagan, actuellement le mieux placé des candidats du parti républicain. En septembre dernier, les deux hommes étaient à égalité.

Gallup y voit le plus spectaculaire retournement de situation que cette organisation ait jamais enregistré depuis 40 ans qu'elle interroge le public américain.

Une telle remontée de la popularité d'un président, selon des

responsables de Gallup, n'a d'équivalents dans l'histoire américaine de ces 40 dernières années que celles qui ont suivi Pearl Harbor et la signature du traité de paix au Vietnam.

Pour sa part, M. Kennedy a accueilli sans émotion les résultats du sondage Gallup. «Je pense que les sondages montent et descendent», a-t-il dit, ajoutant: «Je crois qu'il y a un sentiment d'unité nationale devant la situation en Iran. C'est un sentiment que j'éprouve personnellement.»

Le dernier sondage manifeste

non seulement le soutien public pour la démarche du président Carter dans l'affaire des otages de Téhéran, mais aussi sa désapprobation des récentes remarques du sénateur Kennedy sur le chah.

Toutefois, le directeur de la campagne de Carter, Tim Kraft, a souligné hier dans une interview que l'avantage politique retiré par le président de la crise iranienne est «très précaire» et pourrait à tout moment se retourner contre lui. «On marche sur des oeufs», a dit M. Kraft.

Le pétrole affecte les relations entre Tokyo et Washington

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

Le Japon, craignant que la crise irano-américaine n'affecte sérieusement ses relations avec les Etats-Unis, a dépêché hier à Washington le vice-ministre chargé des Affaires internationales Naohiro Amaya pour s'entretenir avec l'administration Carter.

Aux passions anti-iraniennes déclenchées aux Etats-Unis par l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran s'ajoutent maintenant, en effet, des sentiments antijaponais nés après les achats de pétrole iranien par le Japon.

«Nous faisons preuve de prudence et nous allons continuer d'expliquer notre politique», a déclaré hier le premier ministre Ohira.

M. Amaya, qui relève du ministère de l'Industrie et du Commerce, doit justement s'expliquer, pendant trois jours, notamment avec le secrétaire américain à l'Energie Charles Duncan.

Le Japon, dont 25 p. cent des exportations vont aux Etats-Unis, importe 99 p. cent de son

pétrole, dont 13 p. cent de l'Iran. A ce dilemme viennent s'ajouter, selon diverses sources, la menace iranienne de ne pas garantir l'approvisionnement du Japon en 1980 s'il n'achète pas le surplus de pétrole actuel et la crainte de prix croissants et de production décroissante après la prochaine réunion de l'OPEP à Caracas, le 17 décembre.

Le Japon a ainsi acheté, depuis le début du boycottage de l'Iran par les Etats-Unis, 20 millions de barils de brut au prix «libre» de plus de \$40 le baril, s'assurant un stock de 90 jours.

Le secrétaire d'Etat Cyrus Vance a accusé le Japon d'être «insensible» aux difficultés de Washington en Iran; le leader démocrate Robert Byrd a accusé les compagnies japonaises de s'être précipitées sur le pétrole iranien et les banques japonaises d'aider l'Iran à circonvenir le gel de ses avoirs aux Etats-Unis.

Hier, le président de la Chambre des représentants Tip O'Neill a été plus brutal encore: «Si j'avais le pouvoir, je donnerais au Japon une leçon avec ses exportations».

Carter hausse le budget militaire

d'après UPI, AP, Reuter, AFP

Citant la crise iranienne comme un rappel criant du besoin de maintenir les Etats-Unis puissants, le président Carter a annoncé qu'il augmenterait le budget de la défense de plus de 4,5% (en sus des augmentations nécessaires par l'inflation) pour les cinq prochaines années.

Le président Carter demandera donc au Congrès d'affecter plus de \$157 milliards à la défense pour l'année 1981. Auparavant, le chef de la Maison-Blanche s'était engagé à des augmentations de seulement trois pour cent auprès de l'OTAN.

Cette augmentation devrait encourager le Sénat à ratifier l'accord Salt-2 entre Washington et Moscou sur la limitation des armements stratégiques, notent les observateurs.

M. Carter a expliqué que la crise iranienne est venue rappeler la nécessité d'un pays fort et uni «étayé par ses alliés, d'un pays qui n'a pas besoin de bluffer, manifestant tranquillement sa force et son attachement au droit

international et au maintien de la paix».

Annonçant cette nouvelle devant une centaine d'hommes d'affaires du «Business Council», le chef de la Maison-Blanche a également souligné le problème de l'Union soviétique qui, avec des augmentations de ses budgets de la défense de 3% à 4% depuis 20 ans, est un pays qui n'hésite pas à profiter de sa force militaire pour exploiter des situations instables à travers le monde.

L'armée américaine pourra acquérir des moyens de transports maritimes et aériens, qui lui permettront d'intervenir rapidement dans les régions éloignées.

Il y aura aussi création d'une nouvelle flotte qui transportera l'équipement lourd de trois brigades de «marines» dans les endroits où les forces américaines pourraient être nécessaires. Des avions gros porteurs qui pourront transporter des chars de continent à continent seront construits.

M. Carter a aussi élaboré sur la notion d'isolationnisme et celle d'intervention dans les affaires d'un pays étranger.

Le budget européen est rejeté

STRASBOURG (AFP) — Le Parlement européen a rejeté aujourd'hui le projet de budget 1980 des communautés européennes en adoptant une résolution dans ce sens par 288 voix pour, 64 contre et une abstention.

Le nombre des votants était de 353, le nombre des suffrages exprimés de 352 et le quorum exigé était de 235.

C'est la première fois dans l'histoire des communautés que le Parlement européen — qui dispose de pouvoirs dans ce domaine — rejette le budget, ouvrant ainsi une crise institutionnelle et politique inédite, dont les développements et conséquences restent encore imprévisibles.

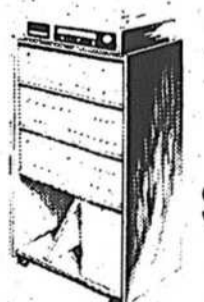
SPÉCIAL DE LA MANUFACTURE

Pour votre système de son, étagère sur roulettes.

Prix du manufacturier

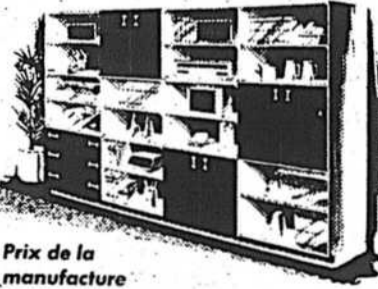
\$59

fini noyer amilamine



Arrangement mural tel qu'illustré

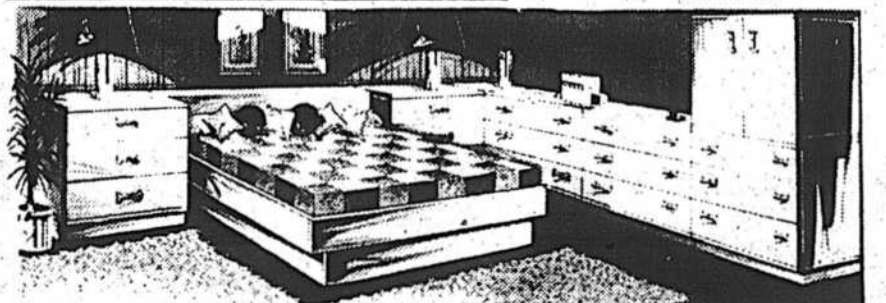
\$699



Prix de la manufacture

Tous les meubles sont finis email, clair ou mat, blanc ou couleurs au choix. Et peuvent être vendus séparément.

12 modules au choix. De style modulaire pour livraison immédiate ou mise de côté, ou encore fait sur commande.



Mobilier de 13 morceaux, «style moderne» fini email blanc et toutes autres couleurs au choix. Comprend 1 boîte de lit avec tête de 39", 54" ou 60" de largeur, 6 commodes avec tiroirs ou portes au choix. Livraison immédiate.

Prix du manufacturier

\$649

Matelas caoutchouc mousse à

39" à \$89

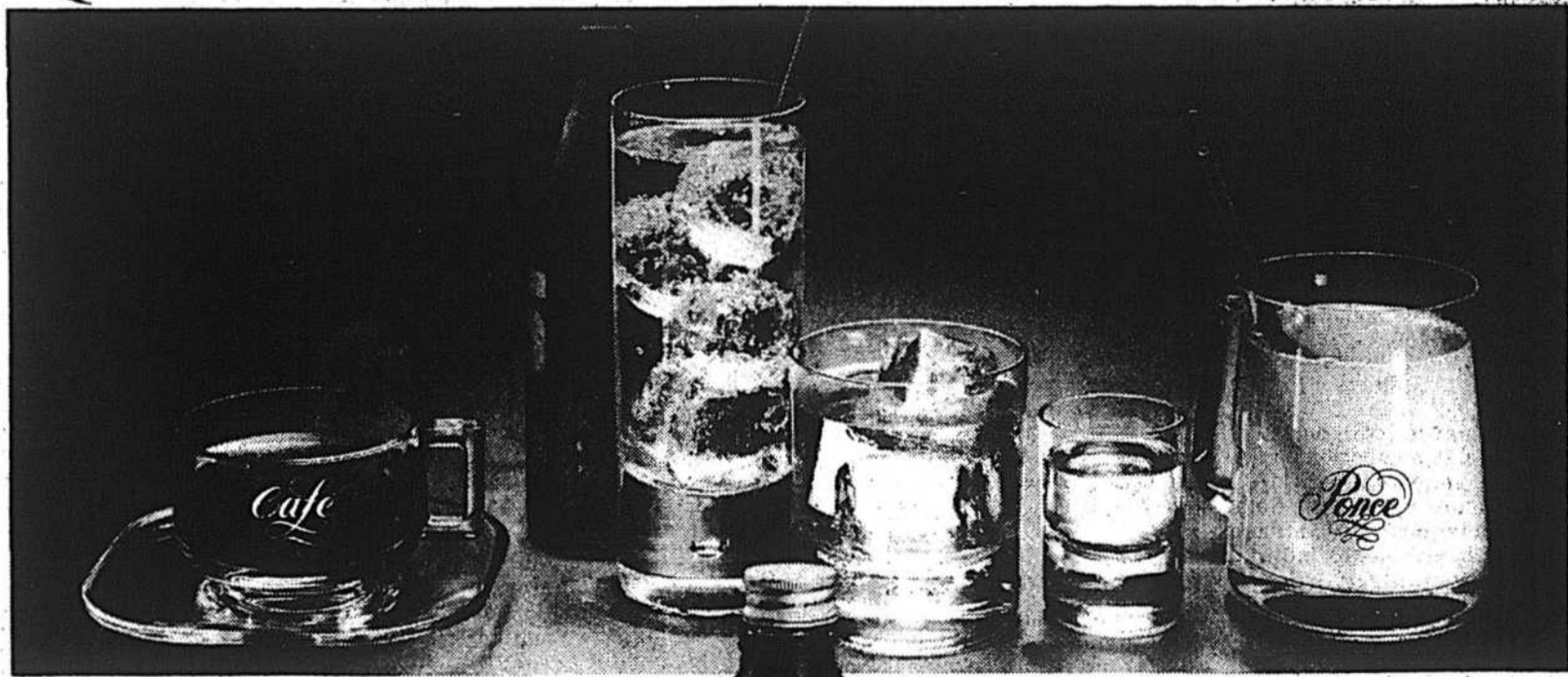
54" à \$99

Visitez notre atelier
L. ROCCO
ÉBÉNISTE

2414 est. av. du
Mont-Royal
521-0631

Jours, vendredi de 9h à 10h, 4 9h p.m.
samedi jusqu'à 6h.

Quand le coeur vous en dit...



comme le coeur

vous en dit!

Numéro 1 dans le coeur des Québécois!

Quatre distillations successives en alambic clos, suivies de plusieurs mois de repos en cuves, confèrent au Gin de Kuyper son caractère unique qui en fait le plus vendu de tous les spiritueux offerts au Québec.

Recette de La Ponce de Kuyper

Du Gin de Kuyper, du jus de citron, du sucre ou du miel, de l'eau bouillante, une pincée de muscade ou de cannelle.



dépêches

LA COALITION de centre-droit «Alliance démocratique» a remporté la majorité absolue au parlement portugais avec l'élection hier soir d'un des quatre députés représentant les Portugais à l'étranger. L'AD a maintenant 126 députés sur un total de 250 contre 73 pour le Parti socialiste et 47 pour le Parti communiste et le MDP. Le président Eanes devra maintenant inviter M. Sa Carneiro, leader du Parti social-démocrate, à former le gouvernement.

LA POLICE a chassé cinq protestataires iraniens de l'entrée de la mairie de San Antonio, au Texas, après qu'un groupe dirigé par le frère d'un otage américain détenu à Téhéran ait menacé de s'en prendre aux Iraniens. Les autorités ont dit que les étudiants iraniens ont été placés en sécurité pour éviter des actes de violence. Ils ont toutefois été accusés par la suite d'avoir bloqué un passage public.

À ROME, des incidents ont opposé hier la police à des étudiants d'extrême-gauche tandis que le gouvernement italien annonçait son intention de prendre des mesures extraordinaires à la suite du raid terroriste commis contre une école d'administration à Turin. Les manifestants ont incendié un autobus, Piazza Epiro, et d'autres ont lancé des cocktails Molotov par des fenêtres sur les policiers. D'autres incidents ont eu lieu ailleurs et la police a chargé les manifestants dans certains cas.

TOUT EN condamnant l'attentat commis mardi soir contre la mission soviétique à l'ONU, la Maison-Blanche a critiqué un article de l'agence Tass comparant cette affaire à la prise d'otages de Téhéran. Dans une protestation contre l'incident, Tass affirmait que les Américains avaient mis aussi peu d'empressement à protéger la mission soviétique à New York que le gouvernement iranien à protéger l'ambassade américaine de Téhéran.

L'ARTILLERIE lourde israélienne a bombardé hier pendant plus de deux heures le camp palestinien de Bourj Chemali (sud de Tyr), annonce un communiqué des «forces communes» fait par l'agence palestinienne Wafa. Le communiqué, qui ne fait pas état de victimes, précise cependant que le bombardement israélien était «très violent». D'autre part, le porte-parole militaire des «forces communes» fait état de l'exode de la population de Yater qui craint l'occupation de ce village.

LES POLICIERS britanniques ont appréhendé au moins 24 personnes soupçonnées d'appartenir à l'IRA au cours de différents raids effectués à Londres et dans d'autres grandes villes britanniques. Selon des sources bien informées, ces descentes ont anéanti les plans de l'aile provisoire de l'organisation catholique irlandaise qui voulait déclencher une vague d'attentats à la bombe en Grande-Bretagne avant la période de Noël. Les enquêteurs spécialisés dans la lutte contre le terrorisme ont saisi des armes, dont le nombre n'a pas été précisé.

L'ONU, par un vote de 93 voix contre 7 et 36 abstentions à l'Assemblée générale, a invité la France à engager «sans délai» des négociations avec Madagascar pour la «réintégration» dans le territoire malgache des Iles Glorieuses. Le représentant de la France a vivement protesté estimant que l'Assemblée générale avait agi «en violation caractérisée» des principes de la Charte de l'ONU. Les Iles Glorieuses, a-t-il dit, «constituent incontestablement des terres françaises». Cet atoll est situé au large du cap d'Ambre, au nord de Madagascar.

LES AUTORITÉS israéliennes ont empêché hier, comme elles l'avaient annoncé, tous les maires palestiniens de Cisjordanie d'organiser une manifestation contre la création d'une nouvelle colonie juive de peuplement près de Naplouse (Cisjordanie). En installant des barrages, sur les routes et en renvoyant les maires chez eux, les autorités d'occupation ont essayé, selon les observateurs, de briser le récent processus de résistance collective des élus locaux, qui a contribué à la libération le 5 décembre du maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, menacé d'expulsion.

Moratoire pour les Pays-Bas et la Belgique

La décision de déployer les euromissiles est approuvée par l'Alliance atlantique



Le ministre canadien des Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, cause avec le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance avant la séance de clôture du Conseil de l'OTAN à Bruxelles.

d'après AFP, Reuter, UPI, PA

L'OTAN a laborieusement pris position, hier, à Bruxelles pour un plan de modernisation américain de son arsenal nucléaire face aux SS-20 soviétiques, en dépit des réticences des «petits pays» (la Belgique, la Hollande et le Danemark). Ces réserves n'ont pas été mentionnées dans le communiqué final qui annonce simplement que tous les pays de l'Alliance participeront à la «modernisation des forces nucléaires de théâtre à long rayon d'action».

Parallèlement, l'OTAN propose à l'URSS d'ouvrir rapidement des négociations en vue de réduire les forces nucléaires eurostratégiques.

Le plan de l'Alliance sort intact de la session malgré l'opposition de La Haye, Copenhague et Bruxelles. Mais les «petits pays», s'ils n'ont pas obtenu de réduction du chiffre de 572 nouvelles fusées atomiques, ont obtenu des compensations notables: le communiqué final ne mentionne pas les pays où stationneront les nouvelles armes. Il ne cite que vaguement des «pays déterminés», ce qui n'engage pas les Pays-Bas et la Belgique. Le financement sera assuré en commun.

Le plan de l'OTAN d'un coût de cinq milliards de dollars prévoit en principe la répartition suivante des nouvelles armes:

- Allemagne fédérale: 108 Pershing-2 et 96 missiles de croisière
- Grande-Bretagne: 160 missiles de croisière
- Italie: 112 missiles de croisière

- Belgique: 48 missiles de croisière
- Pays-Bas: 48 missiles de croisière

Aucun engin n'était prévu pour le Danemark et la Norvège.

Les Pays-Bas et la Belgique, a souligné à cet égard M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, à l'issue de la session, «pourraient à une date ultérieure accepter le stationnement sur leurs territoires de nouvelles armes», si les négociations avec Moscou dans le cadre de Salt-3 «évoluent favorablement» selon les vœux des gouvernements de Bruxelles et de La Haye.

Les Pays-Bas ont donc implicitement obtenu un moratoire de deux ans sur la décision de déploiement sur leur sol de 48 missiles de croisière, les Belges, un moratoire de six mois. Toutefois si la Belgique appuie le plan de l'OTAN mais laisse la porte ouverte à un accord est-ouest en se réservant éventuellement le droit d'annuler dans les 6 mois la commande, le gouvernement des Pays-Bas a fait savoir que la Hollande ne pouvait pas s'engager à déployer des nouveaux missiles de l'OTAN sur son territoire. La décision finale sera prise en 1981.

Le président Carter a déclaré que l'accord intervenu à Bruxelles était «extrêmement encourageant». Quant au secrétaire d'Etat Cyrus Vance, il s'est déclaré «optimiste» quant à l'ouverture de négociations avec Moscou sur les armes à long rayon d'action en Europe. Mais, a ajouté M. Vance, des négociations ne peuvent vraiment commencer que dans le cadre de Salt-3. Le secrétaire d'Etat américain a de plus indiqué que les Etats-Unis doivent d'abord consulter leurs Alliés avant de mettre au point leur position de négociation. Quant au secrétaire britannique à la Défense, M. Francis Pym, il a affirmé aux journalistes que le Kremlin n'avait pas montré le moindre signe qu'il était prêt à modifier le programme actuel de renforcement de la capacité nucléaire soviétique.

Pour Mme MacDonald, ministre des Affaires extérieures du Canada, le départ de Bruxelles démontre que malgré des divergences de vues, l'Alliance demeure forte et que l'OTAN est sortie indemne et toujours unie du débat. Si au cours de la réunion, Mme MacDonald s'est prononcée en faveur du renforcement de l'Alliance, sans toutefois aller jusqu'à dire aux pays de l'Europe occidentale la décision à prendre. Elle a fait remarquer que le Canada est loin du théâtre européen et qu'il procède à une réduction graduelle de son potentiel nucléaire.

Nouvelles arrestations en Corée du Sud

Mise en garde des USA à Séoul

d'après AFP, Reuter, UPI

Le général Chung Seung Hwa, chef de l'état-major de l'armée sud-coréenne et administrateur de la loi martiale, a été arrêté à Séoul et des fusillades ont éclaté dans la capitale sud-coréenne. Le département d'Etat américain a aussitôt averti les autorités de Séoul de ne pas entraver le processus démocratique.



Le gén. Chung Seung-Kwa

Le ministre sud-coréen de la Justice a déclaré que le général Chung avait été arrêté pour sa participation à l'assassinat du président Park Chung Hee le 26 octobre dernier. Des coups de feu ont été tirés hier soir dans la résidence du général au moment de son arrestation. Le général Lee Hi Seung, directeur provisoire des services secrets KCIA a été nommé nouvel administrateur de la loi martiale.

La réaction américaine a été vive et a indiqué que les relations entre Washington et Séoul souffriraient de toute action contraire à un retour normal des institutions démocratiques de la part de Séoul.

Le gouvernement américain a aussi mis en garde «toutes les forces extérieures à la Corée du sud qui chercheraient à exploiter la situation actuelle à Séoul», une remarque visant directement la Corée du Nord à qui Washington a déjà servi un avertissement similaire au lendemain de l'assassinat de Park.

Le souci principal du gouvernement américain, souligne-t-on de

source informée, est d'éviter que les militaires responsables des récentes arrestations ne cherchent à passer outre l'autorité du chef actuel du gouvernement, le premier ministre Choi Kyu Hab.

Par mesure de prudence, le département d'Etat a demandé aux militaires et aux diplomates vivant en Corée de rester à proximité de leurs domiciles. Les 38.000 soldats américains ne sont pas en état d'alerte.

A propos du général Chung, son arrestation est due à de nouvelles révélations qui ont été faites sur les responsables de la mort de Park. Plusieurs autres généraux ont été arrêtés au cours des opérations d'hier.

La fusillade serait due à un malentendu entre les gardes du ministère de la Défense et un détachement envoyé sur place en renfort. M. Roh Jae Hyun, ministre de la Défense, a lancé un appel

au calme à la population et lui a demandé de faire confiance aux militaires qui, a-t-il dit, accomplissent sans relâche leur devoir sous les ordres du nouveau système de commandement.

Tôt dans la matinée d'hier à Séoul, les autorités ont procédé à un vaste déploiement de troupes et de blindés (notamment autour du siège du gouvernement) afin de protéger la capitale contre une éventuelle «attaque extérieure».

Londres reprend possession légale de la colonie rebelle de Rhodésie

SALISBURY (AFP, Reuter, AP) — L'arrivée hier à Salisbury de Lord Soames, gouverneur de Rhodésie, marque le retour légal de la colonie à la couronne britannique après 14 ans de rébellion.

Cependant, les observateurs estiment que Lord Soames ne prendra aucune décision spectaculaire avant la conclusion d'un accord final à la conférence de Londres où le Front patriotique et le gouvernement britannique s'opposent sur les dispositions d'un cessez-le-feu.

Les dernières sanctions économiques prises par la Grande-Bretagne contre ce pays en 1965 ont été levées hier à minuit, comme l'a annoncé le ministre britannique du Commerce, mais l'exportation d'avions et de pièces détachées pour avions reste soumise à l'octroi de licences par ce même ministère.

Peu après, les autorités britanniques ont officiellement demandé aux Nations unies de lever les sanctions à l'encontre de Salisbury, justifiant la requête par la fin de la rébellion dans l'ex-colonie.

Pour leur part, les Etats-Unis ont appelé le Front patriotique à accepter rapidement les propositions britanniques de cessez-le-feu: «Ce serait tragique si cette chance remarquable de paix était perdue dans des efforts de dernière minute pour gagner un avantage militaire», a déclaré Tom Reston, porte-parole du département d'Etat.

Le gouvernement américain est toutefois divisé quant à la levée des sanctions économiques imposées par l'ONU en 1966. Les uns estiment qu'il faut les lever immédiatement et unilatéralement pour encourager la mise en oeuvre des propositions britanniques. Les autres pensent que c'est au Conseil de sécurité de l'ONU qui les a votées, de le faire.

Dans son premier discours, Lord Soames a souligné que le retour de la colonie à la couronne ne saurait être que temporaire en attendant l'accession légale à l'indépendance reconnue internationalement.

«Le prix de cette large reconnaissance internationale dépend

de façon cruciale du déroulement de ces élections qui doivent être libres et justes (...) Quand vous aurez fait votre choix, je remettrai mes pouvoirs au gouvernement que vous aurez élu», déclare le représentant du trône britannique.

Le nouveau gouverneur était accompagné de 75 conseillers et c'est le premier ministre sortant, l'évêque Abel Muzorewa qui l'a accueilli à l'aéroport. L'hymne national britannique a été joué et Lord Soames a passé une garde d'honneur en revue.

M. Cephas Msipa, principal porte-parole à l'intérieur de la Rhodésie de l'aile du Front dirigé par Joshua N'Komo, a lancé hier une sévère attaque contre la politique britannique peu avant l'arrivée de Lord Soames. «Il peut s'attendre à des troubles dès demain», a déclaré le haut responsable à des hommes d'affaires à Salisbury, à moins qu'il ne lève l'interdiction qui pèse sur le Front patriotique, n'abolisse les lois d'exception et ne libère les détenus politiques.

Espagne: le député Ruperez est libéré

d'après Reuter, AFP

Le député gouvernemental espagnol, Javier Ruperez, enlevé le 11 novembre dernier par des militants de l'aile politico-militaire de l'ETA, a été remis en liberté, hier, sans qu'apparemment ses ravisseurs aient obtenu des concessions du gouvernement. Mais quelques heures plus tard, la Chambre des députés décidait, sans vote, de créer une commission d'enquête sur les brutalités présumées que la police infligeait aux détenus basques.

Le gouvernement répond ainsi, après coup, à l'une des deux exigences posées par l'ETA pour la libération de M. Ruperez, qui est le porte-parole pour les Affaires étrangères du parti gouvernemental, l'Union du Centre Démocratique (UCD). L'ETA politico-militaire exigeait, en outre, que des extrémistes présumés actuellement détenus soient remis en liberté.

Le gouvernement espagnol avait affirmé à plusieurs reprises que la libération de M. Ruperez n'était pas négociable. Mais cer-

taines informations faisaient état de négociations officieuses. Il semble que la situation ait évolué la semaine dernière quand le Conseil régional basque, responsable de l'administration des provinces basques, a annoncé l'ouverture de sa propre enquête sur le comportement de la police et que le gouvernement de Madrid a accepté, de son côté, d'accélérer les procédures judiciaires concernant les détenus basques. Cette dernière décision devrait conduire à la libération provisoire de certains prisonniers.

L'enlèvement de M. Ruperez avait été condamné par différentes personnalités, en particulier, le pape Jean-Paul II, le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim et le président de l'OLP, M. Yasser Arafat. M. Felipe Gonzales, secrétaire général du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE), première formation d'opposition, a fait l'éloge de l'attitude du gouvernement dans son refus de négocier affirmant que «l'ETA est maintenant persuadé que c'est une erreur politique que de commettre des enlèvements».



Le nouveau gouverneur de Rhodésie, lord Soames, passe en revue une garde d'honneur à son arrivée à Salisbury.

Légère hausse de taxes à Laval

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Même si la présentation du budget de Laval, devant se faire normalement vers le 15 décembre, a été reportée de trois mois, les Lavallois peuvent prendre comme acquis qu'ils connaîtront une augmentation de taxes municipales pour la prochaine année fiscale.

Lors d'une entrevue qu'il a accordée à LA PRESSE, le maire Lucien Paiement a expliqué que

son administration avait été dans l'obligation de reporter au mois de mars la présentation du budget à cause de la mise en application prochaine de la loi sur la réforme de la fiscalité municipale.

«La loi, dit-il, doit être adoptée par l'Assemblée nationale avant les Fêtes et personne nous a encore donné la preuve qu'elle sera bénéfique pour les municipalités. Je suis sceptique au sujet de certaines déclarations de style père Noël.

«C'est très imprudent de parler d'un sujet sans avoir obtenu les résultats d'une étude approfondie. J'ai l'impression que certains additionnent beaucoup plus les mots que les chiffres.»

Restriction

Le maire Paiement a également mentionné que le budget qui sera présenté aux conseillers municipaux en sera un des plus économiques.

«On va couper tout ce que l'on peut. Les restrictions vont encore

être plus importantes que lors du dernier budget», d'indiquer le docteur Paiement.

Le budget 1979 de la deuxième ville du Québec était de \$117,856,000.

Pour ce qui est des comptes de taxes, les contribuables vont en recevoir un premier vers la même période que l'an dernier. Il sera du même montant.

«Un ajustement sera envoyé à la fin du printemps ou au début de l'été», a-t-il précisé. Le maire Paiement soutient que

la hausse de taxes sera légère. Elle est attribuable principalement au taux d'inflation qui est très élevé.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, les Lavallois ont reçu leur compte de taxes scolaires qui était bien moins élevé que celui de l'an dernier. Certains avaient été réduits de moitié.

L'argent ainsi «sauvé» sera probablement demandé dans le prochain compte municipal, en plus d'un autre montant, tout dépendant de l'évaluation.



Photo J. Y. Lévesque, LA PRESSE
Le maire Lucien Paiement.

Projet de camping régional à Laval

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Laval s'apprete à soumettre au gouvernement du Québec un projet pour l'aménagement d'un terrain de camping régional au coût de près de \$1,300,000 là où étaient situées les anciennes plages Jacques-Cartier et Idéal, endroits de fréquentation fort bien connus de la population du grand Montréal, il y a une douzaine d'années.

L'un des adjoints au gerant de la ville, M. Claude Langlois, a expliqué que cette proposition vient après de longs pourparlers entrepris à la demande de la Chambre de commerce de Laval. Les discussions se font depuis près d'un an entre le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, l'Office de la planification et du développement du Québec et les Services de protection de l'environnement.

Le maire Lucien Paiement se dit parfaitement d'accord avec ce projet, mais il a toutefois précisé aux membres du comité exécutif et à M. Langlois que jamais il ne prendra l'argent des contribuables pour l'investir dans un terrain de camping.

«Soyez assuré qu'on ne prendra pas un cent de contribuable. Je ne veux pas embarquer dans un bateau et me réveiller un jour dans une tour de Babel. Je ne veux pas investir. Il faut prendre toutes les précautions nécessaires», a lancé le maire de Laval.

Dans l'étude, c'est Québec qui se chargera d'investir le million trois cent mille pour l'aménagement des sites.

Été 1981

Si tout se déroule comme prévu, le terrain pourrait bien être ouvert aux amateurs de camping pour l'été 1981. Mais l'accès à la rivière des Mille-Îles pour la baignade ne se fera pas avant 1982, d'après le programme de dépollution des SPE.

À l'issue de la séance du comité exécutif, M. Langlois a expliqué à LA PRESSE que le terrain aura 150 sites: 50 avec services complets; 60 avec demi-service; et 40 sans aucun service. Ces derniers endroits seront réservés aux tentes.

Le projet préparé par le Service de la planification et développement de Laval indique également qu'il y aura une aire de pique-nique avec plage totalisant un espace de 200,000 pieds carrés. De plus, une zone sauvage, pour les adeptes de la nature, de 285,000 pieds carrés a été prévue.

Pour accommoder les amateurs de camping et autres, trois bâtiments seront érigés: l'un sera réservé à l'accueil; un autre comme aire de repos pour le public et le troisième sera à la disposition des campeurs, soit pour les douches, le lavage, etc.

La rentabilité

Il y a plusieurs mois, la Chambre de commerce de Laval avait rencontré l'administration municipale et avait alors fait connaître ses intentions au sujet de l'implantation d'un terrain de camping régional. Des rencontres préliminaires avec Québec furent par la suite entreprises.

En mai dernier, Laval était informée que le gouvernement refusait de donner la responsabilité de la gestion du terrain à la CCL, tandis que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche se posait des questions sur la rentabilité d'un tel terrain.

Dans son refus d'accorder la gérance à la Chambre de commerce, Québec spécifiait qu'il était prêt à la donner à la Ville qui, elle, pourrait «confier la sous-gestion» à cette association d'hommes d'affaires.

Afin de ne pas mettre les bâtons dans les roues, la Ville a accepté les conditions du gouvernement. Les deux terrains appartiennent maintenant à Laval et seront cédés pour la modique somme de \$1 à la Chambre de commerce qui est certaine de la rentabilité d'un camping régional dans l'île Jésus.



C'est dans une optique évangélique qu'un groupe de jeunes, qui n'ont pas oublié le temps où ils étaient engagés en pastorale à l'école polyvalente de Saint-Henri, ont décidé d'offrir une soirée de Noël aux enfants les plus défavorisés de leur quartier.

Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Des jeunes font une fête pour des enfants «pauvres en parents»

par Jules BELIVEAU

Michel, Manon, André, Sylvie, l'autre Sylvie, Pierre et les autres... Ils sont onze comme ça. Onze jeunes de Saint-Henri, déjà des anciens de l'école polyvalente de leur quartier, qui ont voulu se retrouver à l'occasion de la période des Fêtes.

Mais ce n'est pas tant pour eux-mêmes que pour procurer un moment de joie à d'autres que tous ces jeunes ont voulu ces retrouvailles. Ils ont donc décidé d'offrir une soirée de Noël à des enfants «pauvres en parents» de leur quartier.

Et cette soirée, c'est demain soir qu'elle aura lieu. Pour l'occasion, le sous-sol du presbytère de la paroisse Saint-Henri aura été

décoré d'un arbre de Noël, de banderoles, de lumières multicolores et de cadeaux. Et on y recevra «comme des rois» 17 enfants âgés de quatre à 12 ans choisis parmi les plus défavorisés du quartier.

C'est Sylvie Beaulieu qui explique l'expression «des enfants pauvres en parents». Ce sont, dit-elle, des enfants de familles monoparentales, privés la plupart du temps d'un père, et auxquels cette absence pèse particulièrement. Plus tard, elle devait ajouter que ces enfants auxquels on a voulu penser souffrent également de la pauvreté toute crue.

Comment se déroulera la soirée? A cette question, Michel, Manon, André, Pierre et les deux

Sylvie, qui préparent l'autre soir les bonbonnières qu'on y distribuera, voulaient tous répondre en même temps.

«Ce sera un cinq à neuf», dit l'un pendant qu'un autre précise déjà qu'on y mangera de la dinde. Et le programme de fuser, péle-mêle: «Il y aura des jeux de société», «On va chanter», «On débarrassera les cadeaux».

Parlant des cadeaux, c'est André Ratté, le plus jeune du groupe des organisateurs de la fête, qui émet une réflexion sur le coût de la vie aujourd'hui. «C'est plus cher qu'on pensait!», dit-il. Faut-il préciser que tous les jeunes ont été mis à contribution pour l'achat des cadeaux qui seront offerts aux enfants? Même si on s'é-

tail fixé une limite raisonnable, Manon Tremblay, cégépienne comme la plupart de ses camarades, sait quant à elle qu'elle y a laissé ses derniers sous gagnés l'été dernier.

Mais pourquoi ces jeunes de Saint-Henri ont-ils songé à offrir une soirée de Noël à des enfants? «Pour leur faire plaisir», dit simplement Michel Roy.

Et Sylvie Beaulieu d'enchaîner aussitôt, sous les signes approbateurs de tous les autres: «C'est avec Jésus-Christ que nous sommes réunis ici aujourd'hui pour préparer nos bonbonnières. Et c'est dans une optique évangélique que nous offrons une soirée de fête à des enfants qui ont besoin de nous.»

Fin de la grève à Pointe-aux-Trembles

La grève d'une centaine de cols blancs et de cols bleus à l'emploi de la ville de Pointe-aux-Trembles n'aura duré qu'un peu moins d'une semaine puisque les syndicats ont accepté presque à l'unanimité de retourner au travail.

A la suite d'une ultime séance de négociation qui a permis de régler le dernier point en litige, le

Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les employés municipaux, a accepté mercredi de recommander à ses membres le retour au travail. Le vote a eu lieu au cours d'une assemblée générale hier soir. Les cols bleus ont voté en faveur du retour au travail 27 pour et un contre; les cols blancs: 31 pour, trois contre.

Le différend ne portait plus en dernier ressort que sur la demande syndicale de maintenir les conditions de travail prévalant dans la convention échue, entre le moment où cette convention expire et la signature d'un nouveau contrat, qu'il y ait alors grève ou lock-out.

En vertu de l'accord intervenu

hier, le texte est modifié de manière à exclure les périodes de grève ou de lockout. Il est aussi entendu que, désormais, dans l'éventualité d'un lockout, le syndicat en sera prévenu huit jours à l'avance; d'autre part, en cas de grève, la ville disposera également de huit jours d'avis pour s'y préparer.

Domaine St-Sulpice: seuls deux constructeurs présentent un projet

par Marc DORÉ

Seulement deux constructeurs ont présenté des offres de services à la Ville de Montréal pour la construction de logements sur l'emplacement du Domaine Saint-Sulpice, ce qui semble confirmer les difficultés que rencontre l'administration Drapeau-Lamarre à convaincre l'entreprise privée de travailler à Montréal, dans le cadre de l'Opération 10,000 logements.

Un porte-parole de l'administration a toutefois déclaré que ce n'était quand même pas si mal, étant donné l'ampleur des travaux d'aménagement du Domaine Saint-Sulpice et les conditions actuelles du marché financier et du marché du logement neuf.

Le Domaine est l'un des meilleurs emplacements dont dispose la Ville, tant par sa situation à proximité de rues importantes (Christophe-Colomb, Saint-Hubert) et du métro, que par le fait qu'il n'y a pas d'entraves à son aménagement (pas de rues, aucune construction).

La Ville avait offert de vendre ou de louer par bail emphytéotique les terrains du Domaine qui sont actuellement sa propriété, mais les deux sociétés qui ont présenté des offres d'aménagement insistent sur l'acquisition plutôt

que la location des terrains. Les constructeurs avaient déjà indiqué qu'ils trouvaient «irréaliste» la formule du bail emphytéotique.

Aménagement d'un «quartier»

Les deux offres qu'a reçues hier la Ville diffèrent substantiellement quant à l'ampleur qui est donné au plan d'aménagement du Domaine.

La société Brandon Construction, un habitué de la construction de logements publics, offre un plan d'aménagement qu'elle qualifie elle-même de «souple», et qui devrait lui permettre de faire face au marché actuellement «instable» de l'habitation, tout en satisfaisant aux exigences de la Ville pour l'aménagement du Domaine.

Brandon offre d'acheter les 15,3 acres du Domaine mis en vente par la Ville, au coût de \$270,000, et s'engage à commencer les travaux dans un délai de trois mois après la vente et à réaliser l'ensemble de son projet en moins de 4 ans.

Les 434 logements que Brandon offre de construire (un véritable «quartier», souligne la société) coûteront \$19 millions ou \$42,695 par logement, ce qui correspond à l'objectif du programme de con-

struction de logements de l'administration.

Ce prix moyen par logement varie toutefois considérablement entre un logement dans une tour (\$37,000) et une maison de rangée (\$60,000).

L'offre de Brandon comprend, outre la construction de 48 maisons en rangée et de deux tours de 94 et de 76 logements, la mise en chantier de 6 condominiums (72 logements à \$50,000 chacun) et 48 duplex (144 logements à \$40,000 chacun). Le complexe d'habitation comprend également une garderie et un centre commercial.

Flexibilité

En plus des 4 types de bâtiments déjà énumérés, la proposition offre également plusieurs types de logements (1 ou 2 étages, 1, 2 ou trois chambres à coucher, studio) et 4 types d'occupation: location, propriété individuelle, copropriété et propriétaire-bailleur.

L'agencement de ces divers éléments devrait permettre, selon la compagnie, une flexibilité dans l'aménagement qui tiendrait compte des goûts exprimés par les acheteurs éventuels. Dans une première phase, Brandon construirait un ensemble qui illustrerait l'éventail des op-

tions offertes: le choix des acquéreurs déciderait de la suite de l'aménagement.

Brandon se prévaudrait enfin de l'offre de l'administration de ne payer maintenant qu'une partie du coût des terrains à l'achat et compte également sur la subvention de \$2,000 par logement promise par l'administration.

Brossard

Quant à la seconde proposition reçue par la Ville, elle est moins explicite. La société Raoul Blouin Limitée offre d'acheter la moitié de l'emplacement du Domaine Saint-Sulpice pour \$405,000 ou le tiers pour \$270,000.

Elle s'engage à construire des triplex, au coût unitaire de \$75,000, et des duplex à \$100,000 chacun, par groupes de dix, au fur et à mesure de leur vente.

A titre indicatif, la société Raoul Blouin explique qu'elle a construit à Brossard le type de bâtiments qu'elle est prête à ériger à Montréal. Ces logements sont loués, non chauffés et non éclairés, environ \$250 pour un 4½ et \$210 pour un 3½. Si elle peut obtenir le terrain au prix de la banlieue, la compagnie Blouin estime être en mesure de produire des logements au même prix à Montréal.

Les maires coupent le budget de la CTRSM

par Germain TARDIF

Le Conseil des maires de la Commission de transport de la Rive sud de Montréal a diminué de plus de \$4 millions le budget que lui avait soumis la direction de la CTRSM pour l'année 1980.

Les prévisions budgétaires proposées se situaient à \$27,581,600, soit environ, 30 p. 100 de plus que l'an dernier. Le maire Jean-Guy Parent, de Boucherville, membre du Conseil des maires, a présenté et remporté une résolution qui n'augmenterait le budget 1979 que de 10 p. 100, soit quelque \$23,3 millions.

La proposition a été adoptée à l'unanimité.

Cette réunion a été marquée par la présence de la vaste majorité des chauffeurs d'autobus de Métro-sud qui, au nombre de 118, ont décidé d'une grève illimitée pour conserver leurs droits intégraux d'ancienneté.

Ce conflit provient de la décision de la CTRSM, qui a fait l'acquisition de l'ex-Métropolitain Sud, d'intégrer les opérations et le personnel de celle-ci.

La visite des chauffeurs de Métro-Sud à la réunion du Conseil des maires de la CTRSM s'est déroulée dans le calme et les porte-parole syndicaux ont eu la possibilité d'exprimer leurs griefs à la fin de l'ordre du jour de la réunion. Ce qu'ils ont fait avec un heureux mélange de «retenue et de force», selon le président du conseil, le maire Bourbeau, de Saint-Lambert.

Ce dernier a toutefois souligné que le Conseil des maires n'a que des pouvoirs «de vœux pieux» dans les décisions administratives de la CTRSM et que ce sont les membres de la commission qui prennent les décisions.

Pour ce qui a trait au budget, la résolution adoptée par le Conseil des maires devra être acceptée par les commissaires de la CTRSM d'ici la fin de décembre, faute de quoi, ce sont les prévisions initiales de \$27,5 millions qui seront en vigueur. Ainsi le veut la constitution quelque peu compliquée de la CTRSM.

Métro-Sud: on veut un médiateur

Comme la Commission de transport de la Rive sud de Montréal, le Syndicat des chauffeurs de Métropolitain-Sud est d'accord pour demander l'intervention d'un médiateur pour mettre fin au conflit qui l'oppose à la partie patronale.

Toutefois, le syndicat voudrait que le médiateur soit nommé au plus tôt et qu'il convoque les parties d'ici dimanche soir, sinon il entend accentuer ses moyens de pression.

Le conflit porte sur la reconnaissance de l'ancienneté des chauffeurs de Métropolitain-sud depuis que cette compagnie a été intégrée à la CTRSM. Le débrayage des chauffeurs de Métropolitain-Sud prive depuis quelques jours une partie des usagers de la Rive-Sud de leur transport en commun.

À l'Assemblée nationale, le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, a déclaré que son ministère était prêt à faire des efforts «plus qu'extraordinaires» d'ici Noël pour trouver une solution au conflit.

Interrogé par le député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, le ministre a expliqué que son ministère avait déjà rejeté une première demande de médiation parce que cette procédure n'avait pas obtenu l'appui unanime des parties.

Le syndicat a tenu hier plusieurs conversations téléphoniques avec des représentants du ministère du Travail et cette difficulté a été aplanie.

STEINBERG

OUVERT JUSQU'À 21h TOUS LES SOIRS!

Pour mieux vous servir, tous nos magasins situés dans les grands centres commerciaux sont ouverts tous les soirs **MÊME LE SAMEDI**. Profitez-en

Tous les autres seront ouverts en soirée dès lundi prochain.

Lundi 24 décembre: ouverture jusqu'à 18h
Mercredi 26 décembre: ouverture de 13h à 18h

Les prix indiqués dans ces pages sont valables, dans la région métropolitaine, jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 h. Il est possible que certains articles ou formats de ces articles ne soient pas offerts dans tous nos magasins, particulièrement les articles non-alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

ÉPICERIE

PEPSI-COLA
CARTON DE 6 BOUT.
CONSIGNÉES DE 750 mL.
DÉPÔT EN SUS

\$1.99

BOUCHERIE

JEUNE DINDE SURGELÉE
CANADA
CATÉGORIE "A"
DIFFÉRENTS POIDS
AU CHOIX
La Lb

\$1.18

SAUCE AUX CANNEBERGES
STEINBERG
ENTIÈRES OU EN GELÉE
BTE DE 14 OZ LIQ

\$1.18

BOUCHERIE

PORC HACHÉ
PRODUIT DÉCONGELÉ
La Lb **\$1.19**

JARRETS DE PORC SURGELÉS
La Lb **49¢**

SALAMI JOHN MACHER
La Lb **\$3.49**
(Aux autres magasins avec comptoir de charcuterie)

PEPPERONI STEINBERG
La Lb **\$1.99**

SAUCISSES FUMÉES COCKTAIL STEINBERG
PQT DE 8 OZ **\$1.09**

BETTERAVES MARINÉES
HABITANT
POT DE 24 OZ LIQ.

79¢

OLIVES REINE NATURE
OU MANZANILLA FARCIES
Mc LARENS
POT DE 20 OZ LIQ.

\$1.49

CANARD SURGELÉ
CANADA
CATÉGORIE "A"
La Lb **\$1.18**

OIE SURGELÉE
CANADA
CATÉGORIE "A"
La Lb **\$1.38**

TOURTIÈRE SURGELÉE
STEINBERG
16 OZ **\$1.28**

ROULÉ DE VIANDE DE SAUCISSES SURGELÉ
SWIFT PREMIUM
16 OZ **\$1.08**

DÉLICÉS DE MER SURGELÉS
BLUE WATER
AIGLEFIN PQT DE 8 OZ
ET CREVETTES **\$1.58**

JAMBON DÉOSSÉ SUGAR PLUM
EN QUART **\$2.69**
(Aux autres magasins avec comptoir de charcuterie)

JAMBON CUIT ULTRA-MAIGRE HYGRADE
La Lb **\$2.89**
(Aux autres magasins avec comptoir de charcuterie)

EAU MINÉRALE STEINBERG
BOUT. DE 750 mL

39¢

POIS NO 2 IDEAL
CANADA DE CHOIX
BTE DE 19 OZ LIQ.

69¢

FRUITS ET LEGUMES

ORANGES NAVEL
SUNKIST
DE CALIFORNIE
GROSSEUR 88
PIÈCE **15¢**

DOUZ \$1.79

BOULANGERIE

POUDING AUX FRUITS STEINBERG
1 LB **\$1.99**

BÛCHE DE NOËL STEINBERG
18 OZ **\$2.99**
(joliment décorée avec un nœud glacé de crème au beurre)

CRÈME GLACÉE STEINBERG
SAVEURS AU CHOIX
CONT. DE PLASTIQUE ROND DE 2 LITRES

(Régal aux pêches, Délice au chocolat et aux ames, Brisures de menthe, Fleur de cerisier, Gâteau au fromage et aux fraises, Gâteau au fromage et bleuets, Chocolat suisse, Fondant au chocolat et aux noix)

\$1.99

SAINDOUX TENDERFLAKE
MAPLE LEAF
3 LB **\$2.19**

Avant d'acheter vos oranges, vérifiez toujours leur grosseur telle qu'indiquée par le chiffre qui accompagne leur description. C'est un indice majeur qui vous aidera à toujours en avoir pour votre argent. Comme le souligne notre illustration, les formats peuvent être très différents et à tout calculer ce qui semble parfois une bonne aubaine ailleurs peut parfois ne pas peser bien lourd...

56 72 88 113 138 163

GÂTEAU AUX FRUITS FESTIN
1 LB **\$1.69**

GÂTEAU AUX CERISES DÉLUXE STEINBERG
32 OZ **\$3.99**

GÂTEAU AUX FRUITS FESTIN
3 LB **\$4.29**

NOIX MÉLANGÉES BANQUET
BTE DE 350 g **\$1.69**

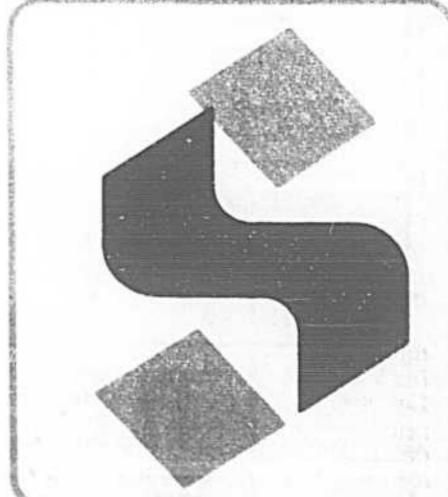
GHERKINS SUCRÉS ORCHARD KING
POT DE 15 OZ LIQ. **79¢**

POMMES SPARTAN
DE CULTURE CANADIENNE
CANADA DE FANTAISIE
SAC CELLO DE 3 LB **\$1.19**

NOIX MÉLANGÉES
AU CHOIX
SAC CELLO DE 1 LB **\$1.98**

Oui, Steinberg est de votre côté.

Plus d'un million de Québécoises économisent chaque semaine chez Steinberg.



Déversement de graisse animale liquide sur le Métropolitain

Un camion-citerne, propriété d'une compagnie de récupération de graisse animale liquide, a répandu hier avant-midi une partie de sa cargaison sur le boulevard Métropolitain, à la hauteur du boulevard Saint-Jean-Baptiste, à Pointe-aux-Trembles, rendant la chaussée impraticable et causant deux accidents.

La graisse qui était destinée à

l'industrie pour la fabrication de savons et de cosmétiques, a également été répandue sur les voies de service (est et ouest) du boulevard métropolitain, non loin de l'entrepôt de la compagnie en question.

Délayée par la pluie, la route est vite devenue un miroir où l'on avait peine à circuler même à

ped. La voirie a étendu du sable et du sel sur la chaussée, mais ce n'est que plusieurs heures après l'incident que la circulation a pu reprendre sur le boulevard Métropolitain.

Selon un policier, c'est le deuxième incident du genre à se produire au même endroit en peu de temps, impliquant un camion de la même compagnie.

COGNAC
Bisquit

Cognac 120G Bisquit VS 700 ml \$15.65

Datsun, toujours économe.

\$4 990
-\$500
\$4 490

(Prix suggéré par le fabricant)

(*Rabais du fabricant)

(Le concessionnaire peut vous offrir un meilleur prix.)



FAITES VITE ÉPARGNEZ AVEC UNE DATSUN 210 STANDARD À 2 PORTIÈRES LIVRAISON IMMÉDIATE.

Prix imbattable. Épargnez aujourd'hui même.

Grâce à notre rabais du fabricant de \$500, vous pouvez actuellement acheter à un prix imbattable n'importe quelle 210 1979: sedan à 2 ou 4 portières, familiale ou hatchback. La Datsun 210 "Sunny" vous est offerte à \$4 290 seulement... ou moins. Et comme tous les accessoires de luxe sont standard, rien n'a été retranché. La 210 standard comprend donc: • l'allumage électronique • une suspension avant à jambe de force MacPherson • des glaces teintées • des désembueurs de glaces latérales • un dégivreur de lunette • une ventilation à double réglage • des glaces arrière pivotantes • des garnitures, intérieures de couleur assortie • Et bien d'autres!

DATSUN ÉCONOME
6,5 = 43
L 100KM MPG

Faible consommation — super économie.

D'après Transport Canada, la consommation de la Datsun 210 est l'une des meilleures — peu importe la catégorie d'essence utilisée. La familiale que vous avez actuellement fait-elle 43 milles au gallon? La familiale 210, oui... avec ses 6,5 litres au 100km. Elle consomme peut-être deux fois moins d'essence que la voiture de tourisme** que vous conduisez en ce moment. Pensez à la hausse du prix du pétrole qu'on annonce pour bientôt. C'est le temps d'épargner à l'avenir.

Épargnez — voyez dès aujourd'hui un concessionnaire participant Datsun.

L'avenir roule en DATSUN
210-310-510-TRUCK-200SX-280ZX

**D'après le Guide de consommation d'essence de Transport Canada pour la Datsun 210 à 5 rapports. Évaluation donnée en litres par 100 km et en MPG, et comparée aux évaluations données par le ministère des Transports pour la Maserati, la Monte Carlo, la Ferrari et la Lotus de 1975. La consommation réelle peut varier.

BIENTÔT OUVERT

Une chambre au Mont Sainte-Anne

L'Auberge des Gouverneurs vous offre le privilège exclusif d'habiter un hôtel situé à 30 mètres des monte-pentes du plus prestigieux centre de ski de l'est du Canada: le Mont Sainte-Anne.

Le **CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE** vous accueille avec tous les éléments de confort et de prestige que vous êtes en droit d'attendre du dernier-ne de la chaîne d'hôtels Auberge des Gouverneurs.

- 258 chambres spacieuses et confortables, avec balcon et cuisinette et/ou mezzanine et foyer
- Salle à manger «Le Soleil Levant»
- Restaurant «La Grive des Bois»
- Bar «Le Cumulus»
- Boutiques
- Location de jeeps.

L'hôtel offrira incessamment un centre de conditionnement physique, sauna, salle de massage ainsi qu'une piscine intérieure avec dôme de verre et des courts de racquetball et de tennis.

Le Château Mont Sainte-Anne, situé à moins de 30 mètres des monte-pentes, met à vos pieds 50 kilomètres de ski alpin et 150 kilomètres de ski de randonnée.

Pour des séjours prolongés, l'Auberge des Gouverneurs met à votre disposition un choix de luxueux chalets pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes et que l'on peut louer en toutes saisons.

Reservations sans frais:
1-800-463-2820
Hôtel: (418) 827-5211
ou communiquez avec votre agent de voyage

AUBERGE DES GOUVERNEURS CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE

Deux blancs

que vous aurez dans la mémoire longtemps.

Le Douvin. Servez-le très frais comme apéritif ou comme signature d'un bon repas à l'heure du dessert, ou quand il vous plaira. Vos invités en garderont un merveilleux souvenir. Quant au Papillon, ses vertus se marient bien à celles du Douvin. Il accompagne à merveille les plats de fruits de mer et de viandes blanches et soulignera aussi la saveur de vos fromages. En résumé, deux vins qui vont bien ensemble quand on est bien ensemble.

Le Douvin et le Papillon.
Deux autres bons vins Secrestat à prix populaires.

Le Douvin 1 litre \$3.65
Papillon 750 ml. \$2.75

Dans tous les magasins de la S.A.Q.

BROADWAY AUTOMOBILE LTD. 7550, rue Broadway Ville LaSalle 366-8931		ELEGANT MOTORS INC. 845, boul. Taschereau Greenfield Park 672-2720	Model Auto Sales Inc. DATSUN 272-5761 7040, St-Laurent, Montréal
GARAGE DUMOULIN LTÉE 8115, boul. Lévesque St-François, Laval 326-0033 — 665-7459	VENTE SNYDER DATSUN LTÉE 2225, Notre-Dame Lachine 634-7211	BELLEMARE DATSUN (1976) LTÉE 10305, Papineau Montréal 382-2780	
ROGER BAUDIN AUTOMOBILE INC. 10511, Bellevois Montréal-Nord 321-8600	BRUNEAU AUTOMOBILE INC. 3923, BOUL. SAMSON CHOMEDEY, LAVAL 681-6438	BRUCY AUTO INC. 900, BOUL. HARWOOD VAUDREUIL 455-1434	
N. BEAUDIN 351-3858 et 645-4546 12230 est, rue Sherbrooke AUTO INC. Montréal		RÉAL CROTEAU AUTOMOBILE LTÉE 635 est, rue Curé-Poirier Longueuil 677-8979 - 677-7676	

Morin est catégorique: il n'y aura pas de restructuration scolaire à Montréal

par **Lysiane GAGNON**
de notre bureau
de Québec

QUÉBEC — Pour la première fois, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, le dit très clairement: «Il n'y aura pas de restructuration scolaire sur l'île de Montréal». Interrogé en Chambre hier sur cette question qui constitue un problème politique épineux depuis maintenant dix ans, le ministre a formellement affirmé qu'il n'a pas l'intention de modifier le système confessionnel existant, et au reporter de LA PRESSE qui lui demandait, hors de la Chambre, s'il était possible que cette question soit étudiée d'ici aux prochaines élections générales, il a répondu sans hésiter: «Non. Pas durant mon mandat».

Interrogé séparément sur ce même sujet, le ministre du Développement culturel, M. Camille Laurin, émet une opinion quelque peu différente. Il doute que le gouvernement puisse envisager pareille réforme de structure d'ici au référendum, mais dit «espérer» (sans toutefois avoir l'air d'y croire beaucoup) que cela pourrait s'amorcer avant les élections. Il apparaît donc assez clairement que c'est l'option prudente et professionnelle du ministre Morin qui a prévalu, et que même le ministre Laurin, plus porté aux réformes en cette matière, a atandenné la partie.

Le problème est «une patate chaude» et le ministre Morin n'a même pas tenté de le cacher: «Imaginez, dit-il à LA PRESSE, les traquenards que nous tendrait l'opposition si jamais on se lançait là-dedans!... Il affirme que sa priorité étant la pédagogie, cette réforme de structure est secondaire, et ce, d'autant plus que les sondages menés l'an dernier auprès des parents indiquent qu'une majorité reste en faveur de l'école confessionnelle.

La restructuration scolaire de l'île de Montréal signifierait en substance la création de nouvelles commissions scolaires de dimension à peu près égales, qui deviendraient des organismes juridiquement «neutres» administrant plusieurs types d'écoles (catholiques, protestantes, neutres, anglaises ou françaises). Ce projet a déjà fait l'objet d'une commission d'enquête à la fin des années 60, et de deux tentatives de législation, l'une sous l'Union nationale en 1969 (avec feu Jean-Guy Cardinal) et l'autre sous les Libéraux (avec l'administrateur Guy St-Pierre). Le Parti québécois a inscrit depuis ses tout débuts cette réforme à son programme, et ses principaux militants montréalais ont toujours continué, depuis, à la réclamer... mais de plus en plus faiblement, faut-il dire, à mesure qu'approche l'échéance du référendum.

Le «mépris de la loi et des parents»

C'est au sujet du litige qui oppose les parents de l'école Notre-Dame-des-Neiges et la Commission des écoles catholiques de Montréal que la question a rebondi en Chambre hier, relancée par le député Thérèse Lavoie-Roux, ancienne présidente de la CECM, qui a signalé qu'il s'agit là d'un «problème général» qui demande une solution plus large.

«Dans les tournées de consultation que j'ai faites, a dit le ministre, les citoyens m'ont fait savoir qu'ils sont attachés au système confessionnel et n'entendent pas qu'on le modifie. Je n'en ai d'ailleurs pas l'inten-

tion. Mais dans certains quartiers, le système peut être assoupli et le cas de Notre-Dame-des-Neiges (qui, rappelons-

le, réclame un statut multi-confessionnel que lui refuse la CECM malgré la décision favorable du comité catholique du

Conseil supérieur de l'Éducation) nous permettrait de trouver un modus vivendi très civilisé que la CECM, par ses ma-

noeuvres, est en train de saboter.»
Le ministre s'est lancé dans une très violente charge contre la com-

mission scolaire, l'accusant d'avoir «brusqué les choses» pour des raisons qui ont sans doute trait «aux élections (sco-

laires) de juin prochain», et de manifester du «mépris» non seulement pour la loi et les tribunaux (car l'affaire est

pendante en Cour) mais aussi pour les parents, dont la majorité souhaite le retrait du statut confessionnel.

Être bien au chaud, c'est bien beau! Être bien au chaud...et à la mode, c'est encore plus beau!



Et le plus beau...
voyez les rabais
que vous offre
Arlington Sports!

1/3 de rabais

SUR TOUS LES ENSEMBLES ET VESTES DE SKI PEDIGREE ET PEDIGREE PLUS POUR HOMMES ET FEMMES.

Exemples:

ensemble pour hommes, prix courant \$199.98, offert à 1/3 de rabais.

ensemble pour femmes, prix courant \$189.98, offert à 1/3 de rabais.

1/3 de rabais

SUR TOUS LES ENSEMBLES DE SKI COMPETITION CLUB™ POUR HOMMES ET FEMMES.

Exemples:

ensemble pour hommes, prix courant \$179.98, offert à 1/3 de rabais.

ensemble pour femmes, prix courant \$159.98, offert à 1/3 de rabais.

1/3 de rabais

SUR TOUS LES ENSEMBLES ET VESTES DE SKI WHITE STAG POUR HOMMES ET FEMMES.

Exemples:

ensemble pour hommes, prix courant \$189.98, offert à 1/3 de rabais.

ensemble pour femmes, prix courant \$144.98, offert à 1/3 de rabais.

VENFZ PROFITER DE NOS SUPERAUBAINES DE NOËL!

Exemples:

Gants et mitaines Gordini
Nos bas prix courants, à partir de \$28.98

Le rabais, on l'a! **\$19⁸⁹**
À partir de

Chaussures d'entraînement Bauer Pantera
Notre bas prix courant \$27.98

Le rabais, on l'a! **\$17⁸⁹**



Le samedi 15 décembre, les experts de Salomon installeront toutes les fixations Salomon au magasin de Ville d'Anjou. Venez les voir à l'œuvre!

UN CERTIFICAT-CADEAU ARLINGTON de \$5, \$10 ou \$20, pour Noël c'est tout un cadeau!



N'OUBLIEZ PAS QUE NOTRE MAGASIN DU CENTRE-VILLE EST REOUVERT DEPUIS LE 1^{er} DÉCEMBRE.

™Competition Club est une marque déposée d'Arlington Sports, une division du groupe UCS Limitée.

OFFRES VALABLES JUSQU'AU MARDI 18 DÉCEMBRE 1979.

Arlington Sports se réserve le droit de limiter les quantités selon leur disponibilité.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Pour \$12.98 nous offrons une mise au point des skis. Elle comprend:

- enlever la vieille cire • sabler la base • boucher les trous et inégalités • affûter les carres • appliquer une cire chaude.



ARLINGTON SPORTS

On l'a!

Mail West Island
Route transcanadienne, sortie 35 683-8400
Centre Laval
Autoroute des Laurentides, sortie 8 688-1021

Centre-ville
Angle Ste-Catherine et Stanley 288-0181
Ville d'Anjou
7201, boul. Galeries d'Anjou 353-9000
Carrefour de l'Estrie
3050, rue Portland, Sherbrooke 567-5286
Les Promenades St-Bruno
226, boul. Les Promenades 653-1364
Mail Champlain
2150, Lapinière, Brossard 671-7275
Greenfield Park
355, boul. Taschereau 672-5331





Nos prix

CRÈME GLACÉE

SAVEURS DE VANILLE
OU NAPOLITAINE-DOMINO

AUBAINE!

Carton 2 litres

1.39

BACON DÉCOUENNÉ

MAPLE LEAF-SWIFT OU LEGRADE

AUBAINE!

Limite 2 par client



Paq 1 lb

.74

TOURTIÈRE

SURGELÉE—TAILLEFER—
4-ÉTOILES OU LA BELLE FERMIÈRE

.88

Limite 3 par client

500 g

AUBAINE!

**VOYEZ NOTRE CIRCULAIRE
8 PAGES COULEUR DE CETTE
SEMAINE POUR D'AUTRES
BAS PRIX DES FÊTES!**

PORC HACHÉ

PRODUIT DÉGELÉ

1.18

LB

AUBAINE!

HEURES D'OUVERTURE

LES SUPERMARCHÉS DOMINION SITUÉS DANS LES
GRANDS CENTRES COMMERCIAUX SERONT OUVERTS
LE SOIR JUSQU'À 21 HEURES JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE 1979
— Y COMPRIS LE SAMEDI —

LE 24 DÉCEMBRE OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE —
26 DÉCEMBRE DE 13 HEURES À 18 HEURES.

les meilleurs!



GROSSES BANANES

IMPORTÉES - CHIQUITA

AUBAINE!

LB

.26

POMMES CORTLAND

RÉCOLTE DU QUÉBEC—DE FANTAISIE

AUBAINE!

SAC 4 LB

.98

COCKTAIL DE LÉGUMES

E.D. SMITH
POT 28 OZ. LIQ.

.59

AUBAINE!

JUS D'ORANGE

SURGELÉ-CONCENTRÉ-KENT
BTE 12½ OZ. LIQ.

.49

AUBAINE!

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

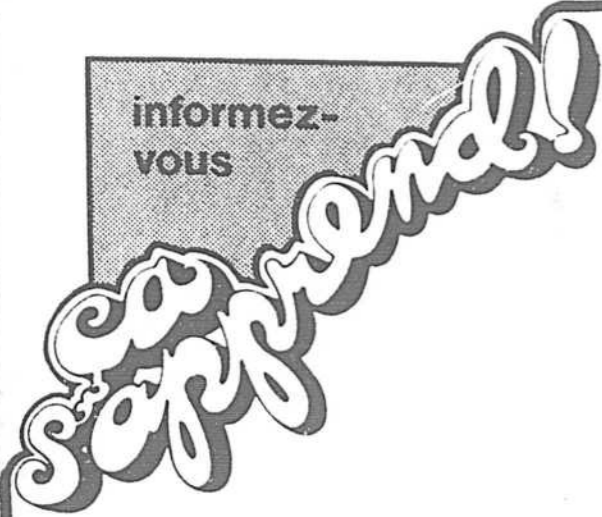
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 18 décembre 1979 dans tous les Supermarchés Dominion de l'île de Montréal, Laval, St-Jean, Rive sud, Repentigny, Joliette, Rosemère, St-Eustache, St-Jérôme, Ste-Agathe, Ste-Adèle, Lachute, Châteauguay et Valleyfield.

Les Supermarchés Dominion Limitée



Ça c'est du
supermarché

Dominion



Les adultes au cégep: gratuité scolaire

Il n'est plus nécessaire, à compter de cette session, de s'inscrire à quatre cours pour bénéficier de la gratuité scolaire au cégep.

Tout adulte n'ayant pas fréquenté l'école régulière au cours des douze derniers mois et **qui poursuit un objectif professionnel**, peut être admis à un cours à temps partiel s'il satisfait aux exigences du cégep quant à la scolarité, aux aptitudes et à l'expérience de travail requises. Les seuls frais encourus sont des frais d'admission peu élevés.

Les cours d'appoint, obligatoires pour suivre un programme donné, sont aussi subventionnés. Cependant les cours de philosophie, de langues, de littérature et d'éducation physique ne le sont pas.

Inscription

Les inscriptions sont en cours ou le seront sous peu dans tous les cégeps de la région de Montréal. Pour tout renseignement communiquez avec les Services de l'éducation des adultes.



Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Montréal métropolitain 374-3510

Céges de la région Centres d'emploi du Canada

FORMATION PROFESSIONNELLE À TEMPS PARTIEL HIVER 1980

Cours	Cégep	Cours	Cégep	Cours	Cégep
Assistance sociale Problèmes sociaux	Maisonneuve	Calcul différentiel, intégral I	Vieux-Montréal	Physique Electricité et magnétisme	Ahuntsic
Biologie Biologie humaine I	Ahuntsic	Calcul différentiel, intégral II	Ahuntsic	Electricité et magnétisme	Ahuntsic
Biologie humaine II	Ahuntsic	Calcul différentiel, intégral II	André-Laurendeau	Mécanique	Ahuntsic
Chimie Chimie des solutions	Ahuntsic	Calcul différentiel, intégral II	Edouard-Montpetit	Mécanique	Ahuntsic
Chimie des solutions	Saint-Laurent	Calcul différentiel, intégral II	Saint-Laurent	Mesures et analyse	André-Laurendeau
Chimie générale	Bois-de-Boulogne	Calcul différentiel, intégral II	Vieux-Montréal	Optique et structures matérielles	Ahuntsic
Chimie générale	Saint-Laurent	Calcul différentiel, intégral II	Ahuntsic	Optique physique moderne	Ahuntsic
Chimie organique II	Ahuntsic	Complément de mathématiques	André-Laurendeau	Physique mécanique	Vieux-Montréal
Economique Crédit à la consommation	André-Laurendeau	Complément de mathématiques	Saint-Laurent	Résistance des matériaux	Ahuntsic
Economique I	André-Laurendeau	Initiation aux mathématiques appliquées	Maisonneuve	Résistance des matériaux	André-Laurendeau
Economique II	André-Laurendeau	Mathématiques appliquées à l'électronique	Edouard-Montpetit	Psychologie Développement de l'humain	André-Laurendeau
Initiation à l'économique	André-Laurendeau	Mathématiques d'appoint	Bois-de-Boulogne	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Initiation à la vie économique	André-Laurendeau	Mathématiques d'appoint I	Maisonneuve	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Introduction à l'économique I	Saint-Laurent	Mathématiques d'appoint II	André-Laurendeau	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Introduction à l'économique I	Ahuntsic	Mathématiques générales et appliquées	André-Laurendeau	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Introduction à l'économique I	Edouard-Montpetit	Mathématiques générales et appliquées	Ahuntsic	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Introduction à l'économique I	Bois-de-Boulogne	Mathématiques générales et appliquées	André-Laurendeau	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Introduction à l'économique I	Maisonneuve	Mathématiques générales et appliquées	Rosemont	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Introduction à l'économique II	Ahuntsic	Mathématiques générales et appliquées	Vieux-Montréal	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Introduction à l'économique II	Edouard-Montpetit	Probabilités et statistiques	Ahuntsic	Inter-relations	Edouard-Montpetit
L'économie du Québec	Edouard-Montpetit	Probabilités et statistiques	Bois-de-Boulogne	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Français Français écrit	Maisonneuve	Probabilités et statistiques	Edouard-Montpetit	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Langue de l'administration	Maisonneuve	Relations humaines	Bois-de-Boulogne	Inter-relations	Edouard-Montpetit
et de la technique	Maisonneuve	Statistiques	Ahuntsic	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Mathématiques Algèbre	Ahuntsic	Statistiques	Edouard-Montpetit	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Algèbre	Bois-de-Boulogne	Statistiques	Maisonneuve	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Algèbre	Edouard-Montpetit	Statistiques	Rosemont	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Algèbre	Rosemont	Statistiques	Saint-Laurent	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Algèbre	Ahuntsic	Statistiques	Vieux-Montréal	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Algèbre vectorielle linéaire, géométrie	André-Laurendeau	Statistiques et contrôle	Saint-Laurent	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Algèbre vectorielle linéaire, géométrie	Bois-de-Boulogne	Trigonométrie	Vieux-Montréal	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Algèbre vectorielle linéaire, géométrie	Edouard-Montpetit	Trigonométrie et géométrie	Rosemont	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Algèbre vectorielle linéaire, géométrie	Ahuntsic	Trigonométrie et géométrie analytique	Ahuntsic	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Calcul différentiel, intégral I	Bois-de-Boulogne	Trigonométrie et géométrie analytique	Ahuntsic	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Calcul différentiel, intégral I	Ahuntsic	Trigonométrie et géométrie analytique	Bois-de-Boulogne	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Calcul différentiel, intégral I	Bois-de-Boulogne	Trigonométrie et géométrie analytique	Edouard-Montpetit	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Calcul différentiel, intégral I	Edouard-Montpetit	(cours d'appoint)	Saint-Laurent	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Calcul différentiel, intégral I	Maisonneuve	Mécanique Mécanique	Bois-de-Boulogne	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Calcul différentiel, intégral I	Rosemont	Méthodologie du travail Méthodologie du travail	Edouard-Montpetit	Inter-relations	Edouard-Montpetit
Calcul différentiel, intégral I	Saint-Laurent	(en vue d'un objectif professionnel)	Saint-Laurent	Inter-relations	Edouard-Montpetit
			Ahuntsic	Inter-relations	Edouard-Montpetit

300 morts en Colombie

BOGOTA (AFP) — Le séisme qui a secoué la côte pacifique colombienne a fait au moins 300 morts et 4,000 blessés, selon des chiffres officiels — et toujours provisoires — parvenus hier soir, à Bogota.

Dans la région de Narino, frontalière avec l'Equateur, une vingtaine de localités et des centaines d'habitations ont été détruites. Vingt-six cadavres ont été découverts dans le port de Tumaco et 56 autres à El Charco. Quelques deux cents travailleurs d'une entreprise forestière sont menacés de mort, à la suite du débordement du fleuve Pati, s'ils ne reçoivent pas des secours aériens rapides.

Un comité de secours a été constitué à Bogota — où le séisme n'a pas été ressenti — pour coordonner l'envoi d'aide d'urgence et un pont aérien a déjà été mis en place à partir de Cali, en Colombie de l'ouest, à destination des départements voisins de Narino et Cauca.

Selon les experts, la Colombie n'avait pas connu de tremblement de terre aussi grave

depuis 1906. Un tiers environ du port de Tumaco avait alors été détruit.

Le tremblement de terre, d'une intensité de 7.7 à l'échelle de Richter, a été suivi de raz-de-marées et au moins dix bateaux de pêche ont disparu, avec un nombre indéterminé de personnes à bord.

L'épicentre de la secousse était situé dans le Pacifique, à 300 kilomètres de la côte colombienne.

Le séisme a également été ressenti dans le nord de l'Equateur, mais n'aurait pas causé beaucoup de dégâts dans cette région.

Le 23 novembre dernier, un séisme un peu moins violent avait fait au moins 50 morts et 500 blessés dans le centre et le sud-ouest de la Colombie.

Selon l'observatoire de Quito, en Equateur, il y a eu hier trois secousses en moins de cinq minutes: la première et la plus violente a été ressentie à 2 h 59, la dernière à 3 h 04. Des milliers de personnes, prises de panique, sont sorties dans les rues.

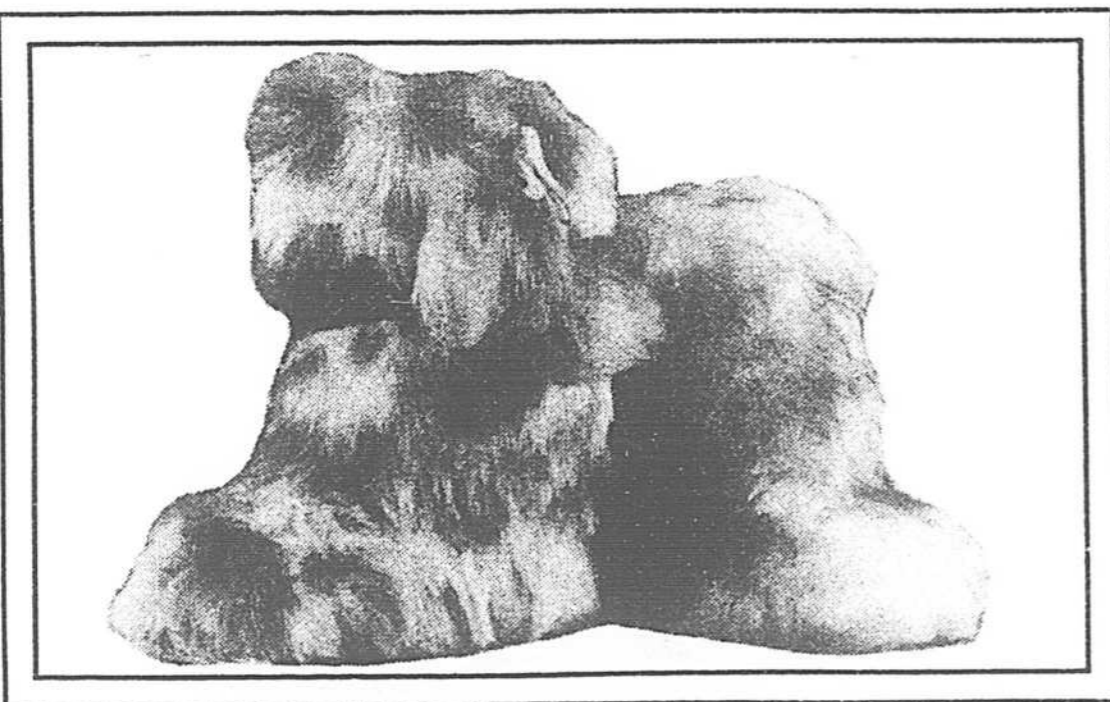
La familiarité engendre le mépris... et les enfants

(Mark Twain)

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!



Bottes d'hiver pour dames et enfants à prix imbattables!



Extérieur en vinyle recouvert de similifourrure. Doublure en peluche acrylique 'Borg Arctic'. Semelle intérieure Texon, amovible et recouverte de feutre.

A. Pour dames. Pointures 5, 6, 7, 8, 9, 10. No. 93632.

15⁹⁹

B. Pour garçons. Pointures 4, 5, 6. No. 92532. Pour dames. Pointures 5, 6, 7, 8, 9, 10. No. 93635.

8⁹⁹

Pour enfants. Pointures 11, 12, 13, 1, 2, 3, 4. No. 94910.

11⁹⁹

Pour enfants. Pointures 8, 9, 10, 11, 12, 13, 1, 2. No. 92914.

5⁹⁹

TÉLÉSHOPPING SEARS — CHAUSSURES, RAYONS 54-67 SIMPSONS-SEARS

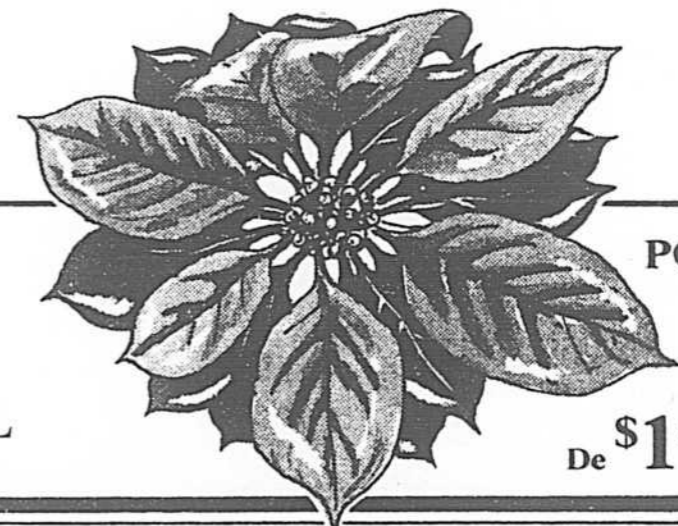
PLACE VERTU Ville St-Laurent 333-5811

GALERIES D'ANJOU Ville d'Anjou

MAIL CHAMPLAIN Ville Brossard

CARREFOUR DU NORD Ville St-Jérôme 432-1130

OFFRE SPÉCIALE PERRON POUR NOËL



POINSETTIAS Laissez-nous décorer votre table de Noël d'un ravissant poinsettia qui fleurira jusqu'à Pâques.

De \$1⁹⁵ jusqu'à \$25

CHEZ PERRON, VOUS TROUVEREZ LE CADEAU APPROPRIÉ POUR TOUS.

Perron vous offre une magnifique sélection de cadeaux originaux, que vous n'avez peut-être jamais vus. Voyez toute une gamme de terrariums décoratifs de formes originales, plantariums, cyclamens, bulbes d'Amaryllis, accessoires de jardin, certificats cadeaux et autres.



AZALÉES

Une fleur des plus florifères, qui mérite une place de tout premier choix pour la décoration du temps des fêtes.

A partir de \$12



TERRARIUMS

Des contenants de formes et de grandeurs variées, ainsi que de ravissants arrangements sans plants.

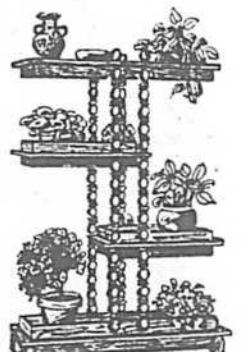
Prix à partir de \$6



LIVRES DE JARDINAGE

La plus belle collection à Montréal de livres sur le jardinage intérieur et extérieur et toutes les techniques de jardinage.

Prix à partir de \$6



PLANTARIUM Une note décorative pour toutes les pièces de votre intérieur. Modèle représenté (sans plantes, incluant 8 néons et 3 caissettes). Autres modèles à partir de \$48.95. \$339⁹⁵



Le plus grand centre de jardinage au Québec.






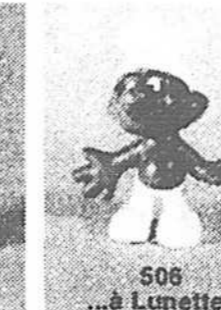
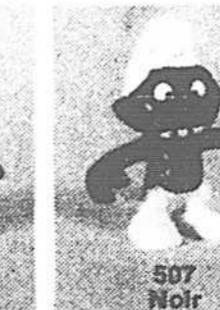
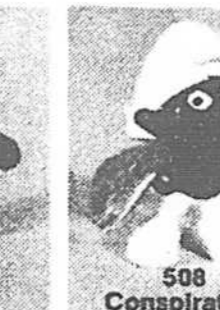
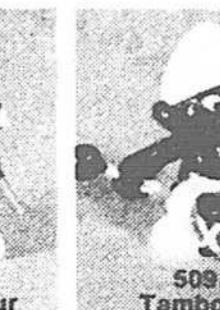
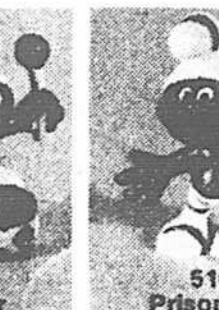




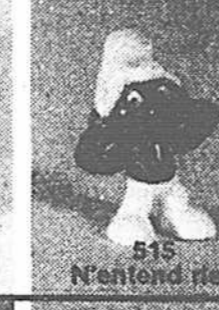
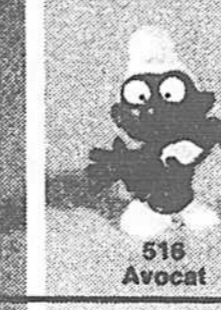
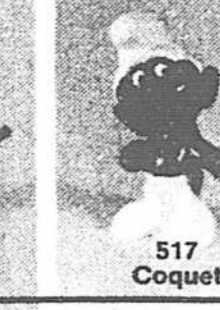
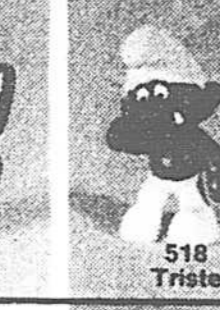
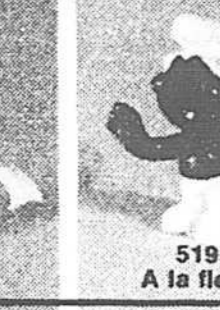
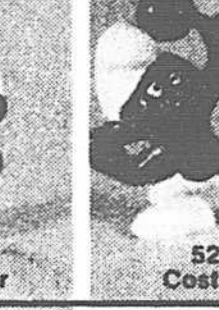








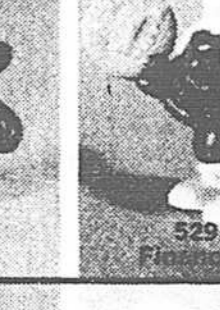






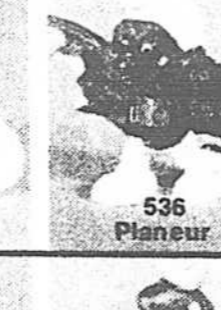





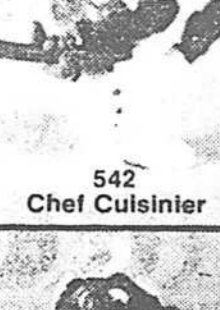

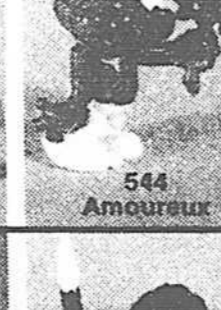










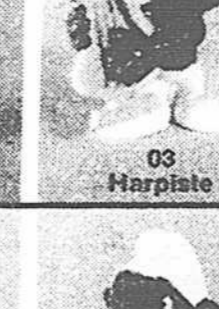

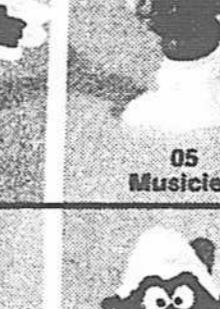


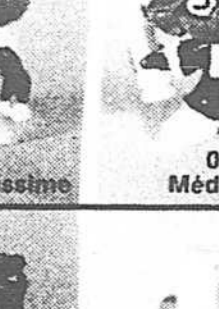



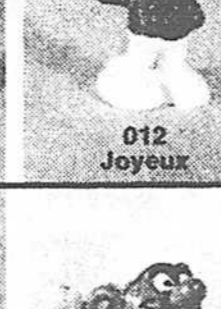


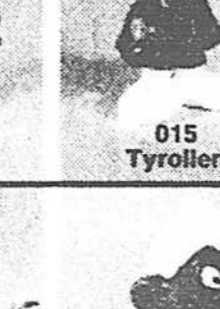






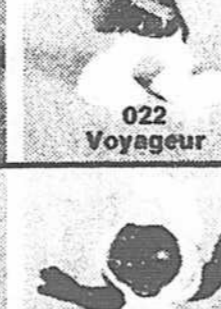

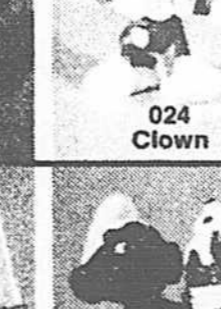

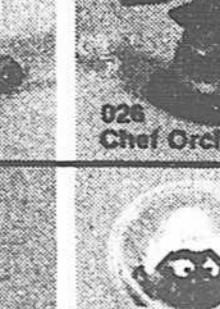

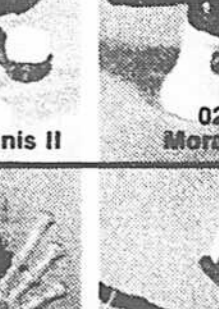




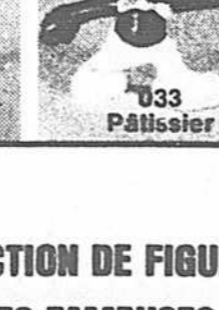
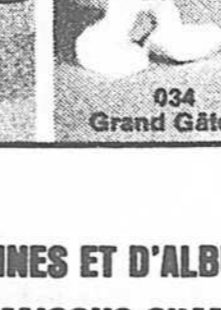
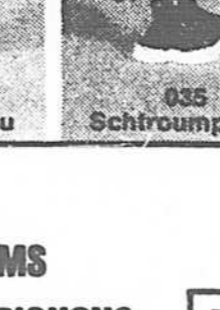
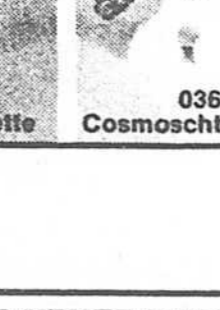
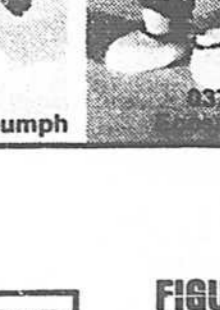
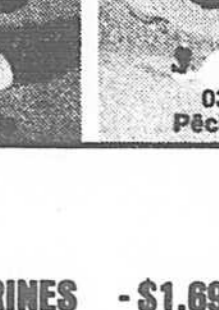

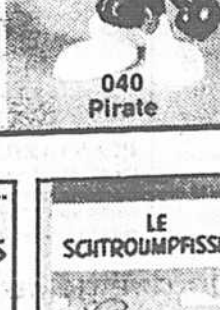
w.h.perron

Stationnement gratuit 332-3610

515, boul. Labelle Chomedey, Laval, Québec (1/2 mille au nord du pont de Cartierville, 2e intersection à gauche) Ouvert du lundi au samedi de 8.30 A.M. à 5 P.M.



LES SCHTROUMPFS

 501 Grand Schtr...	 502 Le Schtroumpf	 503 Cosmoschtroumpf	 504 Frilleux	 505 Doré	 506 ...à Lunettes	 507 Noir	 508 Conspirateur	 509 Tambour	 510 Prisonnier
 511 Moqueur	 512 Bricoleur	 513 Lyrique	 514 Sur la Plage	 515 N'entend Rien	 516 Avocat	 517 Coquet	 518 Triste	 519 A la fleur	 520 Costaud
 521 Somnambule	 522 Poète	 523 Guitare	 524 Lanterne	 525 Nageur	 526	 527 Rêveur	 528 Jardinier	 529	 530 Olympique
 531 Facteur	 532	 533 Plaisantin	 534 Schtroumpfette	 535 Botteur	 536 Planeur	 537 Docteur	 538 Chanteur	 539 Gros Maillet	 540
 541 Alpiniste	 542 Chef Cuisinier	 543 Falnéant	 544 Amoureux	 545 Peintre I	 546 Empereur	 547 Trompettiste	 548	 549 Joueur Tennis I	 550 ...qui pointe
 551	 552	 553	 554	 555	 556	 557	 558	 559	 560
 09 Marguerite	 010 Grossier	 011 Buveur	 012 Joyeux	 013	 014 Galette	 015 Tyrollen	 016 Timide	 017	 018 Acrobate
 019 Au Coussin	 020 Farceur	 021 Bucheron	 022 Voyageur	 023	 024 Clown	 025 Skieur	 026 Chef Orchestre	 027 Joueur Tennis II	 028 Moraliste
 029	 030 Au Marteau	 031 Blessé	 032	 033 Pâtissier	 034 Grand Gâteau	 035 Schtroumpfette	 036 Cosmoschtroumpf	 037	 038 Pêcheur
 039 Archer	 040 Pirate								

- COMPLETE TA COLLECTION DE FIGURINES ET D'ALBUMS
- RENSEIGNE-TOI SUR LES FAMEUSES MAISONS-CHAMPIGNONS
- ET LES AUTRES ELEMENTS 'SCHTROUMPFS' DISPONIBLES

EN VENTE PARTOUT

FIGURINES - \$1.69 ch.
ALBUMS - \$6.95 ch.



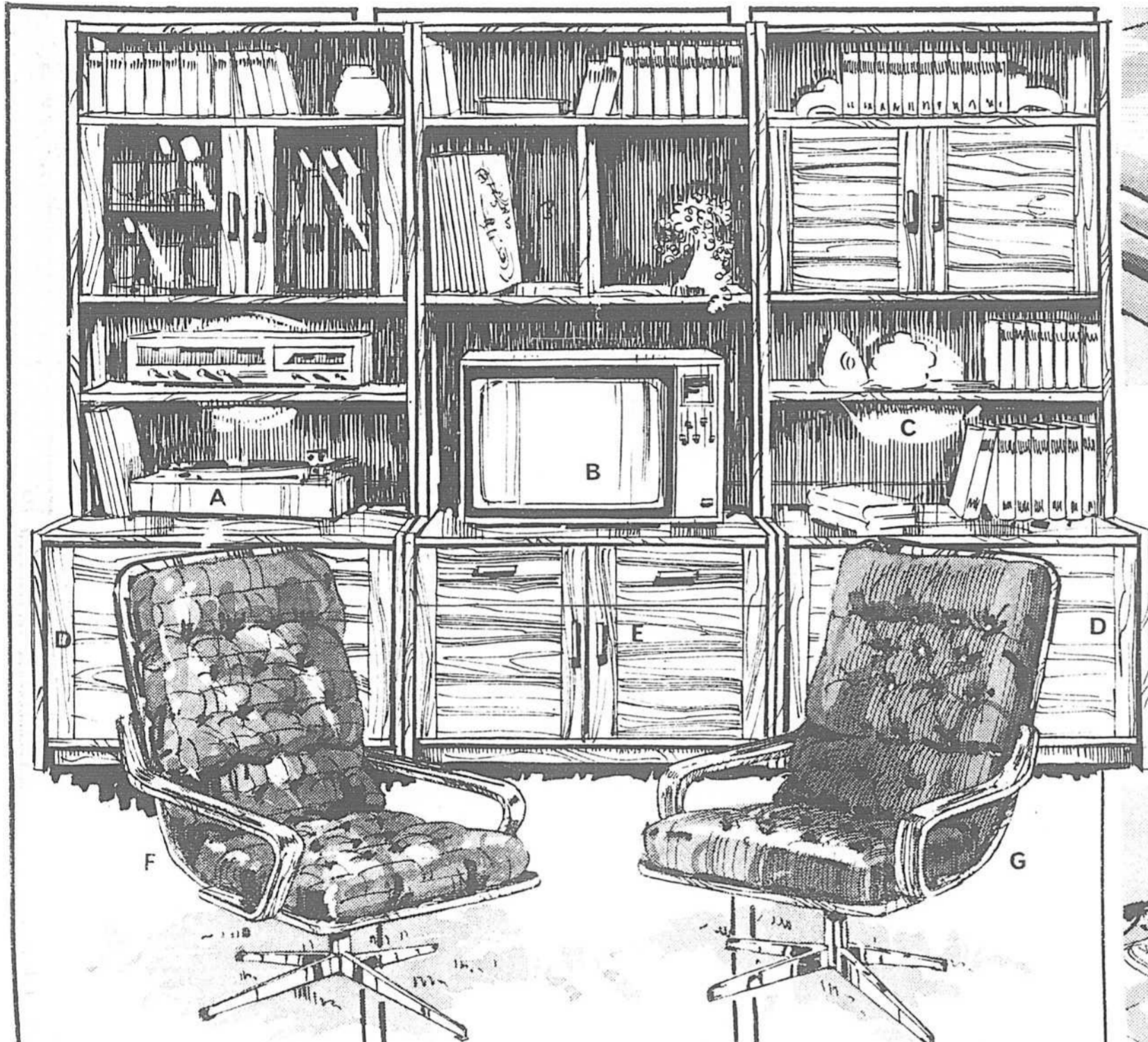
Figurines : Peyo
Albums : Peyo & Edit. Dupuis

DISTRIBUTION EXCLUSIVE: GRANGER FRÈRES LTÉE, 210 OUEST, BOUL. CRÉMAZIE, MONTRÉAL.

les 5 magasins Simpsons

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9H

ainsi que tous les soirs jusqu'au samedi 22 décembre



unités murales en teck du Danemark

Profitez de toute l'espace dans votre salle de séjour ou bureau... rangez vos bibelots, livres, etc. dans ces unités murales. Fabrication soignée en placage de teck du Bangkok sur contre-agglo. Par d'habiles artisans danois. Unité de base, env. 39" x 19" x 20". Unités supérieures, env. 39" x 11" x 51".

- A. Unité supérieure avec 2 portes vitrées **269⁹⁸**
- B. Unité supérieure, tablettes ouvertes **169⁹⁸**
- C. Unité supérieure avec 2 portes en bois **249⁹⁸**
- D. Unité de base avec 2 portes coulissantes **179⁹⁸**
- E. Unité de base avec 2 portes, 2 tiroirs **209⁹⁸**

fauteuil pivotant à haut dossier du Danemark

Une touche moderne dans votre foyer! Confortables fauteuils pivotants, construction robuste, base pivotante en acier chromé brillant. Appuis-bras Bentwood fini teck. Siège et dossier à bourre mousse.

- F. Fauteuil pivotant à recouvrement cuir «patchwork» brun **349⁹⁸**
- G. Fauteuil pivotant à recouvrement velours côtelé brun **279⁹⁸**



RABAIS \$42 berceuse genre «Gaspé»

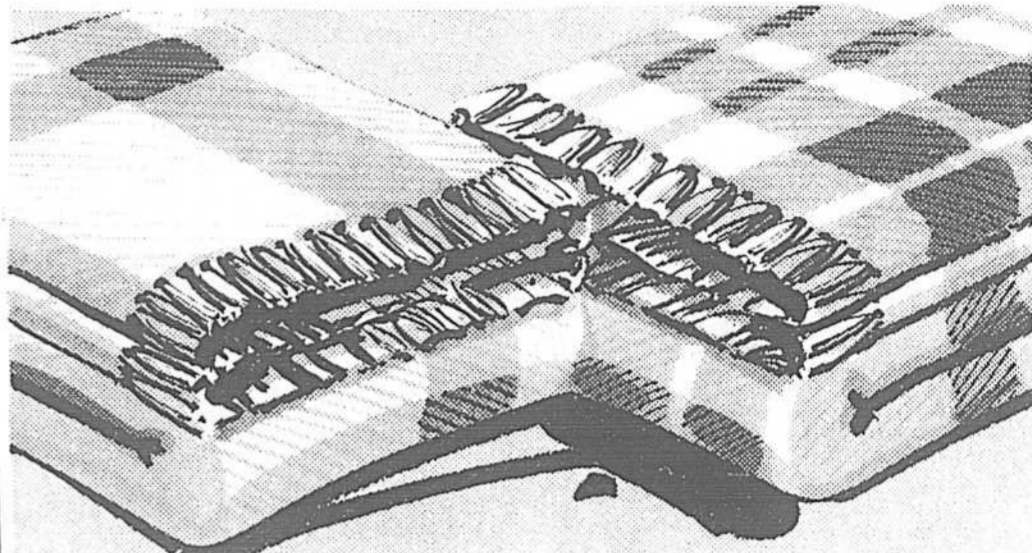
Prix ord. Simpsons \$212 **169⁹⁹**

H. Vous apprécierez ce confortable fauteuil berçant de «Roxton»! Modèle de style authentique, construction robuste en érable au riche fini «fumé». Pour une détente des plus agréables! Env. 43" de haut. Quantités limitées.

tables d'appoint teck dessus à carreaux

Tables d'appoint du Danemark pour rehausser tous les décors de style moderne. Solide construction en placage de teck avec dessus à carreaux céramique brun-rouille.

- J. Table basse carrée, env. 20" x 20" x 18" **64⁹⁸**
- K. Table cocktail rectangulaire, 44" x 20" x 16" **129⁹⁸**
- L. Table d'appui, env. 28" x 20" x 19" **79⁹⁸**



RABAIS 19⁹⁹ à 34⁹⁹ couvertures 100% laine de Grèce

- 64" x 84" Prix ord. Simpsons 89.98 **69⁹⁹**
- 84" x 99" Prix ord. Simpsons 135.98 **99⁹⁹**

Couvertures en pure laine vierge motif écossais... merveilleuse idée-cadeau pour Noël! Tissage et nœuds faits à la main selon une technique grecque toute spéciale: fini «Nerotimi». Après le tissage, les couvertures sont placées dans une eau limpide pendant 10 heures. Ce procédé assure une couleur vive et une texture douce et luxueuse.

A. «Manto» — brun rouille blanc B. «Areti» — brun blanc



draps et douillettes «La revanche de l'Empire» de la «Guerre des étoiles»

Une literie coordonnée qui sort de l'ordinaire! «La revanche de l'Empire» — les défenseurs de la Galaxie relève un grand défi — et font face à un nouveau bandit! Imprimé bleu et or.

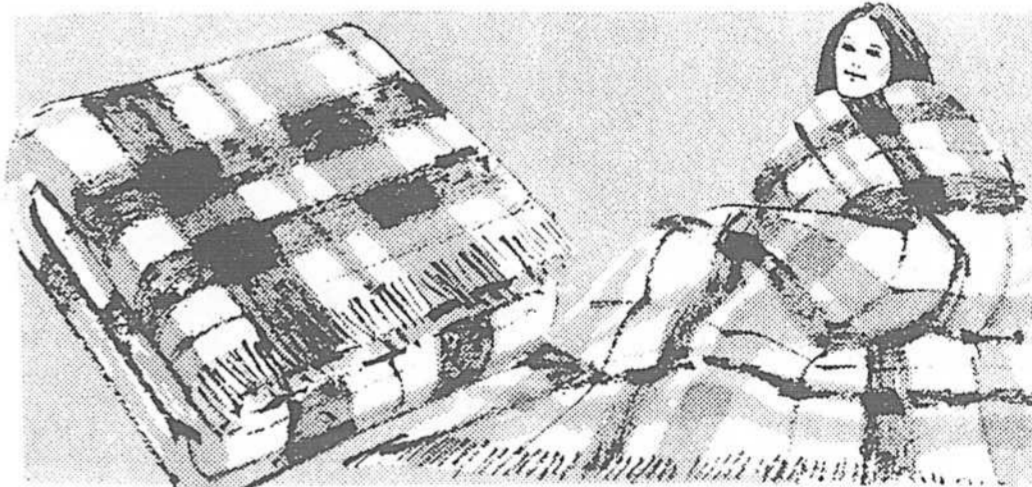
Ensembles draps jumeau: 50% polyester / 50% coton. Draps plats et taies d'oreillers à ourlets cousus. Draps housse avec coins élastiques. Laver / sécher à la machine. L'ensemble comprend: 1 drap housse, 1 drap plat, 1 taie d'oreiller.

Prix Simpsons **22⁹⁹ ens.**

Douillette jumeau. Dessus polyester-coton. Coussinage polyester non allergène, rebelle aux mites et à l'humidité. Envers acétate/nylon broissé agrippant. Env. 64" x 70".

Prix Simpsons **27⁹⁹ ch.**

Disponibles jusqu'à épuisement du stock.



beaux jetés aspect mohair importés d'Italie

Doux et chauds jetés 90% acrylique / 10% nylon aspect mohair. Peuvent servir de couverture, couverture d'auto ou couvre-lit. Environ 130 x 170 cm (52" x 68"). Variété de motifs écossais ton brun, or, rouille, crème, bleu ou gris.

Prix Simpsons

21⁹⁹

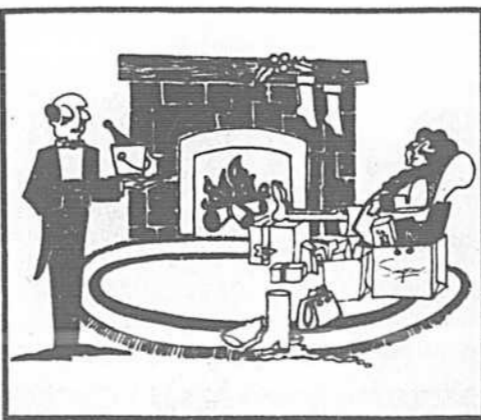
Commandes exécutées selon coloris.

Rayon 351, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Un cadeau de Noël de Simpsons et de l'Hôtel Bonaventure. Evasion emplettes de Noël

Une chambre pour la nuit de 13h à 13h \$20.00 par personne, tarif basé sur une occupation double. Petit déjeuner, sac d'emplettes, échantillons, Livre des cadeaux Simpsons. Coupons de rabais inclus. Plus d'autres avantages. Réservez votre chambre en demandant le «Spécial Simpsons» pour des achats agréables. Composez (514) 878-2332. En vigueur du 26 novembre au 13 janvier 1980.



Simpsons pense à vous! Pensez à Simpsons!